LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 1er DECEMBRE 1966 PRIX 10C

C'est une h… que l'o… ne saurait taire

(Suite: réflexions pour finir. Enfin!)

En 1941, au banquet du vingt-cinquième anniversaire de l'Association, M. Camille Fournier pouvait dire: "Nos positions légales, nous ne les avons pas reprises, nos droits nous ne les avons pas reconquis, mais nos efforts constants ont établi un état de fait qui honore les chefs qui nous ont guidés et qui équivaut presque à une reconnaissance juridique". Le Père Hardy a pu écrire: "C'est pour cela que nous saurons quoi faire... Pour tenir bon jusqu'au cinquantenaire". Nous avons "le Cinquantenaire". Et après! Le Père Hardy n'approuverait peut-être pas les vers, mais il accepterait l'idée: Nous n'allons pas demeurer stationnaires... Il faut encore des gens de caractère... Nous trouverons toujours un peu de guerre... Comme l'ont fait ceux qui nous précédèrent...

1916. C'est une histoir' que l'on ne saurait taire.

1966. C'est **"notre"** histoir' que **nous avons à faire!**

On a signalé et souligné l'union parfaite, la bonne entente entre les Canadiens français du Manitoba en 1916. Sommes-nous en mesure d'en dire autant de nos jours? Je pose la question, parce que la réponse ne me paraît pas facile à formuler. Peut-être que le "cautious yes" de M. Lower, cité la semaine dernière, nous forcerait à quelques précisions.

En 1916 on était d'accord sur un point: la lutte. D'accord sur la lutte autour de l'école et dans l'école. On n'a rien créé de neuf. On a utilisé ce qui existait déjà: commissaires d'écoles français; institutrices françaises (il y avait alors relativement peu d'instituteurs, et pour cause!). L'Association a demandé aux institutrices déjà sur place d'enseigner un programme français par-dessus le marché et en-dessous des pupitres. Que faut-il admirer le plus? La confiance de l'Association dans le personnel enseignant ou la générosité de ce dernier! Les pères de famille, eux, ils ont payé! Payé les taxes scolaires comme tout le monde. Ils ont payé un secrétariat, des visiteurs d'écoles, des prêts aux normaliennes, des prix aux élèves, et que sais-je encore. MM. les curés ont hébergé et parfois accompagné les visiteurs d'écoles trop pauvres pour avoir des voitures. Ils ont été le trait d'union entre leurs paroissiens et l'Association pour organiser la perception et pour transmettre les directives. Les Révérendes Mères Provinciales des communautés enseignantes se sont cassé la tête pour trouver des maîtresses... et à quel salaire?... et dans quelles conditions! Cela a duré longtemps. Durant les dernières années, la situation a changé; pour le mieux et pour le moins bon: reconnaissance lente, mais graduelle, du français, ... les grandes unités, ... et bientôt le Bill 16.

L'Association — entendez: les Canadiens français — est à un tournant. Tout tourne de nos

(Suite à la deuxième page)

Texte de l'allocution de Paul VI à la Congrégation des Jésuites

en la chapelle Sixtine le 16 novembre 1966

Fils bien aimés,

Nous avons voulu votre participation avec Nous à cette concélébration eucharistique, avant votre départ, puisque les travaux de votre Congrégation Générale étant terminés, vous retournerez chacun dans vos maisons respectives et que de la ville de Rome, comme du centre de l'unité catholique, vous vous disperserez dans tout l'univers; Nous avons voulu vous saluer tous ensemble, vous réconforter et vous encourager; Vous bénir chacun d'entre vous ainsi que toute la Compagnie et les oeuvres multiples par lesquelles vous travaillez à la gloire de Dieu et au service de la Sainte-Eglise. Nous avons voulu que d'une manière sensible et solennelle vous sentiez qu'à nouveau vous est confié le mandat apostolique qui qualifie et fortifie votre mission, comme si celle-ci vous était donnée et renouvelée par votre Bienheureux Père Ignace lui-même, ce soldat très fidèle de la Sainte Eglise, mieux encore, comme si le Christ lui-même, dont nous tenons, en toute vérité, quoique indigne, la place ici sur ce siège apostolique, vous le confirmait, vous y réconfortant et lui donnant une dimension plus vaste encore.

Renouvellement du mandat et de la mission

Aussi avons-nous choisi ce lieu sacré et impressionnant par par sa beauté, sa majesté, surtout par le symbolisme de ses peintures; ce lieu vénérable entre tous à cause de la voix de notre très humble mais pontificale prière qui ici s'exprime, recueillant en elle-même non seulement la louange et le gémissement de Notre esprit, mais aussi ceux de l'Eglise entière, des extrémités de la terre, plus encore de l'humanité entière qui, en notre ministère, trouve quelqu'un qui en son nom s'adresse au Dieu très grand et transmet au monde l'oracle du Très Haut. Nous avons choisi ce lieu où, comme vous savez, l'Eglise cherche et détermine ses destinées en certaines heures historiques, qui, nous devons le croire, sont dominées non par le vouloir des hommes, mais par la mystérieuse et amoureuse assistance du Saint-Esprit. Aujourd'hui, ici même, en clôturant cette pieuse cérémonie, Nous invoquerons le même esprit pour la sainte Eglise, que Notre fonction apostolique embrasse et représente, et pour vous aussi, membres, préposés et responsables fils de votre et de notre Compagnie de Jésus.

Cette supplication que nous adresserons ensemble au Saint-Esprit sera comme la sanction des travaux que vous avez accomplis avec grand soin durant ces jours décisifs. Vous avez soumis à un examen sévère votre Compagnie et son oeuvre. Peu de temps après la tenue du Concile Oecuménique Vatican II, vous mettez comme un terme à quatre siècles d'histoire et vous commencez une nouvelle étape de votre vie religieuse avec ses luttes, dans un esprit nouveau et de nouvelles perspectives.

Cette rencontre, Frères et Fils très chers, a donc une signification historique particulière. A vous comme à nous, elle donne l'occasion de déterminer en le précisant le rapport réciproque qui existe et qui doit exister entre la Compagnie de Jésus et la Sainte Eglise qu'à titre de pasteur, par mandat du Christ, Nous gouvernons, Nous unifions et Nous représentons.

Quel est ce rapport? A vous et à Nous de répondre chacun à notre tour.

Les bruits qui ont couru

Fils de saint Ignace, soldats de la Compagnie de Jésus, voulez-vous être encore maintenant, à l'avenir et à jamais, ce que vous avez été pour l'Eglise catholique et ce Siège apostolique depuis votre fondation jusqu'à nos jours? Il n'y aurait pas lieu de vous poser la question si Nous n'avions entendu, au sujet de votre Compagnie — et d'ailleurs d'autres familles religieuses — certaines nouvelles et rumeurs qui, il Nous faut bien le dire, Nous ont stupéfié et, quelques-unes profondément affligé.

Sous le coup de quelles idées étranges et aberrantes s'est-on demandé, en certains groupes de votre immense Compagnie, si celle-ci devait rester telle que l'ont façonnée pour la gloire de Dieu, la défense de l'Eglise et l'émerveillement du monde, le saint qui la conçut et la fonda, qui l'organisa d'après des règles très sages et très fermes, et une tradition plusieurs fois séculaire, mûrie par une expérience des plus consciencieuses et confirmé par les plus hautes approbations? Est-ce que l'esprit de certains des vôtres serait gagné à la théorie que les choses humaines dépendent absolument de la loi historique selon laquelle le temps doit obligatoirement anéantir ce qu'il produit, comme s'il n'existait pas dans l'Eglise un charisme de vérité permanente et de stabilité irréfragable, dont cette pierre du Siege apostolique est le symbole et l'assise? En ce qui concerne l'ardeur apostolique dont brûle votre Compagnie entière, n'a-t-on pas cru nécessaire, pour accroître l'efficacité de votre travail, de répudier tant de vénérables coutumes spirituelles, ascétiques et disciplinaires, comme si elles n'étaient plus une aide mais une entrave à l'expression plus libre et plus personnelle de votre activité pastorale? Et c'est ainsi qu'on a pensé qu'il fallait atténuer cette obéissance austère et virile qui a toujours caractérisé votre Compagnie et qui lui a donné sa structure évangélique, exemple lumineux et à toute épreuve, comme si elle s'opposait à la personnalité et ralentissait l'action, effaçant ce que le Christ, l'Eglise et votre école spirituelle ont magnifiquement enseigné au sujet de cette vertu. Il s'en est donc peut-être trouvé pour s'imaginer qu'il n'était plus nécessaire d'imposer à l'âme l'exercice spirituel, c'est-à-dire la pratique assidue et intense de l'oraison, l'humble et fervente discipline de la vie intérieure, l'examen de conscience, le colloque intime avec le Christ, comme si l'action extérieure suffisait seule à maintenir l'esprit éclairé, fort et pur, et à l'unir à Dieu; comme si cette richesse de moyens spirituels ne convenait plus qu'aux moines, qu'elle cessait d'être l'armure indispensable au soldat du Christ.

Peut-être encore quelques-uns ont-ils eu l'illusion que pour répandre l'Evangile du Christ, il fût nécessaire de prendre les habitudes du monde, sa mentalité profane, jugeant des moeurs modernes selon les normes du naturalisme, oubliant encore ici que l'approche apostolique auprès des hommes, du messager du Christ ne peut être une assimilation telle qu'elle fasse perdre au sel sa saveur brûlante, à l'apôtre sa vertu originale?

Demeurer fidèles aux principes des constitutions

Ces nuages ont donc paru dans le ciel mais votre Congrégation en ses débats les a en grande partie dissipés. Avec quelle joie en effet nous avons appris que vous, vous-mêmes, forts de la rectitude qui a toujours animé vos volontés, après un diligent et sincère examen de votre histoire, de votre vocation particulière, de votre expérience, avez choisi de demeurer attachés et fidèles à vos Constitutions fondamentales, refusant d'abandonner une tradition qui chez vous jouissait d'une continuelle actualité et vitalité apportant seulement à vos règles telles modifications particulières que la rénovation de la vie religieuse proposée par le Concile non seulement autorisait, mais réclamait. Vous n'avez

(Suite à la cinquième page)

L'ACELF va lancer une vaste enquête sur le fait français

MONTREAL — La situation des groupes francophones dans toutes les provinces du Canada fera l'objet du congrès annuel de l'Association canadienne des éducateurs de langue française qui se tiendra à Ottawa en août 1967.

Ce congrès sera précédé d'une vaste enquête qu'effectueront les conseils régionaux de l'ACELF dans l'Ouest du pays, en Ontario, au Québec et dans les Maritimes.

C'est ce qu'a annoncé il y a dix jours M. Léopold Garant, président de cet organisme, à la suite d'une réunion du conseil d'administration de l'ACELF, à l'hôtel Montréal Airport Hilton.

M. Garant, ancien président de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec et maintenant conseiller spécial auprès de cette association, a également révélé que le conseil d'administration de l'ACELF avait décidé de mettre sur pied un département de recherches qui, travaillant d'abord avec des moyens limités, serait chargé d'effectuer une enquête permanente sur le fait français au Canada.

Il a précisé que l'ACELF ne disposait pas des fonds nécessaires pour réaliser ce projet, mais comptait sur la coopération de plusieurs groupes privés ou publics, y compris les gouvernements "intéressés à la culture française et à l'unité du pays".

Parmi les autres décisions prises par le conseil d'administration de l'ACELF, il y a celle d'adhérer à la Fédération du français international, un organisme linguistique qui groupe divers groupements privés soucieux de la qualité de la langue française.

M. Garant a précisé que cette fédération tiendra son congrès biennal à Québec au cours de l'année 67. L'ACELF est le premier groupement canadien à en faire partie.

L'ACELF a également maintenu sa décision de prendre part aux états généraux du Québec. (Elle était de fait représentée par six délégués aux assises du 26 et 27 novembre.)

L'Association des éducateurs de langue française a, d'autre part, ratifié un projet d'échange de professeurs de langue française et de langue anglaise entre les différentes provinces.

Ce projet sera réalisé conjointement avec la Canadian Education Association, avec la coopération des ministres de l'éducation qui ont voté une somme de $100,000 à leur conférence de septembre dernier.

Soixante professeurs, soit 30 de chacune des deux langues officielles au Canada, pourront effectuer un stage d'environ 2 ans dans une autre province où ils enseigneront leur langue maternelle à des élèves de l'autre groupe linguistique.

Ces professeurs, en plus de recevoir le traitement que leur versera l'institution qui les emploiera, auront droit au remboursement de leurs frais de déplacements, ainsi qu'à une compensation pour la différence du coût de la vie.

L'ACELF a finalement fait sienne trois recommandations de l'UNESCO et du bureau international de l'éducation sur la recherche pédagogique, le statut des enseignants dans leur propre pays et à l'étranger.



"Au Donjon de la Chanson"

"Oui, ça bouge", notre génération de jeunes! Ça, on le savait. Mais ce qu'on ignorait probablement, c'est qu'elle chante aussi cette génération de jeunes. Vous l'avez certainement constaté si vous êtes allés à l'une des 7 "Boites à Chansons" régionales, organisées par les Jeunes Franco-Manitobains (J.F.M.).

N'allez pas croire que c'est venu et disparu comme un feu de paille. Ah non! La preuve en est que les Jeunes Franco-Manitobains ont invité les meilleurs talents de la province à s'unir pour présenter quelque chose de mieux encore "Au Donjon de la Chanson".

C'est le gymnase Notre-Dame (angle des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste) qui a été aménagé pour l'occasion et qui accueillera le 3 décembre prochain ces vedettes provenant de tous les coins de la province. Ci-dessus l'une de ces vedettes qui vous promettent des moments de vie ardente... en beauté: il s'agit de Paul DeGagné, élève de l'Institut Collégial Provencher, à St-Boniface. La photo est de "Perrin du Manitoba".

Franco-manitobains, si vous doutez encore du potentiel et du savoir-faire de nos jeunes, ou si vous croyez avoir perdu espoir pour le fait français au Manitoba, eh bien! venez "Au Donjon de la Chanson", le samedi 3 décembre, à 8 h. 30 p.m. Cette soirée sera pour tous, le meilleur des fortifiants. — AGN

Lettre de l'A.C.F.C.

Bien cher ami et compatriote,

C'est certain qu'il y aurait de quoi trouver à redire au sujet des activités, de la vie et de la publicité de l'ACFC . . . en ce "jour d'aujourd'hui" . . .

C'est vrai qu'on pourrait multiplier à son égard: critiques, remarques, mécontentements, allusions, haussements d'épaules, plus ou moins flatteurs.

C'est certainement vrai qu'elle n'a pas fait tout ce qu'elle aurait dû faire. C'est absolument sûr qu'on pourrait aligner toute une série de besognes, de contacts, de pressions, d'influences, d'entreprises qu'elle aurait dû lancer, prôner, pousser, soutenir, etc. . . .

Ce qui est sûr et certain aussi, c'est qu'elle a fait ce qu'elle a pu avec les moyens qu'elle avait, en hommes et en ressources financières.

Mais avant de jeter la pierre, toute personne mûre d'esprit et de coeur s'examine un peu elle-même d'abord, réfléchit sur sa propre participation en temps et en argent à l'oeuvre de l'ACFC depuis les dernières dix années, puis étudie tous les autres facteurs qui entrent en jeu pour l'enseignement du français en Saskatchewan, surtout aligne la longue liste d'obstacles qui barrent la route au plein épanouissement de la culture française dans la province, à commencer par des lois néfastes faites pour étouffer à petit feu tout souffle français; l'ignorance et l'indifférence des pouvoirs civils; le manque d'Ecole Normale depuis toujours, donc par suite logique le manque de professeurs compétents; les milliers de parents formés par ce système scolaire "à sens unique", donc nationalement déformés, désaxés, désorientés et qui s'en foutent aujourd'hui "comme de l'an quarante" . . . et leurs milliers de descendants maintenant avec un service de Télévision, suprêmement aguichant, anglo-formant au suprême, etc. . . . etc.

C'est dans ce monde-là — il faut bien l'admettre — que les chefs de l'ACFC et les quelques centaines de familles encore convaincues et ferventes doivent travailler, maintenir, entreprendre. Ce n'est pas une sinécure.

Et, malgré tout, ils ne lâchent pas, ils tiennent, ils avancent. Ils continuent de payer et de leur personne et de leur argent et de leur temps.

L'ACFC doit continuer d'exister. Les Messieurs du Ministère de l'Instruction Publique le disent implicitement; les "Colleges of Education" des Universités de Saskatoon et de Regina l'exigent pour l'enseignement du Français et du French; un toujours plus grand nombre d'anglophones — ô revirement du sort! — la réclame en désirant apprendre le français à grands frais; toute personne intelligente francophone le voit bien, le sait bien.

L'ACFC doit continuer de vivre et de rayonner, c'est évident, mais en s'imposant elle aussi un "aggiornamento", un rajeunissement, une adaptation aux besoins nouveaux de 1967; en intensifiant son programme d'éducation nationale auprès des parents, des commissaires, des jeunes; en se lançant dans une grande aventure, avec force publicité, s'il le faut! — pour rejoindre TOUS CEUX qui sont intéressés à la culture française où qu'ils se trouvent en Saskatchewan, en exploitant au maximum les grands moyens de communication: journal, radio, télé, cinéma, film, disques, chants, jeux, loisirs, etc...

Le patriote moderne donc, s'il ne peut pas servir "dans les forces", comme on disait au temps de la Grande Guerre, peut certainement, quand même, aider "dans la réserve", au foyer, à l'école, dans la paroisse, dans la ville. Il peut certainement fournir le "nerf de la guerre", c'est-à-dire l'aide financière, l'argent.

En plus de sa contribution régulière de membre, il voit à faire partie du **CLUB des 200.** Il souscrit $25.00 pour montrer son intérêt, son désir de voir "à ce que ça marche!", pour montrer son intention d'intervenir si "ça ne va pas à son goût".

Ce CLUB d'amis de l'ACFC tient à ce que la langue et la culture françaises s'affirment de plus en plus en Saskatchewan. Ces AMIS SPECIAUX de l'ACFC, jeunes et anciens, tiennent à ce que la culture française continue à jouer son rôle nécessaire de civilisation, de pensée, de logique, de précision, d'amour des valeurs spirituelles en notre province...

Ces bons amis de l'ACFC souscrivent et font souscrire $25.00 par année, aident ainsi tangiblement ce qu'on a, à bon droit dans le passé, surnommé le "Ministère de l'Instruction française en Saskatchewan".

Ces fervents de l'ACFC — qui veulent être 200 à souscrire chacun $25.00, — posent un geste concret d'amitié et de collaboration ENSEMBLE, épaulent la dure tâche au sang nouveau, aux nouvelles idées, aux jeunes personnalités, aux nouvelles orientations qui la travaillent par l'intérieur.

Nous vous invitons à faire partie du **CLUB des 200.**

Envoyez votre chèque ou **CLUB des 200** de l'ACFC

2800, rue Albert,
Regina, Sask.

Le secrétariat de l'ACFC.

Le Causus Libéral approuve le Français comme Langue d'Enseignement

Tous les amis de la cause française et de l'unité nationale au Manitoba et dans tout le Canada apprennent avec joie l'acceptation, sans hésitation, par le Caucus libéral tenu tout récemment, du français comme langue d'enseignement dans les écoles du Manitoba.

Le député de St-Boniface, M. Laurent Desjardins, avait déjà fait adopter, à l'unanimité, cette même résolution, comme premier pas, au dernier congrès libéral.

Cette décision du Caucus libéral met officiellement au programme du parti libéral, l'enseignement du français au Manitoba.

Les barrières politiques sont par ce fait abaissées. Le temps d'agir est arrivé. Félicitations à tous les artisans de la véritable unité nationale.

L'intégration des étudiants Indiens catholiques dans les écoles provinciales non-catholiques

OTTAWA — L'intégration des étudiants Indiens dans les écoles provinciales non-indiennes, soit publiques, soit séparées, est un élément important du programme fédéral d'éducation des Indiens. Il va sans dire que l' "intégration" dans sa totalité et dans ses aspects les plus divers, comprend beaucoup plus que la fréquentation scolaire. Cette dernière est cependant notre préoccupation majeure à ce moment; et nous limiterons nos considérations à ce sujet.

L'école constitue un des éléments primordiaux dans le processus d'adaptation mutuelle entre les Indiens et les Euro-Canadiens; elle doit donc servir au développement maximal tant de la communauté indienne que de la communauté dite "canadienne". La politique d'intégration scolaire ne réussira que dans la mesure où elle reposera sur le respect de l'identité culturelle du groupe ethnique en question, respect qui s'étendra jusqu'aux besoins les plus particuliers et les plus spécifiques de ce groupe. Le processus d'intégration devra être, de plus, une initiation méthodique des Indiens aux moeurs et aux traditions de la grande communauté canadienne, le tout dans un climat de liberté et de détente.

Pour que l'éducation des élèves Indiens dans les écoles provinciales, publiques ou séparées, soit fructueuse, on devra respecter certaines conditions fondamentales:

1) Les Euro-Canadiens devront accepter les Indiens comme des égaux. Ceci n'est pas toujours facile à réaliser; mais nous croyons que l'accueil franchement accordé à la culture de l'autre groupe comme ayant valeur humaine en soi est d'une importance capitale si l'intégration véritable doit avoir lieu.

2) Le corps enseignant de ces institutions "intégrées" devra posséder une compréhension et une appréciation de la culture et de la mentalité de l'Indien. Il aidera aussi l'enfant indien à reconnaître sa propre culture et à l'apprécier à sa juste valeur, puis il l'amènera graduellement à découvrir les divers éléments de la culture dite "canadienne".

3) Le niveau socio-économique des deux groupes concernés doit se ressembler suffisamment pour éviter tout conflit de valeurs sérieux. Une disparité trop prononcée à cet égard entraînera, à notre avis, un délai dans l'intégration projetée, jusqu'à ce que la parité soit établie.

En conséquence des principes énoncés ci-dessus, les Pères Oblats missionnaires endossent le programme d'intégration scolaire, moyennant les conditions suivantes:

1) Que cette orientation ne soit pas imposée arbitrairement, mais acceptée librement par la population indienne concernée.

2) Que les droits des parents en ce qui concerne l'éducation de leurs enfants soient respectés, surtout le droit à l'école confessionnelle. En conséquence, ce programme d'intégration devra prendre tous les moyens pour assurer un nombre suffisant d'écoles catholiques.

3) Que les autorités ecclésiastiques approuvent l'application de ce programme d'intégration dans leurs territoires.

4) Que les conditions locales favorisent une intégration réelle et bienfaisante de l'élève indien. Avant de procéder à un tel programme les personnes qui y sont directement intéressées devraient être consultées. Si cette dernière condition semble vague à première vue, c'est qu'elle a des ramifications vastes et profondes. Nous suggérons de plus que certains facteurs d'influence anthropologique, psychologique ou physique entrent en jeu dans tout processus d'intégration. Il serait donc nécessaire d'avoir recours à des anthropologues et sociologues compétents pour déterminer avec le plus de précision possible le moment le plus opportun pour établir un tel programme d'intégration.

En résumé, le Conseil Oblat des Oeuvres indiennes et esquimaudes endosse le programme d'intégration scolaire moyennant les conditions suivantes:

I—Qu'une distinction soit maintenue entre assimilation et intégration;

II—Que ce programme d'intégration scolaire ne soit pas imposé à la population indienne. Elle peut être appliquée là où les parents l'acceptent librement et en pleine connaissance de cause;

III—Que l'évêque du diocèse ou vicariat approuve la politique d'intégration scolaire dans le territoire sous sa juridiction;

IV—Que les conditions locales favorisent une intégration réelle et bienfaisante de l'élève indien dans une école provinciale, séparée ou publique. Avant de prendre la décision finale en ce domaine, on devra consulter les groupes intéressés, c'est-à-dire les parents, l'autorité écclésiastique et les officiers du gouvernement;

V—Que l'intégration scolaire se fasse dans les cadres de l'école confessionnelle, si cela est possible, et si les cours offerts sont appropriés aux talents et capacités des élèves;

VI—Que les élèves indiens soient envoyés aux écoles provinciales, publiques et non-confessionnelles, seulement là où il n'y a pas d'écoles catholiques offrant des cours spécifiques et appropriés aux talents et capacités de ces élèves (écoles techniques, commerciales, d'arts et métiers, etc.);

VII—Que là où un nombre insuffisant d'Indiens catholiques ne justifie pas l'établissement d'une école confessionnelle, ces élèves pourront suivre les cours dans les écoles publiques, moyennant l'approbation des autorités diocésaines;

VIII—Que les élèves indiens catholiques soient logés dans des foyers ou hôtels catholiques lorsqu'ils doivent quitter leur famille pour poursuivre leurs études;

IX—Que les conditions énumérées ci-dessus s'appliquent particulièrement à l'élément indien au Canada. Une étude distincte s'avère nécessaire avant de décider si ces règlements s'appliquent aussi aux Esquimaux.

(Conseil Oblat des Oeuvres indiennes et esquimaudes)

Les Etats Généraux du Canada français

Les délégués des provinces anglophones du Canada, au nombre de 250, et les 1,500 délégués du Québec ont assisté aux assises préliminaires des Etats Généraux du Canada français, sous la présidence de Maître Jacques-Yvan Morin. Le congrès s'est tenu à l'Université de Montréal les samedi et dimanche 26 et 27 novembre derniers. Le but de cette rencontre préliminaire était d'assurer la plus grande représentativité possible et l'étude systématique de nos principaux problèmes.

A la séance d'ouverture, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau, a souhaité la bienvenue aux délégués. Parlant devant une salle comble, M. Drapeau a félicité les artisans de ces assises de ce qu'il a appelé leur volonté de faire un choix éclairé et les a félicité également pour leur souci de démocratisation, pour leur volonté de donner une voix à un peuple si rarement consulté sur son destin, à un peuple qu'il faut à la fois sensibiliser et éclairer afin de le rendre apte à faire en connaissance de cause les options décisives. M. Drapeau a ajouté qu'un peuple fier ne pouvait se contenter de durer, de subsister vaille que vaille, qu'il voulait encore savoir comment, à quel prix et pourquoi il allait durer. Il a précisé qu'il lui semblait y avoir deux conditions fondamentales à la réussite véritables des Etats Généraux: la première, c'est que les Etats soient pleinement, éloquemment représentatifs de tous les éléments et qu'ils le soient de manière incontestable; la seconde, c'est que les Etats sachent déceler les problèmes fondamentaux d'aujourd'hui, qu'ils analysent attentivement toutes les solutions et qu'ensuite ils examinent lucidement toutes les options.

Quarante commissions ont étudié les aspects importants de la nation canadienne-française. Les rapports de ces commissions serviront à formuler un programme réaliste.

A la dernière réunion plénière, les congressistes, à très forte majorité, ont approuvé la tenue de nouvelles élections en avril prochain et également le nom actuel "Les Etats Généraux du Canada français". Les grandes assises générales auront lieu à l'automne 1967.

Avis

L'importante réunion des Commissaires d'Ecoles de Langue française a été remise au mardi 6 décembre prochain, à l'hôtel Niakwa. Le programme reste le même.

Les communistes et la croix

La "Pravda" de Leningrad, dans son numéro du 7 septembre, critique vivement les jeunes gens qui portent une croix au cou; le journal considère qu'il s'agit d'une mode qui se répand, et veut montrer sa nocivité:

"Etant donné que la croix est un emblème qui nous est idéologiquement étranger, un emblème religieux, et que derrière se profilent des siècles d'esclavage de l'esprit humain, pourquoi ces jeunes se permettent-ils d'être frivoles avec une chose qui est profondément contraire à notre idéologie?", demande ce journal.

En juillet, la "Komsomolskaya Pravda", organe des jeunes communistes, avait élevé une semblable protestation.

L'ouverture au monde est-elle l'Ouverture à Gauche?

Si Vatican II a été, comme je le crois, une mise à jour de l'Eglise, une présentation adaptée du dépôt de la foi, il est clair que son intention est de COMPLETER les valeurs traditionnelles par les valeurs nouvelles.

Il s'agit de COMPLETER le primat du Pape par l'activité du Synode des Evêques. Il s'agit de COMPLETER la formation doctrinale par la formation pastorale. Il s'agit de COMPLETER le ministère des prêtres par l'apostolat des laïcs. Il s'agit de COMPLETER les institutions chrétiennes par l'élan missionnaire. Il s'agit de COMPLETER l'usage du latin par la langue vernaculaire. Il s'agit de COMPLETER la vie intérieure de l'Eglise par le dialogue avec le monde. Il s'agit de COMPLETER la prière personnelle par la prière communautaire...

Un tel travail est difficile. Car dans chaque cas particulier, les proportions de cette complémentarité sont variables. Dans certains cas on peut présumer que les valeurs traditionnelles sont acquises: il convient d'y ajouter les valeurs conciliaires. Dans d'autres cas... les valeurs conciliaires étaient pratiquées dès avant Vatican II, mais au détriment de la place légitime et nécessaire de valeurs traditionnelles délaissées. Là, le redressement est à faire en sens inverse.

Un tel travail est certainement souhaitable. Il peut faire de Vatican II LA CHANCE UNIQUE DES CATHOLIQUES — si les uns et les autres veulent bien ne pas la laisser passer. Si l'on veut bien abandonner la dialectique gauche-contre-droite, cesser d'opposer la personne et la société, le passé et l'avenir, l'ordre et le progrès, et tenter de composer organiquement valeurs conciliaires et valeurs traditionnelles, l'étape capitale sera accomplie.

Satan n'est pas de gauche. Ni Dieu de droite. Mais Satan excite à la dialectique gauche-contre-droite. Et Dieu s'efforce de nous faire dépasser la logique unilatérale des dissensions pour nous rendre complémentaires, "facientes veritatem in caritate" (accomplir la vérité dans la charité). C'est ce que les évêques ont fait au Concile.

MARCEL CLEMENT (l'homme nouveau)

Parlons des écoles paroissiales

Le 21 novembre dernier, MM. Joseph C. Stangl, F. C. Muldoon, C. A. Milanese, J. O. Mager et F. Kennedy, au nom de l'Association des Commissaires d'Ecoles Paroissiales Catholiques du Manitoba, ont présenté un mémoire spécial aux honorables ministres G. Johnson (Education), S. E. McLean (Sesecrétaire provincial) et S. R. Lyons (Procureur général). Après lecture, le mémoire fut abondamment étudié et discuté. Puis les ministres se sont engagés à discuter encore davantage en plein cabinet provincial les trois propositions du mémoire, susceptibles d'alléger éventuellement le fardeau des citoyens qui supportent financièrement les écoles paroissiales que fréquentent leurs enfants, et de donner ensuite la réponse du gouvernement.

Le ton de ce mémoire est éminemment pratique. Mais dès les débuts les porte-parole des écoles paroissiales ont tenu à rappeler, fermement, qu'en 1966 comme auparavant ils rejettent toujours l'injustice qui, en dépit de garanties constitutionnelles, des décisions du Conseil Privé en 1890, de la Loi remédiatrice du gouvernement du Canada en 1895, privent la minorité catholique de ses droits . . . à l'aide financière publique pour ses écoles. Toutefois, parce qu'aucun gouvernement du Manitoba n'a encore osé restaurer ces droits dans leur intégrité, "nous venons à vous pour chercher, de citoyens à gouvernement, si on ne pourrait pas découvrir des ajustements pratiques susceptibles d'alléger le fardeau de nos gens", mais si "le prix de ces ajustements exige que nous renoncions à nos droits constitutionnels, nous devons vous dire de ne pas nous écouter".

Les bourses

Tout de suite après ce préambule, les porte-parole abordent la question des bourses scolaires, "problème mineur, mais potentiellement significatif".

Une des conditions pour obtenir des bourses, selon les règlements établis (Man. Reg. 35/58), exige que l'étudiant soit enregistré dans une école secondaire de la province, et on entend par école secondaire, selon le "Public Schools Act", une école fournissant l'enseignement de n'importe quel grade secondaire dans un district qui reçoit les octrois spéciaux selon les règles concernant les octrois d'aide à l'éducation secondaire.

Cette clause restrictive constitue un terrible exemple de discrimination contre le droit inaliénable et la responsabilité des parents de choisir eux-mêmes l'école qui, à leur point de vue, peut le mieux former et éduquer leurs enfants. Elle tend à détruire cette liberté de choix des parents, et donc annihile le droit primordial des parents sur l'éducation de leurs enfants. Et même si en certains milieux on croit immuable et permanente la situation déplorable actuelle des supporteurs des écoles paroissiales, c'est une conception étrange de la justice que de priver un étudiant des bourses qu'il est académiquement digne d'obtenir, parce qu'il fréquente une école secondaire diocésaine, et non une école secondaire publique.

Donc, dirent les porte-parole, "nous réclamons avec forme que les règlements soient amendés pour permettre aux étudiants, qualifiés à recevoir de telles bourses, de fréquenter les écoles de leur choix et de recevoir quand même le bénéfice de telles bourses".

Un inspecteur spécial

Puisque les parents catholiques continueront à garder leurs écoles aussi longtemps que c'est humainement possible (en dépit du fait que les édifices vieillisent et que les avantages supplémentaires sont rares), le gouvernement doit sûrement s'inquiéter des moyens à prendre pour que les enfants qui fréquentent ces écoles jouissent d'une instruction à la page. Pour cela nous suggérons que l'inspection périodique de nos écoles par le personnel du département d'Education se fasse, à meilleur rendement, par un inspecteur particulièrement désigné pour toutes les écoles paroissiales du Manitoba. La réponse positive à cette demande n'exigera pratiquement aucune dépense supplémentaire, parce que déjà le département d'Education fait inspecter nos écoles.

Une telle décision comporterait plusieurs avantages. L'inspection de notre "système d'écoles paroissiales" se ferait avec continuité, l'inspecteur pouvant mieux s'intéresser à la qualité et au progrès des diverses écoles paroissiales en connaissant les unes et les autres, en établissant des comparaisons, en suggérant des remèdes. Par là même, nos instituteurs acquerraient une meilleure compréhension des hautes normes d'instruction qu'il faut obtenir et conserver, et ils seraient davantage poussés à tout faire pour y parvenir. De telles liaisons avec l'inspecteur, et entre les écoles et leurs personnels, favoriseraient la hausse de l'instruction dans toutes nos écoles paroissiales du Manitoba.

Donc, nous demandons que le gouvernement porte sa part de responsabilité pour aider les parents, les commissaires et les professeurs des écoles paroissiales à maintenir un meilleur niveau d'instruction pour le bien de nos élèves. Le gouvernement y parviendrait certainement si, par exemple, il nommait un inspecteur spécial, de notre foi, qui connait le domaine particulier de l'éducation catholique et ses problèmes propres.

Des octrois spéciaux

Même si le gouvernement croit que nos écoles paroissiales, comme institutions, sont indignes d'obtenir l'aide financière publique, peut-être devrait-il penser que nous les parents et les commissaires, que nos enfants et leurs professeurs sommes des citoyens au moins aussi dignes d'aide pécuniaire . . . que ces familles ou citoyens qui reçoivent des allocations sociales de toutes sortes, même les irresponsables qui ne font rien pour la société qui les nourrit.

Les commissaires et les professeurs des écoles paroissiales sont des citoyens pleinement responsables, éclairés, prêts à tout mettre en oeuvre pour assurer à la gent écolière de leurs écoles une éducation qui la prépare à répondre aux besoins d'un monde de toujours plus complexe et en progrès scientifique constant. Mais pour cela il faut, entre autres choses, de l'argent. Donc nous réclamons du gouvernement manitobain cet argent destiné à former de futurs électeurs et contribuables catholiques. Nous le demandons au gouvernement "provincial" parce que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord a réservé l'éducation aux provinces. Et même si le gouvernement manitobain a cru s'en tirer à bon marché depuis plus de 50 ans, nous n'osons croire que son sens de la justice est totalement annihilé, surtout si on lui demande d'aider les écoles à former pour la communauté tout entière des citoyens capables de l'enrichir, même économiquement, parce que bien préparé dans leurs écoles paroissiales à jouer ce rôle. Sans cela, si la discrimination reste toujours la loi intangible, ces citoyens catholiques pourraient continuer de croire que le Manitoba n'est pas l'endroit où ils doivent mettre à contribution leurs talents humains, puisque le Manitoba n'a pas contribué à leur éducation.

Ceci étant dit, les porte-parole des écoles paroissiales ont réclamé du gouvernement deux choses: 1) que le système d'octrois aux instituteurs des écoles publiques soit élargi pour comprendre aussi les professeurs des écoles paroissiales, selon la même base de compétence et de mérite requise dans les écoles publiques; ou 2) que la province émette et garantisse des pièces justificatives ou des bons (d'un minimum de $200 chacun, donc inférieur au montant actuellement payé par le gouvernement pour un étudiant d'école publique) au nom des parents des enfants qui fréquentent une école privée, paroissiale ou diocésaine du Manitoba, où le programme scolaire du Manitoba est enseigné selon les normes établies par le département d'inspection du ministère d'Education, et remboursables seulement à ou par une telle école.

Ce n'est pas là demander l'impossible, car l'aide publique aux écoles confessionnelles ou séparées est accordée ailleurs au Canada, et aussi au Royaume-Uni et en d'autres régions du monde anglophone.

Conclusion

Les porte-parole terminèrent ainsi leur exposé: "Nous connaissons et apprécions la loi des 'services partagés' dont le gouvernement a assumé la responsabilité, et nous essayons d'en tirer le meilleur parti légal pour le bien de nos enfants. Mais vous devez savoir, comme nous le savons nous-mêmes, que les clauses de cette loi sont loin de résoudre le vrai problème de l'éducation de nos enfants d'âge scolaire. Nous notons cependant qu'en dépit des craintes, et peut-être même des menaces de désordre civil et de désastre politique annoncées avant la mise en force de cette loi, le peuple du Manitoba accepte maintenant les services partagés comme partie du domaine légal . . . Nous croyons qu'avec la diffusion de l'esprit oecuménique, le fanatisme et l'étroitesse sont appelés à mourir au sein du peuple manitobain. Nous nous en réjouissons, parce que si toutes nos légitimes aspirations devaient toujours être bernées ou brisées, nous ne pourrions savoir comment, en tant que minorité, exprimer nos désirs instinctifs de bonne citoyenneté. S'il vous plait, aidez-nous".



Dans l'église St-Edouard de Winnipeg, le 20 novembre dernier, Son Exc. Mgr G. B. Flahiff a remis à cinq prêtres de son clergé diocésain les insignes propres à la nouvelle dignité que l'Eglise leur a conférée à l'occasion du jubilé d'or de fondation de l'archidiocèse de Winnipeg: ci-dessus l'on voit, de gauche à droite, Mgr Maurice J. Cooney, P.D., Gérard Gervais, P.D., curé de St-François-Xavier, Mgr l'archevêque, Mgr Owen J. McInerney, P.A., V.G., Jerome Podbielski, P.D., et Zygmunt Baczkowski, P.D. Le 4 décembre prochain, Mgr Flahiff remettra les médailles, les croix et les insignes de la chevalerie à un groupe de laïcs, hommes et femmes particulièrement méritants, que l'Eglise veut honorer à l'occasion de ce même jubilé d'or. (Photo Napoléon Studio)

Visitons le Pavillon de l'Ouest

Cet article vous donne une description complète des éléments d'exposition, du contenu et des fonctions du Pavillon principal.

Le contenu des éléments d'exposition développe dix sujets principaux: les habitants, les mines, la recherche, l'industrie manufacturière, l'agriculture, la transformation des aliments, la potasse, l'énergie, l'exploitation forestière, les pêcheries.

1. Le visiteur accède au bâtiment par un corridor au plafond bas.

2. Il est amené ainsi à prendre connaissance, sur sa gauche, d'une carte murale du continent nord-américain sur laquelle les provinces de l'Ouest sont mises en évidence. Un panneau identifie le Pavillon, tandis qu'une source sonore souhaite la bienvenue aux visiteurs.

3. Du passage qui contient la carte, le visiteur débouche dans une salle de projection de diapositives. Cette pièce est aménagée de façon à permettre aux visiteurs de circuler librement par l'arrière, tandis qu'un espace balustré les invite à s'attarder pour prendre connaissance d'une brève présentation visuelle.

4. Les images présentées là invitent à faire la connaissance des gens qui habitent l'Ouest. Trois projecteurs synchronisés permettront d'obtenir diverses combinaisons d'images. Ainsi, on projetera tantôt une image seule, tantôt deux ou trois à la fois. Toute la séance est réglée pour une durée de trois minutes et le programme est fait de photographies faisant voir les habitants de l'Ouest canadien dans leur milieu de vie. Tout le cycle comprendra 80 diapositives projetées à deux secondes d'intervalle. A cette présentation visuelle s'ajoutera simultanément un fond sonore de commentaires et de musique. Dans cette pièce, le visiteur pourra s'arrêter pour voir la séance complète ou, s'il le désire, passer sans s'attarder.

5. Une réplique d'une cabine d'ascenseur de puits de mine attend le visiteur au seuil de la section sur l'exploitation minière. En plus des portes d'entrée et de sortie, cette cabine est munie d'un dispositif permettant de la soulever. Une fois que le visiteur sera à l'intérieur, la porte d'entrée se refermera sur lui. Alors, pendant 30 secondes, un léger mouvement sera imprimé à la cabine et le visiteur aura l'impression de descendre dans un puits, après quoi la porte de sortie s'ouvrira sur un passage imitant une galerie souterraine. Pendant que l'on attend à la porte d'entrée de la cage, un message d'une durée de 15 secondes se fait entendre.

6. Cet espace est constitué d'un corridor d'environ 50 pieds de longueur. Cependant, un projecteur dioramique disposé tout au fond crée une illusion optique qui fera que la galerie semblera se prolonger sur une longueur de quelque 300 verges. Sur le sol sont posés deux rails, tandis que la surface des murs et du plafond est faite de roc vif étayé par un boisage. Sur la droite et en retrait, est aménagé un espace où sont disposés quelques outils et appareils mécaniques tels que pelles et perforatrices. Ces outils seront placés et actionnés de façon à illustrer leur emploi. A cela s'ajoutera une trame sonore des bruits qui emplissent les galeries de mines. Avant de quitter cet endroit, le visiteur peut apercevoir au fond du passage un wagonnet rempli de minéral et accroché à un remorqueur. Pour ajouter à l'ambiance, un dispositif chargera l'air d'humidité et d'une forte senteur de houille.

7. A la sortie de la galerie, le visiteur débouche dans une pièce baignée de lumière bleutée et clignotante; il entend un étrange son aigu, tandis que s'offre à sa vue tout un étalage illustrant les activités de l'Ouest canadien dans le domaine de la recherche. Un commentaire enregistré, d'une durée de 15 secondes, complète le tout.

8. Quittant cet étalage, le visiteur est amené par un détour du corridor à la section consacrée à l'industrie manufacturière. Il y a là, sur la gauche, un espace occupé par une sculpture mouvante d'assez grande dimension, faite d'éléments et de pièces produits par l'industrie manufacturière. L'exécution de cette oeuvre a été confiée à un sculpteur de l'Ouest. Une source sonore offre un commentaire de 15 secondes sur l'activité manufacturière. Sur la droite, un élargissement de la pièce renferme un étalage de photographies projetées à vive allure et dont on prend connaissance à travers des visières de masques de soudeur fixées à diverses hauteurs sur le mur.

9. Le visiteur quitte cet élément d'exposition par la gauche et pénètre alors dans un espace très haut en couleurs, traitant de la production des céréales et des denrées alimentaires. Tout cet espace est enclos par une immense diapositive circulaire offrant une vue panoramique d'une scène des moissons dans l'Ouest. Au premier plan, entre le tableau et le visiteur, sont disposés des gerbes de blé, de la verdure et divers articles ou éléments suggérant la campagne, tels que pieux, bouts de clôture, etc... Une source sonore reproduisant les bruits de la grande nature et du vent de la plaine, de même qu'un dispositif odoriférant ajouteront à l'effet saisissant de l'ensemble. Sur la gauche, une projection de diapositives fera voir les méthodes modernes d'agriculture.

10. Au sortir de cyclorama, le visiteur passe par une pièce de dimensions réduites qui a été aménagée pour créer l'ambiance d'une étable. Il y aura une combinaison de formes mouvantes, de sons et d'odeurs. Pour la décoration, on fera un usage abondant des objets caractéristiques d'un ranch.

11. Accueilli par un message enregistré, le visiteur est ensuite amené à franchir, sur un pont, un secteur aménagé à la façon d'une sculpture abstraite d'inspiration industrielle. Cet ensemble sera constitué d'éléments empruntés aux usines de transformation des denrées alimentaires. Une place importante est faite à l'usage d'un transporteur automatique pour la mise en conserve. Ce convoyeur est monté en circonvolution de façon à offrir à l'observateur le spectacle créé par de brillantes boites de conserve circulant et cliquetant tout autour de lui. Les boites disparaissent au bout d'une chute en spirale et arrivent, bien rangées debout, dans un secteur où les reçoit une machine pour la mise en conserve. Une musique entrainante accompagne tout ce mouvement. Enfin, les murs sont décorés de boites de conserves géantes, serties de diapositives en couleur.

12. Suit une chambre de transition dont l'aménagement suggère un entrepôt. La décoration est faite de boites et de caisses montrant la multiplicité des denrées produites ou transformées dans l'Ouest. Une carte décorative illustre la situation de l'Ouest canadien en tant que pourvoyeur des marchés mondiaux.

13. Au sortir de cette chambre, le visiteur est amené par un angle droit à passer dans un espace aménagé comme une véritable galerie de mine de potasse. D'un côté, il verra une copie d'un extracteur de potasse monté de deux lames de sept pieds de longueur. De l'autre, il apercevra le fond de la galerie et l'empreinte laissée par les lames. Une trame sonore comportant un message et des bruits appropriés complète l'ensemble.

14. Fait suite un élément d'exposition traitant de l'énergie et exploitant à fond la forme tubulaire. En effet, dans ce domaine, le tuyau est un objet caractéristique que l'on retrouve partout, qu'il s'agisse d'une génératrice hydro-électrique, de câbles de transmission, de forage pétrolier ou de transport du gaz. Le visiteur passe d'abord par un tube de grand diamètre dont les parois sont couvertes de tuyauterie variée et d'excavations cylindriques. Suit un pont dominant une masse d'eau tourbillonnante, tandis qu'au-dessus, un assemblage hétéroclite de pièces, empruntées à une génératrice hydro-électrique, s'agite dans un bruit de crépitements et de sifflements. La prospection et l'exploitation pétrolières seront d'abord illustrées par un ensemble décoratif d'appareils de forage et de transformation. Il y aura, en outre, une nappe d'huile bouillonnante entourée de valves et d'articles du même genre. En retrait, on peut voir des dispositives, diagrammes et illustrations traitant le même sujet. Le tout est complété par un commentaire enregistré.

15. Le secteur qui suit constitue l'élément d'exposition majeur. Il traite de la forêt, de son exploitation et de ses produits. Par un crochet du tuyau du secteur de l'énergie, le visiteur est amené brusquement à faire face à un gigantesque camion de transport du bois chargé à pleine capacité. Cette machine colossale pèse dans les 120 tonnes et mesure 20 pieds de hauteur sur 14 de largeur et 60 de longueur. Ce mastodonte est placé sur une route de chantier dans un décor fait de verdure et d'arbres de la Colombie-Britannique. Une ouverture elliptique pratiquée dans la toiture est munie d'un appareil créant un brouillard chargeant l'atmosphère d'humidité. Une trame sonore déverse dans cet espace des sons de la forêt (chute d'eau, chants d'oiseaux) et des bruits de chantier (scies mécaniques, moteurs diésels, postes de communication par radio). A cette ambiance saisissante s'ajoute la lumière du jour ruisselant à travers le feuillage. Sur la gauche, un sentier contourne le camion.

16. Un espace de transition permet la prise de photographies et forme l'antichambre du secteur illustrant les produits de la forêt.

17. Ce secteur est formé d'un corridor long de 50 pieds et lambrissé de rondeaux de bois et de panneaux de contre-plaqué recourbé. C'est plutôt de la simple information qui est offerte en ce lieu, au moyen de diapositives en couleur, d'échantillons des produits du bois de sciage et du bois traité, et de la présentation d'utilisations du papier et de produits connexes. Un dispositif odoriférant emplira l'air d'une forte odeur de cèdre fraichement scié. A la sortie du corridor, le visiteur est amené à passer entre une reproduction de rouleaux d'usine à papier, tandis qu'il entend un bourdonnement et qu'il sent le plancher vibrer sous ses pas.

18. De là, le visiteur passe dans un hangar reconstitué tel qu'on les trouve en Colombie-Britannique. Cette cabane comprend une soupente à filets et sert à remiser le nécessaire pour la pêche. Sur la droite, il y a un doris de 9 pieds suspendu à des poulies accrochées à un plafond qui s'élève à une hauteur de quelque trente pieds. Avec la barque, on trouve filets, attirail et diverses pièces d'équipement servant à la pêche.

19. A la sortie du hangar, le visiteur passe d'un embarcadère à la reproduction d'un pont d'embarcation. Sur le côté, on peut voir retirer de l'eau un filet ruisselant et chargé de poissons.

20. Avant la sortie du bâtiment principal, le visiteur passe devant un comptoir d'information où il peut aller aux renseignements; il peut y consulter du matériel écrit ou demander qu'on l'expédie chez lui.

21. A la sortie du pavillon, le visiteur se retrouve sur un petit quai aménagé sur le bord du canal et, par une rampe, il regagne la place publique.

Obstacle au progrès

"Demander que le russe, l'ukrainien, l'italien ou le yiddish aient le même statut que le français au Canada démontre que l'on ne comprend rien à l'histoire du pays, et risque de faire obstacle au progrès qui est une condition essentielle de notre survie comme peuple.

"Je comprends que de nouveaux arrivés puissent prendre quelque temps à comprendre cela, mais il est inadmissible que des chefs politiques ou sociaux les encouragent à penser autrement."

C'est ce qu'a affirmé le député néo-démocrate David Lewis, dans une conférence prononcée devant quelque 2,000 délégués au congrès de la Provincial Association of Protestant Teachers, qui débutait aujourd'hui à Montréal.

TAIPEH — L'analyse d'un cheveu de Napoléon a conduit le Dr Wei, un savant chimiste de Formose, à découvrir un moyen de fabriquer à bon marché la cystine, ce produit, tiré jusqu'à présent de la laine. Selon le Dr Wei, un à deux grammes de cystine suffisent à protéger un homme des effets des radiations atomiques pendant une trentaine de minutes.

C'est une histoir' que l'on ne saurait taire

(Suite de la premiere page)

jours. En quel sens doit se faire l'"aggiornamento"? Est-ce vers la culture française à développer, à répandre, à rayonner? Tout beau! J'applaudis aux enthousiastes bien intentionnés et pleins de zèle. La culture française en vaut la peine. Les étrangers le savent. Ils ramassent de peine et de misère ce que nous laissons tomber. C'est une question de sauve qui "veut"! Il n'y a pas de salut en masse, pas plus pour nous que pour les "fils d'Abraham". Faudra-t-il faire un triage — trente-deux mille, puis dix mille, puis trois cents hommes — comme au temps de Gédéon pour repousser les Madianites? (Juges, ch. 7, vv. 4 — 8)

Tout d'abord il faut faire le point, faire l'unité sur l'essentiel. Pour rayonner il faut la chaleur, il faut la lumière. Les avons-nous? Je pose la question. Une réponse réaliste ne s'improvise pas. Elle appelle un double sondage: de l'opinion, de la situation. Citons, en passant, deux mots de Sydney J. Harris (Catholic Digest, nov. 1966, p. 10, Paradoxes Learned with Age): 1) "... the worst sins are committed by indifference, and not by vice"; 2) "... nobody has power to hurt us or help us as much as we fancy; and mortal hurts are almost always self-inflicted".

Disons qu'un sondage d'envergure révèle tous les éléments nécessaires à une réponse affirmative et enthousiaste: "Nous avons la chaleur. Nous avons la lumière. Nous voulons rayonner!". Deux autres questions se posent: Qui paye les bougies? Qui sont les porte-flambeaux? Il y a une réponse. Une réponse passe-partout.

Vous l'avez peut-être entendue. Vous l'avez peut-être donnée. "L'Association devrait faire ceci, l'Association devrait faire cela!" Exactement, qui est l'Association? Des fois, surtout ces derniers temps, j'ai collaboré avec des membres actifs de l'Association. Je suis peut-être en mesure, autant qu'un autre, de risquer une définition. Plus modestement, disons, une description. Personne, bien sûr, n'est obligé d'y souscrire. En théorie, — je dis bien "en théorie", l'Association englobe tous les Canadiens français du Manitoba qui ont dix-huit ans et plus, et tous ceux et celles qui sont intéressés à la culture française. Ce groupe — (cette foule ... impossible à dénombrer, comme dit l'Apocalypse, Ch. 6, v. 9) — délègue quelques-uns de ses membres à un congrès. Le congrès élit un comité exécutif. L'Exécutif reçoit un mandat imposant, dans le sens de pesant, tellement pesant qu'on pense à Luc, XI, 46: "... vous chargez les gens de fardeaux insupportables, alors que vous-mêmes ne touchez pas à ces fardeaux d'un seul de vos doigts!". Puis chacun "retourne à ses tentes", laissant l'Exécutif à l'exécution de son mandat!

L'Exécutif est composé de volontaires (pas toujours faciles à trouver) qui doivent d'abord gagner leur pain. Tout ce qu'ils peuvent consacrer à l'exécution de leur mandat, c'est une partie de leurs loisirs. Pour ce temps supplémentaire ils ne reçoivent pas un sou. Passe! Qu'ils soient obligés de quêter, de quémander, sans beaucoup de succès, le strict nécessaire à maintenir l'oeuvre, c'est anormal. Mais ce qui devient de moins en moins tolérable, c'est la somme et la variété de travail qu'on attend des membres bénévoles de l'exécutif, dans les circonstances actuelles. Quand on n'arrive guère à payer les comptes courants, comment entreprendre de nouvelles oeuvres, si nécessaires et si magnifiques soient-elles? Cela rappelle singulièrement les avis bruyants et enthousiastes que prodiguent aux joueurs sur la glace, les partisans de l'équipe, debout sur la bande ou assis dans le balcon. Quand l'équipe gagne, tout le monde gagne. Quand l'équipe perd, c'est la faute des joueurs. Jugement sommaire, pas toujours équitable. Les gens de métier, avant de juger, feront enquête: disposition des joueurs, qualité de la glace, état de la température, et autres circonstances atténuantes; force de l'équipe adverse, voire l'arbitre, et donneront aux joueurs au moins le bénéfice du doute.

Comparaison n'est pas raison. Elle éclaire cependant la dure réalité. Avant d'exiger le succès toujours et à tout prix, avant de blâmer, il faudrait enquêter. Enquêter sans idées préconçues. Enquêter sur le travail à faire, sur les maigres moyens dont on dispose, sur les résultats peut-être un peu trop ambitieux qu'on espère. Là-dessus, l'attitude de certains des nôtres à l'endroit de l'Exécutif, présent ou passé, est déroutante. En disant attitude, on pense à antagonisme, à dénigrement. Dénigrer, c'est une activité négative et pas forçante qui équivaut à "pelleter de la boucane", pour reprendre l'expression d'un vieil humoriste.

De nos jours où tout est sur un pied d'affaires, y compris l'enseignement, l'éducation (avec bourses), la culture française, les vedettes, etc., où le temps supplémentaire signifie "salaire-et-demi" ou "salaire-double", la bonne volonté ne suffit plus, ni en qualité, ni en efficacité, ni en vitesse. Au meilleur de ma connaissance, j'ai rappelé plus haut comment l'Association, à ses débuts, a fait appel au dévouement pour garder le français à l'école. On ne louera jamais assez le courage du personnel enseignant. Mais les temps sont changés. Les cadres élargis. Même le but à atteindre est différent. Une organisation à la page, adéquate, et, semble-t-il, coûteuse, s'impose. Une "structure" nouvelle, pour employer le mot moderne servi à toutes les sauces.

Un exemple. A ses frais et dépens, le ministère des Affaires culturelles du Québec a gracieusement envoyé au Manitoba des experts à plein temps pour monter des pièces. Au moins deux fois, à ma connaissance. Grand merci au Québec! C'est merveilleux! De quoi faire rêver "à reculons", ceux et celles qui, "nés trop tôt dans un monde trop vieux" n'ont pas bénéficié de ces largesses.

Des experts à plein temps dans les divers domaines de la culture française. Voilà du positif, du constructif! Mais au Manitoba, tout de suite, on les trouve où? Et, une fois trouvés, qui les paye? L'Association?

Le français est revenu à l'école. Une heure par jour (une période), mais dans le cadre des grandes unités cosmopolites. Quel est le rôle de l'Association dans ce nouveau climat? Qu'elle se donne une nouvelle orientation, c'est normal, c'est parfait. Sauf, qu'actuellement, elle n'en a pas les moyens. Elle vit d'aumônes. Elle vit maigre. Avant de lui dicter sa conduite future, il faut lui fournir de quoi payer ses comptes présents. Exactement, ses dettes. Avant de lui imposer des fonctions, il faut lui trouver des fonctionnaires. Et surtout, avant de jeter par terre les anciennes structures, il faut, le bon sens l'exige, il faut avoir l'essentiel (finances, personnel qualifié, etc.) pour mettre sur pied des structures nouvelles. Je me demande si le dernier congrès, influencé par un groupe assez restreint, du reste, est allé dans la bonne voie. Changer un nom ou un mot, ajouter des membres sur papier (il y en a déjà suffisamment), enlever à MM. les curés leur titre de délégués-au-congrès" ex officio", laisser entendre aux communautés religieuses qu'on en a plus ou moins besoin, tout cela m'est apparu comme des gestes prématurés, pour ne pas dire regrettables. Cela a fait de la peine, inutil, imméritée. Cela n'a rien apporté, que je sache, à la bonne entente. Cela n'a rien apporté à la caisse. Ça, je le sais!

Jusqu'à la mise sur pied, exactement jusqu'à la mise en marche, effective et efficace, d'une structure nouvelle, centrale et locale, en ville et en compagne, laïque ou pas, MM. les curés resteront les hommes de contact, les traits d'union entre les membres actifs de l'Association et l'Exécutif. L'organisation des fêtes jubilaires l'a démontré. Les chargés d'affaires, les officiers, les responsables sont allés d'abord frapper au presbytère. Ils sont toujours non seulement bien reçus, mais efficacement reçus. J'en sais quelque chose et je tiens à dire merci. Un merci filial ou fraternel, selon le cas passé ou présent. J'ai rappelé plus haut, trop brièvement, le dévouement des communautés religieuses. Les rapports financiers, eux, écrivent une histoire étonnante et de longue haleine. Au banquet de l'International Inn, les communautés et MM. les curés étaient éloquemment représentés. Les groupes de la campagne aussi. Ces derniers s'étaient sentis, à tort ou à raison, plus ou moins oubliés. Ils n'ont pas boudé. Ils ne se sont pas payé de mots. Ils ont organisé des fêtes magnifiques chez eux. Ils ont de plus trouvé le temps et les moyens de venir chanter: "C'est une histoire..."

Ces gestes ont le don de me toucher plus que tous les articles, anciens ou nouveaux, de la Constitution. Plus que tous les beaux plans, sur papier ou ailleurs. C'est l'opinion de tous ces membres réalistes qu'il faudrait entendre au prochain congrès.

Mais ce n'est pas à moi, qui reproche aux autres de l'avoir fait, ce n'est pas à moi d'indiquer à l'Association l'orientation nouvelle qu'elle pourra peut-être se donner. Je dis bien à l'Association, la vraie, celle de tous les membres actifs. Non pas celle d'un petit groupe plutôt anonyme, si brillant qu'il soit et si clairvoyant.

Deux mots, et j'ai fini: 1) "... it may take less courage to face death than to face life" (Sydney J. Harris, déjà cité); 2) C'est **notre** histoir' que **nous** avons à **faire**!

Martial CARON, S.J.

Les Etats généraux et les valeurs religieuses

MONTREAL — Un important document de cinq pages, remis aux délégués aux Etats généraux du Canada français qui tiendront des sessions importantes en fin de semaine, et portant sur l'histoire, la famille, la religion, le travail, l'équilibre de la nation, la solidarité nationale et les rapports entre l'Eglise et l'Etat, veut sans doute répondre à certains qui ont accusé ces Etats généraux d'oublier les valeurs chrétiennes et institutionnelles.

Ce document de travail des Etats généraux, notant que depuis quelque 30 ans, les caractéristiques de la nation, quant aux valeurs spirituelles, ont eu tendance à s'atténuer, cite précisément certains éléments de la situation dans le but de mieux concevoir les remèdes qui sont à la portée des Canadiens français.

L'histoire

Celui qui connait l'histoire de la Nouvelle-France sait fort bien que l'atmosphère du Canada à ses origines fut imprégnée de spiritualité et de mystique, note le document. La conception de l'homme, vécue en particulier dans le Québec, a été celle de "l'homme-esprit", avec toute la dignité que cela implique et aussi avec les excès psychiques que le jansénisme français a transportés sur nos rives.

Mais actuellement, précise le document, la conjoncture nationale et mondiale est tout autre. Une tendance à la matérialisation refoule le spiritualisme historique. Les Etats généraux posent donc le problème et demandent de trouver maintenant des remèdes.

La religion

Le document rappelle par ailleurs que la religion catholique romaine a profondément imprégné la mentalité de nos pères et le Canadien français de l'histoire est de tendance religieuse. "Malheureusement, y lit-on, l'incroyance et l'athéisme moderne déferlent, en ces jours, chez nous comme dans le monde, avec une force nouvelle. C'est pour sauver les personnes, pour sauver des vérités et la juste liberté spirituelle que nous devons tenter un effort de redressement. C'est aussi pour sauver la nation canadienne-française, pour lui garder ses racines, et pour lui conserver son espace vital psychique, qu'il faut repenser, renouveler les valeurs chrétiennes et renforcer tout véritable esprit (toute valeur bonne), en notre milieu", explique encore le document.

L'Eglise et l'Etat

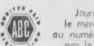
Le plan de travail des Etats généraux reconnait que le progrès des valeurs spirituelles nécessite évidemment "la collaboration entre l'Etat du Québec et l'Eglise", entre le pouvoir temporel et les diverses autorités religieuses.

Faisant remarquer que "l'Etat n'est pas l'Eglise, que distinction n'est pas absence d'entente et que collaboration n'est pas fusion", le plan rappelle que les deux pouvoirs, le spirituel et le temporel, doivent collaborer pour le plus grand bien de la Cité, pour l'avancement de l'Esprit. Et il mentionne: "C'est le principe que nos pères avaient compris et qu'ils appliquaient au meilleur de leurs connaissances dans les fluctuations des temps. C'est le principe qu'un certain nombre de citoyens ne semblent pas voir clairement, de nos jours, dans le Québec. Car un certain laicisme anti-religieux commence à se répandre."

Et plus loin, le document conclut que l'Etat laic peut être d'inspiration chrétienne. "Un tel Etat laic (et non laicisant anti-religieux) doit être de nature libérale, c'est-à-dire respecter la liberté de conscience de tous les citoyens, de toutes les minorités, sans oublier évidemment la liberté de la majorité. C'est vers un tel Etat ouvert, vers une telle synthèse chrétienne que les Canadiens français doivent se diriger. A ce compte, seront protégées et seront animées, à ce compte seulement, pourront vraiment se renouveler et s'épanouir les valeurs spirituelles de la nation canadienne-française."

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.



Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Tirage



Certifié

Administration et publicité: Brunelle Léveillé.
Rédaction, Roméo Bédard, O.M.I.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Souper-rencontre de l'AMMI et chorale de Gravelbourg

Le dimanche 11 décembre aura le souper-rencontre annuel de l'AMMI au gymnase du Juniorat des Pères Oblats, 340, avenue Provencher, St-Boniface.

La chorale du Collège Mathieu de Gravelbourg, sous la direction du R. P. Fernand Binette, O.M.I., participera au programme récréatif qui suivra le souper. Cette chorale s'est acquis une renommée ces dernières années à travers les provinces de l'Ouest. Ceux qui l'ont déjà entendue sont heureux de la voir revenir à l'occasion de cette rencontre.

Les Associés Missionnaires, de même que les Oblates Missionnaires, seront aussi de la partie comme par les années passées. Ces dernières seront présentes cette fois-ci avec leur jeune compagne noire, auteur de chants et de mélodies genre "negro-spiritual".

Des kiosques artistiquement montes longeront tout un mur du gymnase. On y verra illustré le rôle de l'Eglise d'hier face au monde d'hier en contraste avec celui de l'Eglise d'aujourd'hui en face du monde d'aujourd'hui. Les Equipes Missionnaires auront leurs kiosques. Après le souper des explications seront données permettant à tous de profiter du message central et de prendre connaissance du beau travail réalisé par les équipes.

Le R. P. Henri Légaré, O.M.I., nouveau provincial des Oblats, et le R. P. Raymond Beauregard, O.M.I., recteur du Collège Mathieu, seront présents et adresseront quelques mots aux amis des Oblats. Avant le départ, un café sera servi.

Depuis quelques années, l'AMMI (Association Missionnaire de Marie Immaculée) organise ce souper-rencontre pour les membres des Equipes Missionnaires, leurs amis et invités, et pour tous ceux qu'intéresse l'apostolat missionnaire des Pères Oblats. L'an dernier, près de 300 personnes prirent part à cette rencontre.

Ceux qui désirent participer à ce souper-rencontre et bénéficier de tout ce qu'on vient de mentionner sont priés de réserver leur billet au plus tôt, avant le 6 décembre, en s'adressant soit au Centre de l'AMMI, Case postale 721, Winnipeg, Man., téléphone: 775-6372, soit à l'un ou l'autre des responsables de l'AMMI. Le billet est de $2.00. Pour un couple (deux billets): $3.50.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Assemblée sociale

Notre assemblée sociale de décembre aura lieu le lundi 5 décembre prochain. Tous les frères qui ont donné leur nom pour les différents concours feraient bien d'y assister afin de prendre part, immédiatement après la réunion, aux rencontres organisées.

Ligue de 5 quilles

Cinq équipes se livrent une lutte acharnée pour la première place. L'équipe Bilodeau a glissé en quatrième place et l'équipe Jubinville a repris le premier rang. Voici la position des équipes après les joutes de dimanche dernier:

Equipe	Points
Jubinville	53
Jean	50
Proulx	47½
Bilodeau	46
Manaigre	45
Gervais	36
Sala	33
Nolin	25½

RIGOLETTO.

TRIBUNE LIBRE

Monsieur le rédacteur,

C'est avec étonnement que j'ai pris connaissance d'une lettre publiée dans votre journal et signée par Maître Maurice Arpin, de Winnipeg. Je déplore profondément la bataille politique que semble vouloir initier Maître Arpin par cette lettre, car il me semble que s'il y a un domaine où nous devons nous efforcer de faire le moins de politique possible, c'est bien celui de la question du français au Manitoba. Je tiens à déclarer publiquement afin que tous soient en mesure de le savoir et à le déclarer dans les termes les plus clairs possible afin qu'il n'y ait pas d'équivoque, que toutes les revendications que j'ai eu l'occasion de faire en ce qui concerne le français au Manitoba ont été faites comme Canadiens français avant tout et jamais dans le but de l'étroite partisanerie.

Il faudrait tout de même être excessivement naïf pour ne pas réaliser que des porte-paroles Franco-manitobains revendiquent nos droits et travaillent depuis cinquante ans pour restorer le statut officiel de notre langue au Manitoba. Je suis le premier à reconnaître qu'il n'y a pas un homme qui puisse prétendre recevoir tout le crédit si justice est enfin faite aux Franco-Manitobains. Je ne suis qu'un, parmi des centaines, qui a fait ce qu'il a pu pour redonner un statut officiel à notre langue au moins au niveau de l'enseignement. S'il me revient du crédit au sujet de l'adoption de la résolution récemment acceptée par le parti libéral du Manitoba, je l'accepte, reconnaissant toutefois que je ne suis pas le premier, ou le seul membre du parti libéral qui désire l'adoption de ladite résolution depuis longtemps. Toutes mes interventions en chambre ont été faites comme Canadiens français d'abord et avant tout, et souvent à l'encontre du point de vue de certains membres de mon parti. Ces faits sont connus de plusieurs y inclus M. Arpin, ce qui me porte donc à croire que s'il y a partisanerie dans ce domaine, elle repose chez M. Arpin. Je répète qu'il n'y a pas un homme qui puisse prétendre que c'est grâce à lui seul si justice nous a été rendue, soit en partie ou comme nous l'espérons tous, le sera dans un avenir prochain, complètement. Si M. Arpin ou d'autres ont eu l'impression que j'ai proposé l'adoption de cette résolution avec fanfare, je le regrette et le désavoue par la présente.

Je demeure convaincu cependant que l'adoption de cette résolution va contribuer à l'unité nationale et qu'il me sera maintenant plus facile de convaincre notre caucus parlementaire d'appuyer toute législation en ce sens. M. Arpin n'avait pas besoin de nous dire que pour toutes fins pratiques ce sont les votes des députés qui expriment les vraies volontés des partis politiques. Il s'agit là d'une réalité parlementaire et c'est pourquoi je demeure convaincu, étant donné que le congrès libéral a approuvé et accepté la résolution que je lui ai proposée, que la députation libérale devra maintenant endosser les désirs de ce congrès. Je regrette aussi profondément certains événements historiques qu'on attribue, à tort ou à raison, au parti libéral, événements historiques d'une époque résolue, mais qui ont eu de profondes conséquences sur notre avenir.

Comme plusieurs autres Franco-Manitobains cependant, je n'ai aucunement l'intention de m'attarder sur le passé et je me tourne vers l'avenir. Je continuerai de faire tout en mon pouvoir pour que le français jouisse d'un statut officiel au moins au niveau de l'enseignement dans notre province.

J'espère de plus que la lettre de M. Arpin ne représente pas une campagne publicitaire de sa part et que lui aussi se joindra aux centaines de Franco-Manitobains qui, d'une façon ou d'une autre, ont tenté et tentent encore d'assurer la justice pour notre groupe dans la province.

L.-L. Desjardins, M.A.L.,
St-Boniface, Man.

• • •

Monsieur le Rédacteur,

C'est la première fois que je viens faire ma correspondance à travers la Tribune Libre de **La Liberté et le Patriote**, mais après la lettre de Monsieur l'avocat Maurice Arpin, de Winnipeg, dans le dernier numéro de votre journal, je crois bon de faire quelques mises au point.

Il semblerait que depuis quelque temps M. Arpin s'est nommé directeur de tous ceux qui ont quelque chose à faire avec les intérêts des Canadiens français. Mes premiers mots sont donc de dire à M. Arpin que je suis tout aussi intéressé que lui à l'épanouissement de la langue et de la culture française. Je demeure dans le petit village de La Broquerie où non seulement on parle du français, mais où on parle français. J'ai été élu à l'Assemblée législative manitobaine en 1962 et en 1966 pour représenter le comté de La Vérendrye qui comprend le plus grand nombre de villages canadiens-français dans la province tels que St-Adolphe, Ste-Agathe, Ste-Anne-des-Chênes, La Broquerie et Richer où vous trouvez des Canadiens français qui sont vraiment intéressés à leur langue et leur culture au point de vue pratique et non politique.

Durant les quatre dernières années que j'ai représenté le comté de La Vérendrye à la Législature, j'ai pris la parole au sujet de Législation qui avait affaire au Français quand j'ai cru que mes paroles pouvaient aider cette cause. Vous pouvez vérifier dans "Hansard": Session 1963, page 93, 7 mars 1963; Session 1964, page 1509, 26 mars 1964; Session 1965, pages 1988-89-90, 29 avril 1965; Session 1965, pages 2644-45-46, 11 mai 1965; Session 1966, pages 1387-88-89, 29 mars 196.

Lorsque j'ai cru que mes paroles n'aideraient pas la cause, même si cela avait pu m'aider politiquement, je me suis abstenu de parler.

Pour ce qui est de votre allusion dans le journal, à savoir que M. Molgat et moi-même n'étions pas pour parler lors de la convention libérale, laissez-moi vous dire Monsieur l'avocat de Winnipeg que, premièrement, vous ne le savez pas et, deuxièmement, ce n'est pas de vos affaires. Pour ce qui est de M. Molgat, il n'a pas besoin de moi pour se défendre, mais croyez bien qu'il est tout aussi intéressé à l'avancement de la langue française au Manitoba que n'importe quel autre Canadien français y inclus vous-même, Monsieur l'avocat.

Le 23 juin dernier, les gens de mon comté m'ont dit qu'ils étaient satisfaits de la manière dont je les avais représentés et je continuerai de parler ou de ne pas parler selon ce qui sera à mon sens le plus logique de faire au point de vue législation concernant la langue et la culture et non pas simplement au point de vue politique.

Un dernier mot avant de terminer: si vous croyez que la résolution de M. Desjardins à la convention et son Bill en chambre défoncent une porte ouverte, pourquoi ne pas apporter la même résolution à la prochaine convention conservatrice, et que le même Bill que M. Desjardins a présenté en chambre les deux dernières années, soit présenté par le gouvernement cette année. Si la porte est déjà ouverte, ça devrait être facile, et si vous réussissez, loin de vous critiquer, je serai le prémier à vous féliciter, car remarquez le bien, Monsieur l'avocat, je suis beaucoup plus intéressé au résultat que de savoir quel parti l'aura présenté.

Respectueusement vôtre,
Albert Vielfaure,
La Broquerie, Man.

• • •

M. le Rédacteur,

Puisque M. Maurice Arpin s'est permis d'attaquer personnellement notre député M. Laurent Desjardins, dans la Tribune libre de votre journal de la semaine dernière, d'une manière aussi grossière et arrogante, je me vois obligé, comme Canadien français, de venir le défendre. Non pas qu'il soit incapable de se défendre lui-même — il pourrait le faire beaucoup mieux que moi.

Il est regrettable de voir tant d'animosité, de rancune, de vengeance, de jalousie, d'opportunisme parmi un petit groupe "des nôtres" — (pouvons-nous les compter parmi les nôtres?— je me le demande). Nous ne pouvons pas nous payer le luxe d'une chicane continuelle. Il devrait y avoir moyen de s'entendre, surtout sur une question aussi importante que l'usage du français comme langue d'enseignement dans nos écoles. Mais malheureusement il y aura toujours des opportunistes qui, pour s'attirer quelques faveurs, seront prêts à vendre la peau de leurs frères. C'est dégoûtant! C'est révoltant!

M. Laurent Desjardins n'a attaqué personne quand il a tout simplement présenté sa résolution à l'assemblée libérale de Winnipeg, laquelle a été adoptée à l'unanimité par au-delà de 200 délégués. Je crois que c'est une grande victoire pour lui et pour tous les Canadiens français, ce qu'aucun de nos députés dans les années précédentes n'ont pu réussir à faire. Il faut réaliser qu'on n'obtient pas un tel résultat aussi satisfaisant sans travailler avec acharnement et habileté pour y arriver. Donc nous lui devons nos remerciements et notre admiration. Il ne l'a pas fait pour sa gloire personnelle, ni pour une somme d'argent, ni pour un poste de commission. Pour lui la question en jeu dépasse la politique. C'est une injustice flagrante de vouloir lui enlever tout son mérite.

M. Maurice Arpin semble avoir un goût particulier pour les autopsies, mais dans la liste qu'il donne il en oublie plusieurs, entre autres, la pendaison de Riel en 1885. De toute façon ce qui nous intéresse actuellement c'est le présent et l'avenir des nôtres. S'il veut faire de l'histoire il ferait mieux de donner quelques leçons élémentaires à ceux qui l'entourent, particulièrement à son associé, M. K. G. Houston.

Quand M. Arpin, à titre d'aviseur et de conseiller de M. Duff Roblin, pourra convaincre son cabinet et ses membres d'agir d'une manière plus concrète et définitive, nous l'applaudirons avec enthousiasme.

Malgré toute la campagne dénigrante qu'on veut faire contre M. Laurent Desjardins, il a la confiance de la très grande majorité de nos gens, comme ils l'ont démontré à sa dernière élection, et il en jouira encore pour de nombreuses années.

Don Quichotte pouvait être fou mais tous nos canadiens ne sont pas des idiots.

Dr H. GUYOT,
St-Boniface, Man.

P.S. J'envoie une copie de cette lettre à Jean Lesage, Jean Drapeau et Jean Narrache.

• • •

Révérend Père,

Le Comité exécutif de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba me prie de vous faire savoir combien nous avons apprécié l'aide immense et désintéressée que vous avez bien voulu nous donner à l'occasion du jubilé d'or de notre Association.

Votre contribution, sous forme de nombreux articles, a certainement été une part du succès de ces fêtes.

Je vous demanderais également de vouloir bien transmettre ces remerciements au personnel du journal et du Canadian Publishers pour leur participation bien souvent méconnue dans de telles circonstances.

Veuillez croire, Révérend Père, à l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Jacques MOLICARD,
secrétaire général
de l'AECFM.

Cours de Préparation au Mariage à la paroisse du Précieux-Sang

Les jeunes, qui projettent se marier en 1967 et qui désirent se renseigner sérieusement avant de faire le pas décisif, sont invités à s'inscrire aux cours de Préparation au Mariage qui seront organisés au début de l'année en la paroisse du Précieux-Sang.

Les cours auront lieu le dimanche après-midi, de 2 h. à 4 h., à l'auditorium du Club St-Vincent, 191, rue Kenny.

L'inscription se fera à 2 h., le 8 janvier 1967, au Club St-Vincent. Bienvenue à tous les intéressés. Pour plus amples renseignements, veuillez vous adresser à M. Marcel Lécuyer (284-4312) ou à Mlle Claudette Sala (CH 7-8017).

Sainte-Marie

Coupe Grey

Les gagnants de la Coupe Grey furent: M. George Moslenko, 172, avenue Clonard, $100.00; Mme W. Sutherland, 143, avenue Imperial, $200.00, et M. E. Freynet, 380, rue Larivière, $100.00.

Réception de Noël

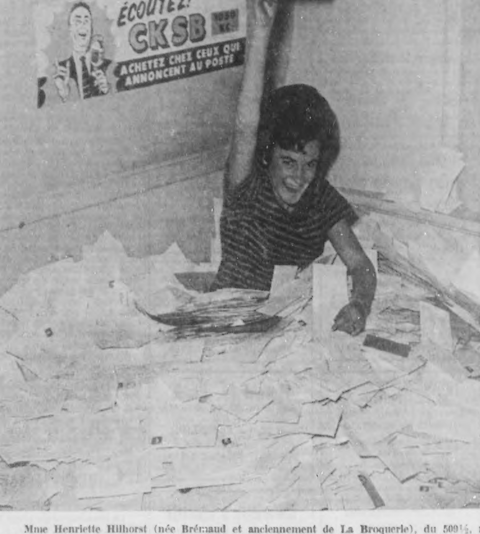
Le 18 décembre, de 2 h. à 4 h. p.m., aura lieu le dépouillement d'un arbre de Noël pour les enfants de la paroisse. Le coût d'entrée est de $1.50 par famille. Chaque enfant de 1 à 12 ans recevra un cadeau, une liqueur douce et des bonbons. S'il vous plait, remettez votre argent et donnez le nom et l'âge de vos enfants pas plus tard que dimanche prochain, 4 décembre. Mettez le tout dans le plateau de quête ou remettez-le directement à M. Léo Grouette, 112, avenue Ellesmere.

Commission scolaire

La réunion annuelle des commissaires aura lieu le mardi 6 décembre, à 8 h. p.m. Espérons que l'intérêt qu'un grand nombre de paroissiens a montré aux élections du 20 novembre se continuera. Et que tous vont se faire un devoir d'assister à cette réunion importante.

Réunion de l'A.P.M.

La réunion mensuelle de l'Association de Parents et Maîtres se tiendra ce 1er décembre, à 8 h. p.m.



Mme Henriette Hilhorst (née Brémaud et anciennement de La Broquerie), du 509½, rue St-Jean-Baptiste, à St-Boniface, est la gagnante du Concours Anniversaire de CKSB. Sa lettre chanceuse, une des 15,000 participations au concours, lui a valu un billet aller-retour pour deux à Paris par Air-France. Mme Hilhorst est employée par Crescent Finance Corp. Ltd., rue Marion, et M. Hilhorst est à l'emploi de Catelli-Habitant Ltd. de Transcona. Ces deux maisons, comme on le sait, annoncent à CKSB. M. et Mme Hilhorst, qui ne sont mariés que depuis sept mois, profiteront de ce sourire de Dame Fortune pour entreprendre une deuxième lune de miel. Le voyage se fera en 1967.

La Banque de Montréal est cinq fois milliardaire

MONTREAL — De nouveaux records sur toute la ligne — actif, prêts, dépôts et bénéfices — c'est ce que révèlent les états financiers de la Banque de Montréal, parus le 25 novembre, pour le 149e exercice clos le 31 octobre.

L'actif de la banque, présentement de $5,423 millions, est en hausse de $426 millions sur 1965, tandis que les prêts se sont accrus de $112 millions et atteignent $3,280 millions.

Les bénéfices réalisés dans plus de 1,000 succursales au Canada et à l'étranger ont touché un sommet de $19,905,599, ou $3.28 par action, à rapprocher du chiffre de $18,730,353 de 1965, qui représente $3.08 par action. La provision pour les impôts sur le revenu, au total, a été de $20,988,731.

En fin d'exercice, les dépôts marquaient un accroissement de $390 millions par rapport à 1965; ils se chiffrent par $4,995 millions. L'épargne personnelle représentait $2,307 millions, $140,000,000 de plus qu'en 1965.

Les prêts, $3,280 millions

Le chiffre global de prêts de $3,280 millions comprend une augmentation de $172 millions pour la catégorie fondamentale des "prêts commerciaux et autres prêts".

Le portefeuille de titres s'est accru de $70 millions et s'élève à $1,046 millions, au lieu de $975 millions en 1965. L'actif "rapidement réalisable" est de $2,091 millions, au lieu de $1,859 millions l'année précédente, ce qui indique un coefficient élevé de liquidité des avoirs.

Les dividendes se sont élevés pour l'année à $14,428,125, ou $2.37½ par action, soit 10 cents de plus qu'en 1965.

Une fois les dividendes payés, le solde de bénéfices pour l'exercice s'établit à $5,477,474, à ajouter au solde de bénéfices non répartis de $1,467,327, reporté de 1965. De cette somme de $6,944,801, on a viré $5 millions au compte de réserve, qui atteint maintenant $168 millions, ce qui laisse un solde de bénéfices non répartis de $1,944,801.

La première banque au Canada

de MERRILL DENISON

Un historique de la Banque de Montréal

(Volume 1)

L'inauguration de la Banque de Montréal, le 3 novembre 1817, a marqué le début des activités bancaires au Canada. Avec un capital versé de $150,000, la banque se lançait dans les affaires, acceptant des dépôts, prêtant de l'argent, négociant des lettres de change étrangères et, surtout, émettant les premiers billets de banque du Canada.

C'est avant tout en raison du sentiment qui poussait les colonisateurs à assurer une monnaie stable qu'un groupe de commerçants montréalais organisa la Banque, sous la direction de John Richardson. Natif d'Ecosse et formé dans les affaires aux Etats-Unis, Richardson, qui a maintenant la réputation d'être le fondateur des activités bancaires canadiennes, essayait depuis 1792 d'intéresser les Canadiens dans cette entreprise. A la fin, il dut trouver un soutien important aux Etats-Unis, et plus de 40 pour cent des premiers actionnaires de la première Banque au Canada furent des Américains.

A cette époque, comme de nos jours, d'importants échanges commerciaux se faisaient entre la Nouvelle-Angleterre et Montréal. Mais, comme il n'existait pas de monnaie canadienne, les transactions se faisaient en livres anglaises, en dollars américains, en francs français et en diverses autres sortes de pièces et monnaie d'échange. Selon un colonisateur, "notre monnaie est comparable à un 'haggis' écossais, fait de contradictions: gruau d'avoine, oignons, graisse de porc, beurre, miettes de pain, sel, poivre, ail, poireaux, persil, etc.".

Le tome un couvre l'origine de la Banque et son historique jusqu'en 1841. Il éclaire d'un nouveau jour la vie au début du Canada, et comme ces renseignements sont le fruit d'une recherche prodigieuse, ils présentent de l'intérêt non seulement pour l'étudiant de questions financières et gouvernementales, mais également pour le plus grand nombre de lecteurs qui s'intéressent à l'évolution de notre nation. Le tome deux paraîtra l'année prochaine, juste avant l'observance du 150e anniversaire de la Banque.

Ce qui devient clair, à la lecture de cette biographie passionnante c'est que l'évolution de la Banque de Montréal est inséparable de l'histoire et de l'expansion du Canada.

La vie même des Canadiens de cette époque est récréée quand, par exemple, l'auteur décrit un transfert d'argent (des centaines de milliers de dollars en lingots) en traineau, de Montréal à Boston, sans crainte apparente d'attaque par des voleurs de grands chemins. L'auteur décrit en détail les problèmes quotidiens, touchant les affaires et d'autres domaines, reliés à l'établissement de la première banque, au point que le lecteur a l'impression de vivre les événements qui se déroulent.

Grâce à cette technique, l'effet et l'influence de l'établissement d'agences et de succursales de la Banque de Montréal sur d'autres collectivités deviennent évidents. L'essor de villes comme Toronto, Québec, Kingston et autres aurait peut-être été bien différent si ces succursales n'y avaient pas été établies.

Quatre-vingts pages sont consacrées à des reproductions en noir et blanc et en couleurs d'illustration, de peintures à l'huile et d'aquarelles, de documents et de cartes anciennes, de dessins à la plume, de gravures et de photographies des premiers billets de banque et de pièces de monnaie, de coffres-forts et de balances, ainsi que de portraits des personnages marquants des annales de la Banque et de l'histoire du Canada.

Un volume de 500 pages publié chez McClelland & Stewart Limited. Traduit de l'anglais par Paul-A. Horguelin avec la collaboration de Jean-Paul Vinay, M.S.R.C.

Chronique de CBWFT

La chanson-thème Expo 67

Le 4 décembre, de 8 h. à 9 h. 30 du soir, **les Beaux Dimanches** présenteront aux téléspectateurs du réseau français de Radio-Canada **Chanson-thème Expo 67.** C'est ce soir-là que l'on connaitra enfin le nom du vainqueur, son âge et sa nationalité, et que l'on entendra en première audition la chanson-thème de l'Expo 67.

L'émission commencera par une conférence de presse réalisée par Roger Fournier. Directement de l'hôtel Windsor à Montréal, MM. Shaw, sous-commissaire de l'Expo, et Anthony R. Hicks, vice-président de la Sun Life; Mmes Hector Perrier, présidente de la Fondation des Amis de l'Art, et Jacqueline Vézina, présidente du Festival du disque, présenteront aux journalistes et aux téléspectateurs le (ou la) gagnant du Concours de la chanson-thème Expo 67.

Organisé par Jacqueline Vézina et ses collaborateurs du Festival du disque, ce concours s'est terminé le 31 août à minuit. Le concours avait déjà exigé de ses organisateurs un travail acharné de tous les instants. Jacqueline Vézina nous dit, entre autres: "Nous avons expédié à tous les pays participants de l'Expo 67 plus de 47,000 dépliants publicitaires; 33 pays ont pris part au concours; nous avons reçu 2,210 chansons qu'il a fallu cataloguer, entendre, juger et classer selon des cotes longuement étudiées."

Et Jacqueline Vézina rit largement. Elle a travaillé énormément mais elle est assurée du succès. Pour elle, ses efforts seront récompensés à compter du dimanche 4 décembre quand la chanson gagnante sera créée à la télévision et, peut-être, sur toutes les lèvres à compter du lendemain et durant les six mois de l'Expo 67.

Immédiatement après la conférence de presse, on enchaine en studio où Maurice Dubois présente le **Gala Chanson-thème Expo.** La comédienne Louise Latraverse animera cette émission qui nous permettra d'applaudir plusieurs des plus grandes vedettes de la chanson canadienne, telles que Pierre Lalonde, Renée Claude, Serge Laprade, Michèle Richard, ainsi que Donald Lautrec qui créera la chanson-thème de l'Expo 67.

"Dossiers" sur l'espionnage

Le lundi 5 décembre, de 10 h. à 11 h. du soir, le réseau français de télévision de Radio-Canada ouvrira ses **Dossiers** de l'espionnage.

L'évasion récente de George Blake, Anglais jugé traitre à son pays, relance dans l'actualité le problème de l'espionnage et enflamme l'opinion publique. Mais l'espionnage est vieux comme le monde et la maitrise parfaite d'une langue étrangère a, selon de très anciens écrits, sauvé la vie à de dangereux espions.

Depuis le cheval de Troie et le sac de Cléopâtre, les appareils de détection ont évolué. D'un satellite, on a photographié des détails, topographiques d'une base secrète, avec une telle précision que les bandes blanches (de 6 pouces de largeur) de son terrain de stationnement apparaissaient dans la photo.

L'émission **Dossiers** exposera les points de vue de spécialistes, anciens agents secrets, sur l'espionnage dans le monde depuis dix ans.

On abordera des sujets comme les grandes centrales d'espionnage dans le monde, l'espionnage moderne, sa technique, sa psychologie, sa morale et son avenir.

FILMS au poste CBWFT

Vendredi 2 décembre

8 h. 30 — **Le jeu de l'assassin:** All. 1961. Drame policier de H. Ashley avec Harry Meyen et Magali Noël. — Un criminel sadique tente de supprimer un témoin gênant. — Scénario bien construit. Mise en scène et photo soignées. Ensemble assez froid. — Milieu frelaté. Climat morbide. Adultes, des réserves.

Samedi 3 décembre

11 h. — **Une fille dans la vitrine:** It. 1960. Drame psychologique de L. Emmer avec Bernard Fresson et Marine Vlady. — Un mineur italien s'éprend d'une prostituée en Hollande. — Côté documentaire intéressant. Manque d'unité et de vraisemblance. Malsain. Atmosphère sensuelle. Déconseillé.

Mercredi 7 décembre

8 h. 30 — **Cette sacrée gamine:** Fr. 1955. Comédie policière de M. Boisrond avec Brigitte Bardot et Jean Bretonnière. — Les frasques d'une jeune fille confiée par son père à un ami qui est fiancé. — Temps morts. Moments de fantaisie. Interprétation vivante. — Légèretés de situations et d'attitudes. Adultes.

Au poste CBWFT

JEUDI 1er DECEMBRE

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Bidule de Tarmacadam
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—L'Extravagante Lucie (C)
8.00—Sauve qui peut (Couleur)
9.00—L'Age tendre
10.00—Vivre
10.30—Zéro, un, Londres
11.00—Cinéma:
"Les Pillards du Kansas"

VENDREDI 2 DECEMBRE

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Roquet, belles oreilles (C)
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Atome et galaxies (Couleur)
8.00—Les Compagnons de Jéhu
8.30—Cinéma international:
"Opération jupons"
10.15—Votre choix
10.45—Les Affaires de l'Etat
11.00—Cinéma:
"Un caprice de Caroline chérie"

SAMEDI 3 DECEMBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Tour de terre
5.00—Les Croquignoles
5.30— Grangallo et Petitro
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Match sur roulettes
7.30—Suivez cet homme (Couleur)
8.00—Sincèrement, Fernand Gignac
8.30—Long métrage:
"Les Bonnes causes"
10.15—Les Couche-tard
10.45—Le Club du piano
11.00—Cinéma:
"La Fille dans la vitrine"

DIMANCHE 4 DECEMBRE

2.15—Cours universitaires
4.30—Les Travaux et les jours
5.00—Signes du temps
5.30—L'heure des quilles
6.30—Expo 67
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Les Beaux Dimanches (C)
10.30—Le Professeur Guillemin
11.00—D'hier à demain (Couleur)

LUNDI 5 DECEMBRE

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Dessins animés (Couleur)
6.00—Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.30—Rendez-vous Côte d'Azur
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Adèle (Couleur)
8.00—Les Belles Histoires
des Pays d'en-haut (C)
8.30—Haute tension (Couleur)
9.30—Tous pour un
10.00—Dossiers
11.00—Les Incorruptibles

MARDI 6 DECEMBRE

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—La Vie qui bat
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Du côté de Québec
8.00—Les Joyeux Naufragés (C)
8.30—Batman (Couleur)
9.00—Rue des Pignons (Couleur)
9.30—Moi et l'autre (Couleur)
10.00—Le Bonheur des autres (C)
10.30—Camera 66
11.00—Ciné-Club:
"La Perle"

MERCREDI 7 DECEMBRE

3.30—Femme d'aujourd'hui
4.30—Bobino (Couleur)
5.00—La Boite à Surprise
5.30—Richard Coeur de lion
6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Jeunesse oblige
7.30—Les Corsaires (Couleur)
8.00—Septième-Nord
8.30—Cinéma du mercredi:
"Cette sacrée gamine"
10.15—Tirez au clair
11.00—L'Abonné de la ligne U
11.30—Les Intrépides (Couleur)

Décès

M. NOEL LAURENCELLE

Le mardi 22 novembre est décédé à l'hôpital général St-Boniface, après une longue et pénible maladie supportée avec une résignation exemplaire, M. Noël Laurencelle, âgé de 28 ans.

M. Laurencelle, natif de La Broquerie, demeurait à St-Boniface. Il était à l'emploi du gouvernement provincial depuis plusieurs années et membre des Chevaliers de Colomb.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Thérèse, trois fils, Michel, Antoine et David; ses parents, M. et Mme Georges Laurencelle, de St-Boniface; trois soeurs, Mme Gérard Kirouac (Jeannine), de La Broquerie, Yvette et Ginette, de St-Boniface; six frères, Ubald, de Hull, Qué., Lucien, Irénée, Gérard, Rénald et Gilbert, tous de St-Boniface.

Le vendredi soir 25 novembre, à 8 h., la dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Desjardins où les prières furent récitées par M. l'abbé Maurice Deniset-Bernier. Le service funèbre eut lieu dans la cathédrale de St-Boniface le 26 novembre, à 10 h. a.m., au milieu d'une foule imposante de parents et d'amis venus rendre un dernier hommage au défunt. M. l'abbé Louis Laurencelle, cousin du défunt, officiait, assisté de MM. les abbés Noël Delaquis et Gérard-M. Lévesque. Les enfants de choeur étaient Mérille et Georges Kirouac, Rosaire Laurencelle et Jean Fréchette.

Au sanctuaire on remarquait la présence du R. P. Louis Rostaing, S.J., du Collège de St-Boniface, MM. les abbés Lionel Bouvier, Georges Damphousse, Léonce Aubin, Walter Shumski et Hervé Dansereau et le R. P. Hubert De Palma, O.P.M., aumônier des Chevaliers de Colomb du Conseil Provencher. Le R. P. Martial Caron, S.J., du Collège de St-Boniface, faisait partie de la chorale.

Les porteurs étaient MM. Roland Gauthier, Maurice Therrien, Robert Beaudry, Alfred Laurencelle et Edmond Beaudry, cousins, et Pierre Pelletier, ami du défunt.

L'inhumation eut lieu au cimetière de St-Boniface, rue Archibald.

Remerciements

Mme Noël Laurencelle, ses enfants et la famille Georges Laurencelle remercient très sincèrement tous les prêtres et religieuses, tous les parents et amis venus de partout pour leur témoigner de la sympathie à l'occasion du décès de M. Laurencelle, soit par offrandes de messes, prières, tributs floraux ou assistance aux funérailles.

Merci très sincère à M. l'abbé N. Delaquis pour ses visites encourageantes à l'hôpital, à la Rév. Sr Lucette Veillette, S.G.M., qu'il aimait tant et qui l'a si bien préparé à cette grande rencontre avec le Seigneur Dieu, aux Chevaliers de Colomb pour leur dévouement, ainsi qu'aux religieuses et gardes-malades de l'hôpital pour leurs soins constants et empressés.

Si tu es l'ami du capitaine, tu peux t'essuyer les mains à la voile.

Proverbe arabe

"La Familiale" de St-Victor, Sask., rayonne d'un bout à l'autre du pays

M. Denis Lalonde, de St-Victor, Sask., un des directeurs de la compagnie d'assurance-vie "La Familiale" fondée à St-Victor il y a quelque 43 ans par son père qui a su y intéresser ses fils, Roger et Denis, viendra au début de décembre à St-Boniface pour y rencontrer les agents de cette compagnie au Manitoba. Le bureau manitobain se trouve à 113, rue Marion. Sous la direction de M. Maurice Ayotte, cinq agents circulent dans tout le Manitoba; la secrétaire du bureau est Mlle Lucille Bohémier, de La Broquerie.

Parmi ces cinq agents se trouve un "nouveau", M. Lionel Carrière, qui travaille pour "La Familiale" depuis un mois et demi seulement. Né à St-Pierre-Jolys le 11 septembre 1930, il y fit ses études élémentaires et secondaires, puis se consacra au travail de la ferme, d'abord avec son père à la ferme familiale, puis à son propre compte. (Les parents, M. et Mme Onésime Carrière, sont tous deux décédés maintenant.) Ensuite, pendant huit années complètes, il fut vendeur et agent de service chez N. L. Poulin, la maison de bonne renommée à St-Boniface qui se charge d'exterminer les bêtes nuisibles. Depuis trois ans et demi, M. Carrière travaillait comme agent d'assurance à la "London Life".

Maintenant il est au service de "La Familiale", cette compagnie d'assurance-vie de l'Ouest qui, du petit village de St-Victor dans le sud de la Saskatchewan, a rayonné à travers tout le pays, d'un océan à l'autre. Il paraît qu'elle compte tout particulièrement un grand nombre de "clients" dans le Québec. Maintenant, les directeurs semblent vouloir consacrer le gros de leurs efforts pour "conquérir" le marché canadien-français de l'Ouest. C'est sans doute pour cela que M. Denis Lalonde viendra au Manitoba dans quelques jours. On dit même qu'avant janvier, en plus de MM. Ayotte et Carrière, il y aura au moins 2 ou 3 autres agents de langue française dans la province pour envahir "le marché franco-manitobain" et même tout le marché manitobain, et expliquer les contrats avantageux d'assurance-vie individuels, familiaux, de groupe, et un "plan d'économie" spécial qui se rattache à l'assurance-vie proprement dite de cette compagnie.

Il est tout de même intéressant de noter que l'Ouest de langue française doit ajouter à son crédit cette compagnie "La Familiale" due à des Canadiens français de la Saskatchewan et rayonnant à travers tout le pays.

Précieux-Sang

Bourse

Mlle Claudette Sala, institutrice à l'école publique du Précieux-Sang, vient de se mériter avec M. B. K. MacDougall la bourse "Caroline Harris Music Scholarship" de cent dollars. C'est ce qu'a annoncé le Département de Musique de l'Université de Manitoba, à la suite des résultats des examens A.M.M. de piano. Les deux concurrents étant ex-aequo recevront chacun un chèque de $50.00.

Claudette est la fille de M. et Mme Hervé Sala. Nous lui offrons nos sincères félicitations.

Sts-Martyrs-Canadiens

Guides et Jeannettes

Le Comité protecteur a changé son exécutif pour l'année 1966-67. Les dames qui se dévoueront au service de la jeunesse sont: présidente, Mme Claude Couture; vice-présidente, Mme Noël Jeanson; secrétaire, Mme Fernand Lanthier; trésorière, Mme Bernard Vrignon; conseillères, Mmes André Desrochers et Raoul Lussier.

Félicitations à ce nouveau comité et remerciement sincère à l'exécutif sortant de charge: Mmes Tétrault, Johnson, Guyot, Mousseau, Legros et Desrochers.

Un beau travail s'accomplit sans bruit dans la paroisse. Espérons qu'il se continuera longtemps.

Départ

M. Louis Wenden, de 147, avenue Lawndale, a pris le paquebot à Montréal, le 14 novembre, en direction de l'Europe où il espère visiter l'Angleterre, la France, l'Espagne et l'Italie.

Louis a aussi le désir de trouver le village natal de son grand-père paternel dont il porte le nom. Ce nom à résonance allemande était pourtant celui de patriotiques français de l'Alsace-Lorraine.

Bon voyage et bonne chance, Louis!

Avis aux ressortissants français

Le Consulat de France à Winnipeg rappelle aux ressortissants français immatriculés au consulat, ou de passage, que pour pouvoir prendre part au scrutin pour l'élection de Députés, Conseillers généraux ou municipaux, ils doivent être inscrits sur une liste électorale en France.

Les Français qui ne sont pas encore inscrits sur une liste ou qui désirent transférer leur nom sur une autre liste, devront en faire personnellement la demande par lettre, sur papier libre, adressée au Maire avant le 1er janvier 1967 et appuyée d'un certificat établi par le Consulat.

Il est rappelé que les Français et Françaises majeures, établis à l'étranger, exercent leur droit de vote par procuration donnée à un mandataire inscrit sur la même liste qu'eux. Les formules de procuration sont délivrées par le Consulat.

Pour tout renseignement complémentaire, notamment en ce qui concerne les communes sur les listes desquelles on peut s'inscrire, les ressortissants français sont priés de se mettre en rapport avec le Consulat de France, 40 Westgate, Winnipeg 1.

Les habiles gens n'entassent pas les connaissances, mais ils les choisissent.

Mme DE LAMBERT.

La vie au Petit Séminaire

Visite de Mgr Hacault

Le mardi 15 novembre, nous avions l'honneur d'une visite de Son Exc. Mgr A. Hacault. Après le souper, il s'adonna à une bonne partie de ping-pong avec Guy Fagnan. Mais il fut difficile de savoir qui remporta la victoire...

Dimanche des Vocations sacerdotales

A l'occasion du dimanche de la collecte spéciale pour le Grand Séminaire, le Petit Séminaire et les Vocations sacerdotales dans le diocèse, M. l'abbé R. Roy, supérieur, était le prédicateur à la cathédrale. M. l'abbé Claude Labrecque fit de même en la paroisse de St-Malo, le dimanche 20 novembre. Pour la même raison, M. l'abbé R. Roy était le prédicateur en la paroisse de St-Norbert, le dimanche 27 novembre.

Semaine des Vocations

La "Semaine des Vocations" fut soulignée d'une manière spéciale au Séminaire, du lundi 21 novembre au dimanche 28 novembre. Le thème de la semaine: "Le prêtre dans la terre des hommes". Chaque jour avait son thème particulier, lundi: dispositions pour répondre à l'appel; mardi: chrétiens engagés pour construire la terre des hommes; mercredi: les qualités du futur prêtre dans le monde d'aujourd'hui: jeudi: ce que le monde attend du prêtre. Pour scruter davantage ce thème, un "panel" eut lieu le soir. Les invités de l'extérieur: M. Germain Champagne, paroisse cathédrale; Mme Odile Arbez, paroisse Sts-Martyrs-Canadiens; M. Paul Ruest, étudiant en Philosophie 2 au Collège de St-Boniface, et M. l'abbé Raymond Baudry, curé de St-Gérard; vendredi: la charité raison du sacerdoce. Pour terminer la "Semaine des Vocations", dimanche soir, présentation d'un film: "Il suffit d'aimer".

Visite de Ste-Agathe

Le jeudi 24 novembre, nous avions la visite de M. l'abbé Adélard Couture, curé, accompagné d'un groupe de servants de messe de sa paroisse. Ils prirent le dîner avec nous après quoi, les jeunes s'amusèrent avec différents jeux intérieurs. Ils nous quittèrent heureux de leur visite au milieu de nous.

Artisanat

Depuis quelques semaines, le comité d'artisanat prépare son programme de l'année. Un atelier a été aménagé à cet effet au sous-sol du Séminaire. Récemment, M. l'abbé Gérard Dionne est venu exposer, au profit des nôtres, certains travaux habilement exécutés par les scouts de St-Norbert. L'intérêt manifesté par les nôtres permet d'espérer une belle exposition pour les parents au printemps.

Jeux intérieurs

La grande compétition des jeux intérieurs est maintenant terminée. Les heureux gagnants sont: Dominoes, Maurice Arpin, Ping-pong, Guy Fagnan, Hockey, Pierre Lemoine, Pichenoles, Donald Foidart, Dames, Robert Leclair, Jeu de poches, Charles Roy, "Chinese Checkers, Donald Foidart, Croquinole, Charles Provost et Donald Foidart, et Anneaux, Raymond Lavergne.

Hockey

L'atmosphère des récréations, surtout celles du soir, nous indiquent facilement que nous sommes en pleine saison du hockey. Les équipes, tant chez les seniors que chez les juniors, ont été formées. Seniors: 1ère équipe, P. Rémillard, capitaine, G. Fagnan,. Claude Roy, R. Lavergne, E. Huberdeau, M. Arpin, G. Lambert et M. l'abbé F. Desjardins; 2e équipe, G. Choiselat, capitaine, G. Lesage, G. Marion, C. Provost, P. Collette, G. Masse, G. LaFleur, H. Dupont et C. Martin; 3e équipe, Charles Roy, capitaine, P. Audette, David Dandeneau, P. Dubé, C. Schimnowski, D. Foidart, Denis Dandeneau et M. l'abbé R. Campeau. Juniors: 1ère équipe, M. Boucher, capitaine, R. Bérard, D. Rémillard, R. Leclair, M. Kirouac, P. Beaudry, C. Dubois et L. Désorcy; 2e équipe: M. Rémillard, capitaine, J.-L. Guay, N. Parent, M. Roy, R. Chaput, G. Lafond, D. Fillion et P. Lemoine; 3e équipe, Raymond Théberge, capitaine, R. Choiselat, L. Robert, R. Tétrault, G. Labossière, E. Dupont, H. Chappellaz et D. Boulet. La rondelle sera mise officiellement au jeu dans quelques jours...

LE CHRONIQUEUR.

Ouverture de la session le samedi 5 décembre

La première session de la 28e législature du Manitoba débutera le lundi 5 décembre prochain tel qu'annoncé jeudi dernier par le premier ministre l'hon. Duff Roblin.

La nouvelle législature, qui comprendra 31 Progressistes-Conservateurs, 14 Libéraux, 11 membres du partie Néo-Démocrate et 1 Créditiste, devra se choisir un nouveau président avant de se mettre au travail officiellement.

Selon l'ancienne tradition, le lieutenant-gouverneur se rendra à la porte de la chambre; mais le secrétaire provincial annoncera que Son Honneur n'y entrera pas avant que les membres aient choisi leur président. Son élection a lieu et le lieutenant-gouverneur, satisfait que les conditions requises sont remplies, entre pour faire la lecture du discours du trône.

Deux nouveaux députés proposeront et seconderont l'adoption du discours du trône: Donal W. Craik, M.A.L., de St-Vital, et Peter Masniuk, M.A.L., de Fisher. M. Craik, âgé de 35 ans, est professeur-adjoint à la faculté de Génie de l'Université de Manitoba et ancien directeur du Conseil des recherches du Manitoba. Il est aussi ancien président de la commission scolaire de St-Vital. M. Masniuk, 46 ans, d'Inwood, est surintendant de section pour la Compagnie des chemins de fer nationaux et commandant régional de la Légion royale canadienne.

Semaine de la Sécurité de Conduite

ATTENDU QUE la Semaine de la Sécurité de Conduite est inaugurée afin de stimuler l'attention du public sur les moyens à prendre pour diminuer le nombre des mortalités et des souffrances causées par les accidents de la route chaque semaine de l'année;

ET ATTENDU QUE c'est la responsabilité des automobilistes et des piétons de profiter de la Semaine de la Sécurité de Conduite pour pratiquer des techniques de conduite et de marche sûres, avec sincérité et attention, afin qu'elles leur deviennent assez familières pour qu'ils s'en servent instinctivement en tout temps;

OR, DONC moi, Stephen Juba, maire de la Cité de Winnipeg, dans la province de Manitoba, par la présente PROCLAME la période entre le 1er décembre et le 7 décembre inclusivement:

Semaine de la Sécurité de Conduite

et demande instamment que nos citoyens obéissent avec diligence à toutes les lois de la circulation et conduisent avec courtoisie et défensivement cette et toutes les semaines.

Datée à Winnipeg ce 30e jour de novembre 1966.

Maire Stephen Juba.
"Dieu Protège la Reine"

Solution coopérative aux problèmes des consommateurs

MONTREAL. — Tel qu'annoncé, les dirigeants des institutions financières du mouvement coopératif québécois se sont réunis à Montréal avec les dirigeants de la Fédération des Magasins Co-Op pour préciser les modalités de leur collaboration à la mise en oeuvre d'un plan de développement et d'expansion des coopératives de consommation dans les différentes régions de la province. La réunion était tenue sous l'égide du Conseil de la Coopération du Québec.

Devant le malaise senti par les consommateurs de la région métropolitaine de Montréal, la Fédération des Magasins Co-Op modifiera ses projets pour répondre plus rapidement aux besoins exprimés.

La réunion prévue dans la région de Montréal d'ici la fin du mois groupera les principaux représentants des secteurs coopératifs, des corps intermédiaires et des groupes sociaux.

A cette occasion, la Fédération des Magasins Co-Op communiquera ses intentions et ses projets précis. Il s'agira, en fait, de trouver réponse aux questions: 1) les consommateurs de Montréal veulent-ils vraiment des coopératives?; 2) dans quelle mesure sont-ils prêts à collaborer à l'édification de leurs propres entreprises coopératives?.

En somme, la Fédération des Magasins Co-Op est prête à jouer son rôle, et il faut maintenant donner la parole aux consommateurs qui décideront ce qu'ils veulent faire.

Les adeptes de l'action rapide trouveront peut-être que le procédé suivi par le Mouvement Coopératif accuse des lenteurs difficiles à expliquer. Cependant, ceux qui connaissent la formule coopérative savent que ce sont en définitive les consommateurs qui seront les propriétaires des entreprises que la Fédération des Magasins Co-Op est prête à établir dans la région de Montréal métropolitain. C'est à ces propriétaires éventuels qu'il appartient maintenant d'accepter ou de refuser le projet. C'est ce qui se fera au cours des jours et des semaines qui viennent.

Il importe de noter que même si les préoccupations de la Fédération des Magasins Co-Op sont centrées surtout sur la région de Montréal, les consommateurs des autres régions de la province ne sont pas pour autant oubliés. Dans un avenir rapproché, eux aussi auront l'occasion de mettre sur pied leurs propres entreprises coopératives de consommation... s'ils le veulent.

Le Conseil de la Coopération du Québec.

JACQUES LABRECQUE

L'Association Québec-Manitoba

Jacques Labrecque à Winnipeg

Jacques Labrecque a plus d'une corde à son arc. En plus de sa riche voix de baryton, son esprit vif et mordant, la mobilité expressive de son visage, son talent de mime et de diseur ont contribué au succès extraordinaire qu'il remporte chaque fois qu'il paraît en public.

C'est dans une dizaine de jours que les Franco-manitobains auront l'occasion de revoir cet artiste de renommée internationale. En effet, M. Labrecque présentera un concert-récital le 9 décembre prochain au théâtre Playhouse à compter de 8 h. 30.

M. Labrecque fit ses débuts à Montréal lorsqu'il avait seulement 17 ans. En 1949, il se rend à Venise pour participer au Festival International de folklore et passe les sept années qui suivent en Europe. Il y donne plusieurs tournées de conférences-concerts, sous les auspices de l'Alliance Française. Partout on l'accueille chaleureusement et la presse lui accorde des revues enthousiastes.

De retour au Canada en 1956, il donne des douzaines de concerts-conférences pour les Jeunesses Musicales du Canada, ainsi que d'autres sociétés de concerts.

Aujourd'hui peu d'artistes canadiens interprètent aussi fidèlement les chansons de folklore du Canada français et en parlent avec autant d'autorité que Jacques Labrecque. Sa curiosité et ses patientes recherches l'ont conduit à une compréhension nouvelle des sources du folklore canadien, celui du Canada français en particulier, et ceux des Indiens et des Esquimaux.

C'est seulement en janvier dernier, grâce à l'Association Québec-Manitoba, que M. Labrecque découvre le Manitoba et l'Ouest canadien. L'accueil chaleureux que des centaines de Manitobains des deux langues lui accordent au cours de sa série de récitals ont vite fait de le gagner à la "cause" manitobaine.

Et voici que la semaine prochaine, Jacques Labrecque sera de retour au Manitoba, pour nous révéler à nous-mêmes, et aux anglophones, avec des chansons comme celle-ci:

Ça y allait su' les billots
y'en a un qui part su'le dos...
Y'avait du bon lard salé,
soupe aux pois, pis du bon thé,
du ragoût d'pattes de cochon,
des bonnes binnes, pis du jambon.

Pas étonnant que Le Canard enchaîné, journal satirique français, ait pu écrire: "Jacques Labrecque attaque les vieilles chansons de son pays comme un bûcheron attaque les arbres... on voit voler les copeaux".

Traineau chargé, fusil et coutelas, trappeur du Canada, Jacques Labrecque, coureur de bois, chante la liberté, son pays en liberté.

Venez le voir, l'entendre de nouveau au Playhouse, le 9 décembre. Les billets sont en vente Chez Huot, à la Librairie Lumen, au Record Room et au Attractions Ticket Office (chez Eaton's), ainsi qu'à plusieurs centres ruraux de la province.

Communiqué de l'Alliance Française

L'Alliance Française désire faire part à ses membres et amis qu'elle offrira un film français de Jacques Demy, intitulé "Lola", le mardi 6 décembre, à 8 h. du soir, dans la salle académique du Collège de St-Boniface.

Blé: 7 pays doivent $405 millions au Canada

OTTAWA — Sept pays communistes devaient à la Commission canadienne du blé la somme de $405,000,000, au 30 septembre dernier, a déclaré le ministre du commerce, Robert M. Winters.

Dans une réponse écrite au député créditiste de Kamouraska, M. Charles-Eugène Dionne, la liste des pays concernés et les sommes dues sont les suivantes:

Bulgarie, $26,000,000; Tchécoslovaquie, $75,000; Hongrie, $7,000,000: Pologne, $83,000,000: Yougoslavie, $8,000,000: Chine communiste, $188,000,000: Allemagne de l'Est, $18,000,000.

Les cinq premiers ont acheté du grain entre 1960 et 1965 aux termes suivants: 10 pour cent comptant, et le solde, y compris les intérêts, à être payés dans les 24, 30 et 36 mois après expédition. Quant à la Chine communiste et l'Allemagne de l'Est, les termes étaient 25 pour cent comptant, et le solde, y compris les intérêts, dans 18 mois.

La vie sans gaieté est une lampe sans huile.

Walter Scott

SCOUTS CATHOLIQUES

Partie de cartes

Le 27 novembre, un très grand nombre de parents et amis des scouts sont venus assister à la 2e d'une série de trois parties de cartes au profit des scouts de St-Boniface.

Le comité remercie sincèrement M. Henri Hince pour la magnifique boîte de gâteaux de Noël. La gagnante au tirage fut Mme Alexandre Rowan. Merci à Mmes Yvon Fortier, et L. Lemoine en charge de la soirée, et aux parents et amis qui ont répondu à leur demande. Merci aussi à MM. les abbés L. Aubin et M. Giroux de leur belle coopération.

Revenez-nous tous pour la dernière partie de cartes d'avant Noël, le 4 décembre, à la salle Jubinville au sous-sol de la Basilique.

Le comité désire souhaiter un prompt rétablissement à M. H. Hince, malade à la maison.

La mode: le seul colonel ayant assez de poigne pour faire marcher un régiment de femmes.

Guy DUPREHAULT.

Texte de l'allocution de Paul VI à la Congrégation des Jésuites

(Suite de la première page)

voulu infliger aucune blessure à la loi sacrée qui vous fait religieux, qui vous fait jésuites. Vous avez, au contraire, porté remède à l'usure du temps passé et assuré des forces nouvelles pour les épreuves de l'avenir. Parmi les fruits mûris dans vos laborieuses discussions celui-ci surtout primera: vous avez assuré non seulement sa conservation et un gain positif au corps de votre Société, mais vous avez surtout assuré son esprit. A cet égard, Nous vous invitons chaleureusement même pour l'avenir, à assurer dans le programme de votre vie, le primat à l'oraison, ne vous éloignant pas des enseignements reçus. D'où, en effet, le religieux tire-t-il inspiration et énergie pour sa propre sanctification surnaturelle sinon de la grâce divine qui nous vient comme une eau vive par les humbles canaux de la prière et par l'intime recherche du colloque divin, spécialement de la sainte liturgie? D'où l'apôtre tirera-t-il l'élan, la direction, la force, la sagesse, la persévérance dans sa lutte contre le démon, la chair et le monde? D'où l'amour pour aimer les âmes à sauver et construire l'Eglise à côté des ouvriers chargés et responsables de l'édification de l'édifice mystique? Réjouissez-vous, fils très chers! Telle est la voie, ancienne et nouvelle, de l'économie chrétienne; telle est la forme qui fait le vrai religieux disciple du Christ, apôtre de l'Eglise, guide de ses frères, croyants ou non. Réjouissez-vous! Notre bienveillance, bien plus, Notre coeur, uni au vôtre, vous soutient et vous accompagne.

Ainsi donc, vos délibérations exceptionnelles sur la formation de vos scolastiques, sur la soumission au magistère et à l'autorité de l'Eglise, sur les critères de la vie religieuse, sur les normes directrices de votre action apostolique et de votre coopération pastorale, sur la juste interprétation des décrets du Concile oecuménique et sur leur application pratique, et sur d'autres problèmes du même genre, ces délibérations il faut les interpréter comme des réponses à notre question. Oui, bien sûr, les fils de saint Ignace qui s'honorent du nom de jésuites demeurent constants avec eux-mêmes et fidèles à l'Eglise! Ils sont prêts et forts! Ils ont laissé tomber les armes émoussées par l'usage ou moins efficaces peur en prendre de nouvelles avec la même obéissance, la même ardeur à se donner, la même volonté de conquêtes spirituelles.

Confiance et gratitude du Saint-Père

Et voici surgir maintenant l'autre question, celle qui définit les rapports de votre Compagnie avec la sainte Eglise et, de manière spéciale, avec le Siège apostolique. C'est sur vos propres lèvres que nous recueillons en quelque sorte cette seconde question: l'Eglise considère-t-elle, le successeur de saint Pierre considère-t-il toujours la Compagnie de Jésus comme sa milice spéciale et très fidèle? La considère-t-elle comme cette famille religieuse qui s'est moins proposé pour fin spécifique de pratiquer telle ou telle vertu évangélique que de défendre et de promouvoir la Sainte Eglise elle-même et d'être la sentinelle et le bouclier de ce Siège apostolique? Lui sont-elles encore conservées la faveur, la confiance, la protection dont elle a joui jusqu'à présent? L'Eglise lui confirme-t-elle par la voix de qui vous parle qu'aujourd'hui encore elle a besoin d'elle et qu'elle s'honore toujours du ministère de la Compagnie comme de sa milice propre? Celle-ci est-elle encore forte et capable d'accomplir l'oeuvre apostolique d'aujourd'hui, immense par l'ampleur et par la qualité?

Voici, fils très chers, notre réponse: Oui! Notre confiance vous l'avez et Nous vous la gardons. Aussi Nous vous mandatons pour le travail apostolique; Nous vous exprimons notre affectueuse charité et notre reconnaissance; Nous vous accordons notre bénédiction.

En cette heure solennelle et qui fera époque, vous avez affirmé avec de nouvelles preuves à l'appui que vous voulez que votre institut demeure à tout prix celui, qui au temps de la réforme du Concile de Trente, se consacra au service de la Sainte Eglise catholique. C'est pourquoi il nous est aisé et il nous est agréable de reprendre les paroles et les gestes de nos prédécesseurs en cet âge si différent, il est vrai, mais non moins remarquable par l'oeuvre de réforme de l'Eglise qui suit le IIe Concile oecuménique du Vatican. Ce Nous est une joie que d'affirmer que ce Siège apostolique, ensemble sans doute avec l'Eglise, chérira votre Compagnie aussi longtemps qu'elle s'efforcera de mettre son honneur dans la saine doctrine et la sainteté de la vie religieuse, et qu'elle se présentera comme un instrument efficace pour la défense et la propagation de la foi catholique.

Si vous continuez à être ce que vous avez été, notre estime et notre confiance ne vous feront pas défaut.

Et vous aurez celles du Peuple de Dieu. Quel est le principe secret qui a permis à votre Compagnie de tant se répandre et prospérer, sinon votre formation spirituelle spéciale et votre structure canonique? Que si cette formation et cette structure demeurent égales à elles-mêmes, dans une toujours nouvelle floraison de vertus et d'oeuvres, il n'est pas vain d'espérer pour vous de nouveaux progrès et une efficacité soutenue dans l'évangélisation et l'édification de la société moderne. Votre forme de vie évangélique et religieuse et votre histoire, exemples pour les autres, ne sont-elles pas votre meilleure défense et recommandation, et ne vous persuadent-elles pas surtout d'avoir foi en votre apostolat?

Et n'est-ce pas sur cette solidité spirituelle et morale, appartenant à la communauté ecclésiale, que se fonde notre confiance en votre oeuvre, ainsi que dans votre collaboration?

Témoignage invincible de la Foi

Permettez-Nous de vous dire au terme de cette rencontre, que Nous mettons en vous de grands espoirs. L'Eglise a besoin de votre aide. Elle est heureuse et fière de la recevoir de fils aussi sincères et dévoués que vous l'êtes. L'Eglise accepte l'offrande de vos travaux ainsi que de votre vie; elle vous appelle, soldats du Christ, à livrer en son nom, aujourd'hui plus que jamais, de durs et saints combats.

Ne voyez-vous pas combien la foi a besoin aujourd'hui d'être défendue? Combien elle a besoin d'une franche adhésion, d'une claire exposition, d'une prédication assidue, d'une illustration pleine de sagesse, d'un témoignage inspiré par la générosité et l'amour? Nous vous faisons confiance comme à de valeureux témoins de l'unique et vraie foi.

Et ne voyez-vous pas quelles heureuses occasions de délicates discussions, de patientes explications, de charitables ouvertures offre l'oecuménisme d'aujourd'hui au serviteur et à l'apôtre de cette sainte Eglise catholique? Qui est mieux préparé que vous pour entreprendre études et travaux dans cet esprit qui permettra à nos Frères séparés de nous comprendre, de nous écouter et de partager avec nous la gloire, la joie et le service du mystère de l'unité dans le Christ Seigneur?

N'y aura-t-il pas parmi vous des hommes habiles, prudents, forts, savants pour infuser les principes chrétiens dans le monde moderne, comme l'a décrit la désormais célèbre Constitution pastorale **Gaudium et Spes**? Et le culte que vous professez pour le Sacré-Coeur ne sera-t-il pas pour vous un instrument très efficace pour contribuer au renouvellement spirituel et moral de ce monde, selon les exhortations du Concile oecuménique de Vatican II, et pour remplir avec fruit la mission qui vous a été confiée de vous opposer à l'athéisme?

Ne vous dévouerez-vous pas avec une nouvelle ardeur à l'éducation de la jeunesse dans les écoles secondaires et dans les universités, tant ecclésiastiques que civiles, tâche qui fut toujours pour vous un titre de gloire et une source abondante de mérites? Il faut que vous vous rappeliez que ces jeunes âmes qui vous sont confiées, pourront, si elles sont bien formées, rendre de grands services à l'Eglise et à la société.

L'attente des hommes

Et les missions! Oui, les missions où déjà tant de vos confrères travaillent merveilleusement, peinent, souffrent et font resplendir comme un soleil de salut le nom du Christ! Ne vous sont-elles pas confiées, par le Siège apostolique, comme autrefois à saint François-Xavier, avec l'assurance d'avoir en vous des messagers de la foi, sûrs, audacieux, brûlants de cet amour que votre piété rend inépuisable, réconfortant et ineffaçable?

Et le monde enfin? Ce monde qui se présente pour ainsi dire avec un double visage: l'un signifiant la conspiration de tous ceux qui s'opposent à la lumière et à la grâce, l'autre désignant l'immense famille humaine, pour laquelle le Père a envoyé son Fils et pour laquelle le Fils s'est lui-même immolé. Ce monde d'aujourd'hui, à la fois si puissant et si faible, si hostile et si ouvert, ne vous et Nous appelle-t-il pas à lui d'une voix suppliante, comme s'il s'agissait d'un devoir à accomplir? Ce monde tout frémissant et palpitant, en ce lieu, sous le regard du Christ, ne vous crie-t-il pas maintenant à vous tous: Venez, Venez, l'absence, la faim du Christ, pour ainsi dire, vous attend; venez, c'est l'heure.

Oui, c'est l'heure, fils très chers: allez, pleins de confiance et d'ardeur; le Christ vous choisit, l'Eglise vous envoie, le Pape vous bénit.

Assemblée de l'Association des Gérants des Caisses Populaires du Manitoba

Le 24 novembre dernier, 45 officiers et employés de Caisses Populaires assistaient à leur 7e soirée d'études. Il s'agissait de la continuation du cours commencé en octobre par notre inspecteur, M. Joseph Chaballer.

Au début de la soirée, un court rapport fut présenté à l'assemblée sur le travail accompli depuis dix-huit mois. Ce résumé démontra que l'exécutif s'est rencontré 20 fois pour voir à l'organisation de neuf réunions générales, comprenant sept cercles d'études, deux réunions annuelles, banquet-conférence, etc. Sept présidents offrirent leurs services pour nous assurer des soirées plus intéressantes et surtout plus instructives.

L'intérêt que démontre une assistance toujours de plus en plus nombreuse à nos réunions mensuelles est très encourageant pour tous, car en fin de compte cette participation prouve que tous ensemble, nous avons à coeur de solutionner nos propres problèmes.

Continuons dans le même sens en retenant bien la date du prochain cours, le 15 décembre prochain, à 191, boulevard Provencher, St-Boniface.

LE SECRETAIRE.

St-Norbert

Visite pastorale

Le jeudi 24 novembre, lors de la Semaine des vocations, l'Institut Collégial de St-Norbert avait l'honneur de recevoir Son Exc. Mgr Antoine Hacault, évêque auxiliaire de St-Boniface. La plupart des élèves de l'Institut, ainsi que les élèves des 7e et 8e années, ont participé à une messe concélébrée par Mgr Hacault, le R. P. Jean-Paul Aubry, O.M.I., supérieur du scolasticat, le R. P. Marcel Carbotte, trappiste, prieur à St-Norbert, et M. l'abbé Gérard Dionne, vicaire à St-Norbert. L'homélie fut prononcée par Mgr Hacault. Il fit ressortir l'importance d'être à l'écoute, d'être ouvert à l'appel de Dieu. Afin de pouvoir répondre librement à cet appel, nous devons prier afin de connaître le plus de Dieu et afin de pouvoir y répondre généreusement.

Après la messe, les concélébrants, ainsi que M. l'abbé Léo Couture, curé à St-Norbert, ont rencontré le personnel enseignant. Grâce à l'amabilité des Soeurs Grises de la paroisse, un délicieux goûter fut servi afin d'agrémenter cette rencontre.

La Broquerie

Décès de M. P. VanRaes

Le samedi 19 novembre, à son domicile, est décédé subitement M. Paul VanRaes, de La Broquerie. Le mercredi 23 novembre, M. l'abbé Félicien Juneau célébrait le service funèbre. Le chant a été exécuté par MM. Joseph Tétreault et Laurent Dubé. Mme Narcisse Fournier touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Emile et René VanRaes, Alphonse et Alcide Michaud, Aimé et Rosaire Côté.

M. VanRaes est né à Lille, France, le 29 avril 1886 et vint dans la suite s'établir au Manitoba. Le 20 novembre 1906, il épousait Mlle Anna Michaud, de La Broquerie. Il fut durant sa vie employé du chemin de fer. Depuis plusieurs années il était retiré à La Broquerie. Malgré son âge avancé on le voyait se prêter volontiers aux mouvements paroissiaux qui réclamaient son concours. On se souvient qu'il y a quelques années il entonnait de sa belle voix de ténor le "Minuit Chrétiens" à une messe dirigée par M. Marcien Ferland. Et plus récemment M. P. VanRaes, figurant dans un char allégorique de la Saint Jean-Baptiste qui remportait le premier prix, chantait avec un groupe de barcbins le refrain bien approprié: "Souvenirs d'un Vieillard".

Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil un fils, Thomas, de St. James, Man.; deux filles, Mme Berthe Lamoureux, de Winnipeg, et Mme Henriette Chartier, de Maillardville, C.-B.; 15 petits-enfants et 18 arrière petits-enfants.

En voyage

M. et Mme Noël Fournier ont fait récemment un voyage à Edmonton et Vancouver où ils ont visité des parents et amis, tout particulièrement M. et Mme Henri Gosselin à Golden, C.-B.

Soirée récréative

Le samedi 19 novembre, le Klub Kopins Kopines présentait une soirée récréative où le sérieux se mêlait au comique. Les acteurs comme les organisateurs ont fait preuve de talent, d'esprit d'équipe et d'initiative. Félicitations.

Les auditeurs avaient en plus le privilège d'entendre chanter Mme Marie Ménard-Evonchuck dans plusieurs rappels. Le samedi 26 novembre, la même artiste revenait à La Broquerie pour présenter un concert fortement apprécié de l'auditoire. Cette vedette de chez nous mérite des félicitations pour l'exécution et tout particulièrement pour le bon goût de son répertoire. Cela constitue un éloquent témoignage que l'art peut demeurer l'expression de la beauté. Merci et bon succès.

Partie de cartes

Le mercredi 23 novembre, une réunion de dames avait lieu dans le but d'organiser une partie de cartes au profit des enfants de choeur.

La Rév. Sr Champagne, S.G.-M., donnait à l'occasion une conférence intitulée "La maman dans le vent", c'est-à-dire dans l'actualité. Les enfants sont nos croix et nos joies. Il faut vivre de foi, d'espérance et de charité.

Il faut apprendre à répondre aux enfants. Si les parents ne répondent pas lorsque les enfants leur soumettent des petits problèmes, ils ne leur soumettront pas plus tard leurs gros problèmes. Les parents doivent rester jeunes et être les guides de leurs enfants.

Merci à Soeur Champagne.

La partie de cartes des enfants de choeur aura lieu le dimanche 4 décembre, à 8 h. 30, à l'école secondaire. Bienvenue à tous.

Mariage Paul-Cuveliers bénit en l'église de Dunrea, Man.

Le samedi 19 novembre, à 5 h. p.m., avait lieu, dans cette église, le mariage de Mlle Dorothée Cuveliers, fille de M. et Mme E. Cuveliers, autrefois de cette paroisse, maintenant de Boissevain, à M. Vincent Paul, de Winnipeg.

Le cortège nuptial se composait de trois demoiselles d'honneur, dont deux soeurs de la mariée et d'une amie, toutes vêtues de toilettes bleues identiques. La mariée portait une riche toilette blanche avec voile formant une traine.

Un gentil petit couple, neveu et nièce de la mariée, portait les alliances.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé P. Morand, curé, qui célébra aussi la messe.

Le choeur de chant, composé de M. et Mme N. Boulet et de Mme A. Lavoie, rendit en anglais la messe du R. P. Jules Martel, O.M.I., avec cantiques appropriés, puis au dernier évangile, et pendant la signature du registre, M. Denis De Roo, de Winnipeg, ami des mariés, rendit avec piété l'"Ave Maria" de Franz Shubert.

Mme N. Boulet touchait l'orgue pour les marches d'entrée et de sortie.

A l'issue de cette cérémonie nuptiale, un délicieux banquet servi par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, sous l'habile direction de Mme Richard Rondeau, réunissait à la salle paroissiale un grand nombre de parents et d'amis qui se régalèrent joyeusement à la lueur incertaine de chandelles disséminées ici et là, nouveau genre d'illumination, rappelant l'ancien temps où les ancêtres se servaient de ce mode d'éclairage en anticipant le temps où ils pourraient jouir de l'électricité.

Une veillée dansante réunit ensuite un grand nombre de personnes pour terminer gaiement cette journée mémorable.

Aux nouveaux époux, tous souhaitent longue vie, bonheur et prospérité.

Çà et là

Les quelques personnes qui assistent régulièrement aux messes quotidiennes à la chapelle du couvent eurent l'avantage d'assister, le vendredi matin 18 novembre à une messe concélébrée par le pasteur, M. l'abbé Patrice Morand, son frère, M. l'abbé E. Morand, et M. l'abbé J. Sigler, de Winnipeg, qui étaient en visite au presbytère.

Nouveaux règlements

Dorénavant il y aura la bénédiction du Saint Sacrement chaque dimanche soir, à 7 h. 30, et les messes sur semaine auront lieu à 7 h. 15 chaque matin.

A partir du premier dimanche de l'Avent, il y aura deux messes dans la paroisse chaque dimanche à 7 h. 30 et 9 h. 15. Ce nouvel horaire donnera plus de temps à M. le curé pour s'occuper de la mission de Baldur où la messe aura lieu à l'avenir à 11 h. 30 chaque dimanche.

Fête patronale

Le dimanche 20 novembre était un jour spécial pour les fidèles de cette localité, qui célébraient la fête de saint Félix de Valois, patron de la paroisse. On remarquait dans le sanctuaire, en avant de l'autel liturgique, un magnifique bouquet de fleurs naturelles, don des dames de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse.

A l'issue de la messe chantée, M. le curé convoqua tous les fidèles à la balustrade pour une amicale poignée de mains faisant plus ample connaissance avec tous et chacun et leur donnant une bénédiction spéciale.

Il y eut ensuite, à la sacristie, une réunion entre les membres de l'Association Manitobaine pour l'Egalité en Education, organisation très importante.

Réunion

Les enfants de choeur et ceux qui désirent en faire partie furent convoqués au presbytère le vendredi soir 25 novembre, afin de recevoir de sages directives du dévoué pasteur, qui met tout en oeuvre pour le plus grand bien spirituel de tous, petits et grands.

Isle-de-Chênes

Mariage Kirouac-Trudeau

Le samedi 12 novembre, Mlle Ernestine Trudeau, fille de M. et Mme Georges Trudeau, unissait sa destinée à celle de M. Adélard Kirouac, fils de M. et Mme Damase Kirouac, de La Broquerie. M. l'abbé Gédéon Trudeau, frère de la mariée, a béni leur union tandis que deux autres frères, Guy et Antonio, servaient à l'autel. Etaient présents au choeur: M. l'abbé Marcel Dacquay, curé, ainsi que Gilles, Roland et Arthur Lamoureux, jeunes neveux de la mariée.

Mme Ernest Savard, soeur du marié, servait de dames d'honneur, tandis que Mlles Louise et Monique Trudeau, soeurs de la mariée, agissaient comme demoiselles d'honneur, accompagnées respectivement de leurs neveux, MM. Jean et Emile Lamoureux. Le petit page, Bertrand Lansard, neveu de la mariée, était accompagné de la petite bouquetière, Monique Savard, nièce du marié.

Mme Louis Molin exécuta des chants appropriés, accompagnée à l'orgue par son époux.

La mariée et sa cour d'honneur étaient vraiment ravissantes dans leurs jolies toilettes de circonstance.

Après une belle cérémonie religieuse, M. et Mme Adélard Kirouac et leur cortège se rendirent chez les Soeurs du Précieux-Sang pour rendre visite à la Rév. Sr Monique-de-Jésus, soeur de la mariée. Ils allèrent ensuite au Cercle Ouvrier St-Joseph pour déguster un bon repas de famille. Quelques centaines de parents et d'amis vinrent se joindre à eux pour se réjouir tous ensemble dans une belle soirée dansante.

Au retour de leur voyage de noces, M. et Mme Adélard Kirouac s'installèrent sur leur ferme à La Broquerie où ils résideront.

Aux nouveaux époux meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

St-Claude

Décès de M. E.-J. Gagnon

Le mardi 15 novembre est décédé subitement, à l'âge de 78 ans, M. Edouard Gagnon, autrefois de Makwa, Sask. M. l'abbé Jean-Marie Gagné chanta la messe de Requiem en l'église de St-Claude le vendredi 18 novembre, à 10 h. 30 a.m. Mme Paul Martin touchait l'orgue.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Marie-Anne Lambert; quatre fils, Henri, de Montréal, Qué., Marcel, de St-Boniface, Bertrand, de Makwa, et Abel, de Ross; quatre filles, Mme Gaston Lambert (Mariette), de Montréal, Qué., Mme Elise Charpentier (Armande), de Green Lake, Sask., Mme Emilien Gauthier (Emilienne), de Ross, et Mme Germain Dondo (Juliana), de St-Claude, et 38 petits-enfants.

Les porteurs étaient des amis de la famille, MM. Marcel Dondo, Raoul Bruneau, Adrien, Lionel, Fernand et Henri Gauthier.

L'inhumation se fit au cimetière de la paroisse. Les arrangements funéraires ont été confiés au salon mortuaire Scharff, de Holland.

Remerciements

Mme Marie-Anne Gagnon et sa famille désirent remercier tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par assistance aux funérailles, soit par des offrandes de messes ou de toute autre façon.

Progrès au village

M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, après une douzaine d'années de travail ardu, a réussi à poser les fondations de l'église qui est aujourd'hui une gigantesque structure. Elle est le centre d'attraction de l'Ouest canadien catholique. On vient nombreux la visiter et encore plus nombreux l'admirer.

Salle municipale

M. le maire Pierre Flipot et ses conseillers ont donné à St-Claude une salle municipale. Elle représente, ou plus tôt symbolise l'union de ses dirigeants vers le progrès. Le constable Albert Legros pourra se sentir plus à l'aise, car une cellule à l'intérieur de cette salle aidera à sa tâche difficile et ingrate. Dans cette salle, le conseil pourra se réunir et décider d'autres projets qui aideront à la prospérité de St-Claude.

Patinoire

La municipalité de Grey aidera St-Claude dans la construction d'une patinoire recouverte. Enfin St-Claude suit ses villages voisins: Elm Creek, Rathwell, Treherne, Somerset et bien d'autres, qui encouragent le hockey chez les jeunes. Faisons notre possible afin que les travaux soient terminés pour la fin de décembre. Cette patinoire sera la fierté de St-Claude pour l'année centenaire. Bon courage aux bâtisseurs.

Ecole

La nouvelle école secondaire est trop petite pour recevoir le nombre croissant d'élèves du village et de la paroisse voisine, Haywood. Il faudra l'agrandir, ainsi que l'école élémentaire. On devrait hâter tout projet, car le gouvernement du Manitoba encourage la centralisation. Si on veut garder notre école, unissons-nous? Que le jubilé d'or de l'Association d'Education ne soit pas qu'un flambeau mais bien une "vie" française.

Fannystelle

Bingo et vente

Le vendredi 18 novembre eurent lieu, à la salle communautaire, la vente annuelle de mets variés et le bingo au profit de la paroisse. Cette année, la veillée fut un réel succès, ayant réalisé un profit net de $542.00.

Au début de la veillée, seize parties de bingo furent jouées. Les prix avaient été donnés par les marchands et agents locaux. Les heureux gagnants furent: Paul Piché, Yolande Richard, Louise Murray, Jocelyne Painchaud, Ronald Morissette, Mme C. Morison, Arthur Richard, Mme E. Cyrenne, Colette Hamel, Aimé Dureault, Mme J. Roth, Louis Ménard, Vincent Arnal, Gérald Nadeau, Mme E. Painchaud et Jean-N. Syrenne.

Un merci tout à fait spécial à Mme Aurore Cyrenne, qui avait charge de trouver les prix et qui comme toujours accomplit sa tâche avec succès.

Le bingo fut suivi de la loterie d'un radio transistor donné par M. l'abbé R. Nadeau, curé, et gagné par M. George Murray; d'un gros chien de peluche, donné par le magasin Cyrenne et gagné par Jamie Sturgeoff, de Brandon. La petite Lise Nadeau fut l'heureuse gagnante d'une poupée marcheuse.

Un goûter fut servi aux personnes présentes. Au cours de ce goûter, les petits étaient occupés à la pêche. L'attraction principale de la soirée fut la grande vente de mets variés. L'art culinaire des dames de la localité fut reconnu dans un instant. Les grandes tables étaient couvertes de mets délicieux qui se méritèrent tous des rubans rouges.

Le comité en charge désire remercier sincèrement tous ceux qui ont aidé à faire de cette soirée un véritable succès, soit en participant aux activités, par don de mets ou par vente de billets de loterie. Une dame a vendu à elle seule 61 livrets, ce qui ne peut passer sans être mentionné d'une façon tout à fait spéciale.

A tous merci, et à l'an prochain.

Ste-Anne-des-Chênes

Les cloches

A la visite pastorale de 1913, Mgr Langevin demanda à M. l'abbé Jubinville de finir le clocher de l'église et d'y installer des cloches. Deux ans plus tard c'était fait.

La cérémonie de la bénédiction des trois cloches de Ste-Anne eut lieu le 11 octobre 1915 et fut présidée par Son Exc. Mgr Béliveau, qui prononça le sermon de circonstance. Un journal anglais a bien voulu rappeler que le carillon de sainte Anne est remarquable par son exquise sonorité.

"De nombreux souvenirs ont été gravés sur ces cloches. La grosse — dont la pesanteur est de 2,122 livres — porte les noms de Pius Adelardus, en l'honneur de Pie X et de Son Exc. Mgr Langevin, maintenant tous deux décédés. On y lit ensuite: Benoit XV, régnant A.D. 1915; L.-P.-A. Langevin, O.M.I., archevêque de St-Boniface, et W.-L. Jubinville, prêtre de Ste-Anne-des-Chênes. Laudo Deum verum, plebem voco, congrego clerum. Defunctos ploro, nubem fugo, festa decoro.

"Les portraits de S. S. Benoit XV et de Mgr Langevin y sont gravés, ainsi que l'image de sainte Anne.

"La moyenne pèse 1,594 livres et demie et porte les noms d'Arthur, Raymondus, Wilfridus, Aloysius, Josaphat. Le premier est le prénom de Mgr Béliveau, évêque auxiliaire et présentement administrateur du diocèse; le deuxième, celui de feu M. l'abbé Giroux, fondateur et curé de la paroisse pendant 43 ans; le troisième, celui de M. l'abbé Jubinville, curé actuel; le quatrième et le cinquième, ceux des deux enfants de la paroisse devenus prêtres: M. l'abbé Bélanger, curé de Transcona, et le R. P. Magnan, O.M.I., supérieur du Juniorat de St-Boniface.

"Elle contient l'inscription suivante: Christus vincit, Christus regnat, Christus imperat.

"Les portraits des deux curés, MM. les abbés Giroux et Jubinville, sont gravés sur cette cloche, ainsi que les mots: Fides, Spes, Charitas.

"La petite cloche dont le poids est de 1,064 livres a été donnée par un paroissien, M. J.-A.-W. Lane. Elle porte son prénom et ceux de son épouse, Guillaume Marie-Arcandine, avec l'inscription suivante: En l'honneur de saint Joseph qui voudra bien récompenser la famille J.-A.-W. Lane. Notre-Seigneur, la sainte Vierge et saint Joseph y sont représentés.

"Ces cloches donnent les notes fa, sol, la; elles sont très harmonieuses et d'une grande puissance. Le fait que cette paroisse est le lieu de pèlerinage manitobain à Ste-Anne explique pourquoi on les a achetées si considérables. Elles coûtent un peu plus de $2,000. Elles ont été fondues par la célèbre maison Pacard, d'Annecy-le-Vieux."

Petite note: les noms des enfants de M. et Mme Lane sont aussi inscrits sur la petite cloche, excepté celui du plus jeune, Wilfrid, qui est né quelques jours après cet événement — les noms sont: Arthur, Henry, Alice, Anna et Claire.

Les cloches de Ste-Anne-des-Chênes sont toutefois reconnues comme ayant "la plus belle voix" parmi les cloches de l'Ouest canadien ("Les Cloches", 1915, p. 328).

On remercie sincèrement Mme Henry Lane, maintenant résidente de St-Boniface, pour les renseignements fournis sur les cloches de Ste-Anne.

Çà et là

Mlle Cécile Ste-Marie est étudiante à l'Ecole normale.

Le 18 novembre avait lieu la réorganisation du Club 4-H, sous la présidence et l'habile direction de Gisèle Godin, qui souhaita la bienvenue aux nouveaux membres, et présida à l'élection des officiers: Eveline Bériault, présidente; Jean-Louis St-Vincent, vice-président; Gisèle Godin, secrétaire; Octavien Rémillard, trésorier; André Desrosiers, publicité. Cette année, le club compte 20 membres qui cultiveront leur jardin ou lopin de pommes de terre selon leur préférence. Gisèle donna un bref aperçu des fonctions et des responsabilités des divers officiers, avant l'élection. Bon succès les jeunes, et soyez fidèles à votre promesse 4-H.

Le 20 novembre avaient lieu la partie de cartes et le tirage organisés par le club. Une cinquantaine de parents et d'amis se rendirent à l'école élémentaire pour cette soirée. Les prix de présence furent gagnés par Mme Jos. Charrière (père) et M. H. Bériault. Les gagnants aux cartes furent: 1er prix, Mme B. Reimer et M. W. Leclair; 2e prix, Mme Bellerive et M. L. Champagne; prix spécial, Mme Louis Champagne; 1er prix du tirage, Donald Vincent, fils de M. et Mme T. Vincent; 2e prix, M. Louis Massicotte. Un goûter clôtura la soirée. Le club désire remercier tous ceux qui l'ont aidé et encouragé pour le tirage et la partie de cartes. Ce fut un vrai succès.

La Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg

Avis d'audience publique

Plan de Dévelopement Métropolitain

Le Conseil Métropolitain a fait, le 13e jour d'octobre 1966, première lecture du règlement no 1117 adoptant le Plan de dévelopement métropolitain. Selon les articles de l'Acte Métropolitain de Winnipeg, un comité formé de tous les membres du Conseil métropolitain tiendra une assemblée, le lundi 12e jour de décembre 1966 à 7 h. du soir en la salle du Conseil, 100, rue Main, afin d'entendre des représentations contre, ou au sujet du Plan, ou d'aucune de ses parties.

Quiconque désire comparaître devant le Comité afin de faire des représentations contre, ou au sujet, du Plan ou d'aucune de ses parties, devrait aviser le soussigné par écrit au plus tard le mercredi, 7e jour de décembre 1966 de son intention de comparaître et indiquer brièvement la nature de ses représentations.

Une copie du Plan Métropolitain de développement peut être examinée à pièce 200, 100, rue Main, Winnipeg, entre 9 h. du matin et 4 h. de l'après-midi, du lundi au vendredi. Pour toute autre information appeler 943-4704.

Toutes personnes intéressées au plan de développement ou qui ont des questions à poser à son sujet sont invitées à visiter la division de planification afin de discuter de leurs problèmes avant la date de l'audience publique. A cette fin, en plus des heures ci-haut mentionnées, les bureaux de la division de planification, pièce 200, 100, rue Main, seront ouverts jusqu'à 9 h, les lundi soir à partir du 21 et jusqu'au 5 décembre 1966 inclusivement.

K. E. Porter, secrétaire
La Corporation Métropolitaine du Grand Winnipeg

Association d'Education

Discours du Jubilé d'Or à Elie et à St-Lazare

Après les remerciements d'usage, et surtout son appréciation d'avoir à ses côtés Son Exc. Mgr G. B. Flahiff, C.S.B., archevêque de Winnipeg, "qui a eu la bonté de s'associer intimement à nos fêtes tant religieuses que civiles", l'hon. juge Alfred Monnin, orateur du Cinquantenaire à Elie (et quelques jours plus tard à St-Lazare), commença son discours sous le thème de la chanson "C'est une histoir' que l'on ne saurait taire", dédiant ses remarques à l'auteur, le R. P. Lucien Hardy, S.J., qui a donné plus de 30 de ses 63 ans de vie à son peuple d'adoption, "notre petit groupe franco-manitobain".

• • •

Quand des époux, un prêtre, une religieuse fêtent 50 ans de vie à deux, ou de vie religieuse, les parents et les amis organisent une fête: on prie, on mange, on chante, et parfois on danse et boit un peu. Normalement quelqu'un parle de ce mariage, de cette ordination, de cette prise d'habit, et raconte des faits historiques et humoristiques de la vie des jubilaires.

Célébrer le cinquantenaire d'une association, c'est à peu près la même chose, sauf que l'intimité fait défaut et que les petits faits anodins, ceux qui ont tant de charme, n'existent pas.

Retournons ensemble brièvement à 1916. Brièvement, car les jeunes ne sont pas friands du passé et de ces histoires. Cela se comprend quand on pense qu'en l'espace de 150 ans, ici même au Manitoba, nous avons passé du régime du cheval (pas seulement celui de la prairie du Cheval-Blanc) qui voyage au plus à 20 milles à l'heure, de la locomotive à vapeur qui fait 75 milles à l'heure, de l'automobile qui parfois atteint du cent à l'heure, de l'avion réacté qui en fait 600, jusqu'aux derniers engins spatiaux qui orbitent la globe en 90 minutes, c'est-à-dire en filant à 17,500 milles à l'heure. Tout va tellement vite — tout change si rapidement et voilà notre problème.

Février et mars 1916, période triste dans notre histoire où en un seul paragraphe, d'ailleurs très court, le 10 mars, le bill 88 annulait l'article 258 du statut qui gouvernait les écoles publiques, et nous enlevait tout.

Cet article se lisait auparavant comme suit: "When 10 of the pupils in any school, speak the French language, or any language other than French, as their native tongue, the teaching of such pupils shall be conducted in French or such other language **and in English**, upon the bilingual system". Avant cela, nous avions un système bilingue. Ce qui a conduit à notre défaite fut le **"or any language other than English"**.

Avec la guerre, la crise de la conscription, le peu d'intérêt des Québécois pour l'enrôlement, les esprits patriotiques surexcités, tout en voulant se débarrasser de l'allemand, de l'ukrainien, du polonais, M. Thornton et ses collègues ont tout mis dans le même sac et ont rayé le français avec.

Nos députés de langue française, des deux côtés de la chambre, défendirent avec vaillance les positions acquises et que l'on croyait assurées. Au cours de la discussion en chambre, l'hon. P. A. Talbot, vénérable nonagénaire qui vit encore à Winnipeg, alors député de La Vérendrye, plus tard président de la Chambre pendant de nombreuses années, présenta une protestation approuvée par une assemblée de plus de 1,500 personnes venues de tous les coins de la province, laquelle assemblée avait lieu au collège le 25 février. A cette assemblée, le comité de vigilance, nom que s'étaient donné les organisateurs de ces démonstration, fut érigé en comité permanent avec mission de convoquer une nouvelle assemblée. Ceci fut fait en juillet 1916, et l'Association que nous célébrons était fondée avec son but de conserver la langue et les traditions.

C'est grâce à elle si nous sommes maintenant plus de 65,000 qui parlons encore français, si je vous parle en français et si vous et vos enfants me comprenez. Il y a des paroisses, des districts où le français est conservé, préservé et, j'en suis certain, où il continuera d'être parlé — votre région est une de ceux-la!

Mais il faut être constamment sur nos gardes, et cela demandera même plus d'efforts que par le passé. Nous avons une jeunesse qui pousse et qui désire conservé cet héritage — c'est à nous de l'aider. Alors que dans le Canada entier on ressent une vague de sympathie, jusqu'à date inconnue, pour le français, malheureusement chez quelques-uns des nôtres, et en cela supportés par quelques Québécois mal renseignés, pas ceux qui travaillent chez nous, mais des personnes haut placées (à bas, politiciens et historiens de cet acabit!) se dessine une vague de pessimisme, de défaitisme.

C'est vrai, il y en a qui ont déjà jeté les bras en l'air ou qui sont sur le point de le faire. Cette situation n'est pas d'aujourd'hui. Plusieurs nous avaient rayé de la carte en 1916, plusieurs le firent après, mais nous sommes encore là. Pas aussi robustes que nous le désirerions, j'en conviens, mais bien en vie.

Nous avons subi des pertes — nous en subirons d'autres —. Il s'agit de réorganiser nos méthodes. Tout groupe, toute association, tout peuple, l'Eglise catholique elle-même, doit de temps à autre s'examiner, retracer sa voie, et remonter la vapeur. Dieu sait que plusieurs personnes n'ont pas encore accepté. Vatican II et ses nombreux changements — souhaitons qu'il y aura quand même encore d'autres changements.

Notre monde évolue, nos connaissances d'il y a 50, 20, 10 ans, ne tiennent plus. Dans tous les pays la jeunesse remet en cause les valeurs classiques: de patrie, courage, honneur, civisme, valeurs morales — elle questionne tout ce que ses aînés ont décidé ou prennent pour acquit.

De grâce, ne soyons pas pris de panique. Au contraire, nous devons admirer chez eux le fait qu'ils sont éveillés aux problèmes du jour et qu'ils désirent faire quelque chose. Changements et améliorations sont des lois fondamentales de notre nature humaine. Seulement, il ne s'agit pas de tout abandonner d'un trait, ni de renier notre passé et nos ancêtres. Il s'agit de conserver ce qui en vaut la peine et de rédifier autour de ce noyau.

De 5,000 que nous étions en 1870, nous voilà près de 65,000 et je vous dis sans aucune hésitation que notre groupe augmente — à condition que nous conservions bien vivant en nous le désir de vouloir vivre, de vouloir demeurer ce que nous sommes — des Canadiens français vivants au Manitoba.

Mais je ne suis pas aveugle — il y a des dangers. On ne parle plus de patriotisme, de fierté nationale. Ça c'est vieux jeu à l'ère de l'Internationalisme, des déplacements rapides, où les chefs d'Etat visitent 6 ou 7 autres pays en autant de jours — pensons aux présidents De Gaulle et Johnson pour n'en nommer que deux.

Ceux de ma génération ont partiellement failli. Nous n'avons pas assez insisté pour que nos jeunes parlent, lisent, écoutent, chantent et prient en français. La télévision, celle de langue anglaise, que malheureusement nos jeunes et nos moins jeunes préfèrent, a introduit dans chaque foyer un étranger qui pendant 5 ou 6 heures par jour parle, pense, chante, danse et rit en anglais, quand ce n'est pas en "Western", en "yankee" ou dans la langue de Walt Disney et de ses "cartoons".

Nous n'avons pas réagi assez vite — nous n'avons pas su nous adapter aux besoins de ces jeunes. N'allons pas blâmer uniquement les commissions scolaires et le gouvernement. Ça c'est de notre faute. Parents, prêtres, instituteurs, institutrices, tous ensemble et collectivement nous n'avons pas assez insisté, ou bien nous n'avons pas su trouver les moyens pour combattre cette avalanche. Je ne blâme personne en particulier et je ne veux pas coller de pourcentage de responsabilité à qui que ce soit, mais ensemble nous n'avons pas fait suffisamment. Trop tard nous avons compris les besoins des jeunes, leurs goûts pour les loisirs organisés, les chansonniers, les chansonnettes, les boîtes à chansons, les danses, etc. Mais ceci change depuis quelques années, et je crois qu'il y aura moyen de remonter la pente, mais la montée sera longue et difficile.

Pourtant nous avons les outils nécessaires pour survivre, mais il faut le vouloir et cela chaque jour, chaque semaine, chaque mois, et c'est fatigant, j'en conviens.

D'abord nous avons la paroisse, encore la cheville ouvrière de nos oeuvres, le curé, les instituteurs religieux et laïques. Un journal — **La Liberté et le Patriote** — à qui nous devons beaucoup, et un second à St-Boniface qui parfois nous dit des vérités assez crues. Un poste de radio, un de télévision, un cercle de théâtre et d'autres en campagnes, nos caisses populaires, nos coopératives, nos associations d'hommes et de femmes, nos mouvements scouts, guides, etc.

Chers amis, nous avons les cadres, c'est à nous de les étoffer, de nous en servir, mais à la façon de 1966. Ce sera notre tâche de moderniser ces diverses organisations et de découvrir des nouvelles formules — surtout celles qui intéresseront les plus jeunes et qui, en même temps, permettront aux autres de continuer leurs activités. Voilà l'oeuvre de l'Association, notre oeuvre à tous pour le prochain quart de siècle.

Notre survie comme groupe franco-manitobain dans l'ensemble canadien-français est liée à notre fidélité à la langue française. Notre survie comme nation canadienne sur le continent nord-américain est aussi liée à cette même fidélité à la langue française.

Rayez du Canada le fait français et il n'y a plus de raisons, sauf quelques-unes d'ordre sentimental, de demeurer séparé et distinct des Etats-Unis. Un fait français, bien vivant, dans l'Ouest tout aussi bien qu'en Ontario, aux Maritimes et au Québec, assure la survie du Canada. Les penseurs, les chefs politiques avertis reconnaissent cette situation, mais malheureusement la masse du peuple anglo-canadien ne l'a pas encore acceptée ou ne veut pas l'accepter, et cela surtout au Manitoba. Autrement, nous n'aurions aucune difficulté à obtenir rapidement l'usage de plus de français à l'école — chose essentielle pour notre existence. Permettez-moi ici de citer Vincent Prince, éditorialiste bien connu au "Devoir" et un ami des minorités qui nous a souvent rendu visite, et même chez vous, car il a des amis dans votre région. Voici ce qu'il écrit dans "Le Devoir" de jeudi dernier, en commentant un discours de l'hon. Maurice Sauvé:

Parlant, mardi, devant la Chambre de commerce de Montréal, le ministre fédéral Maurice Sauvé a exposé un programme en neuf points dont la réalisation s'impose pour faire vraiment du Canada un pays où les deux grands peuples fondateurs puissent vivre et s'épanouir dans l'harmonie.

Aucun de ces neuf points soulignés par le ministre n'est vraiment neuf. Mais leur réunion en une sorte de programme cohérent et global ne manquait pas d'impressionner l'auditeur même le plus distrait.

Cette partie du discours de M. Sauvé est reproduite intégralement dans une autre page de ce journal. On pourra donc en prendre connaissance à loisir.

Parmi les réformes préconisées par le ministre, on le notera, il en est qui ne relèvent pas d'Ottawa. Ainsi, M. Sauvé engage les gouvernements provinciaux à établir au plus tôt des écoles publiques non confessionnelles, anglaises et françaises, partout où la population scolaire en justifie l'établissement. Et, dans un autre secteur, il explique que les entreprises privées doivent se montrer plus empressées qu'elles ne l'ont été dans le passé d'offrir des carrières aux Canadiens français.

Il faudrait que le Canada comprenne qu'il s'agit là de réformes essentielles et urgentes à appliquer. Ces réformes ne réduiront pas le nombre de nos séparatistes; elles peuvent pourtant encore empêcher un grand nombre d'entre nous de le devenir. Et c'est ce qui compte avant tout. Si le Canada anglais ne bouge pas bientôt, la voix de ceux qu'on appelle les "modérés" au Québec aura tôt fait d'être couverte par la clameur des autres. Le Canada anglais le souhaite-t-il?

C'est donc à nous de demeurer ce que nous sommes afin de sauvegarder l'identité canadienne. C'est à nos jeunes de demeurer français afin de sauvegarder cette identité — ce problème devra être résolu avant longtemps et certainement durant leur stage sur cette terre.

Nos parents ont fait leur devoir, nous avons taché de le faire même avec nos déficiences et moi je suis assuré que ceux qui montent après nous continueront l'oeuvre et comme nous, ils pourront dire dans 25, dans 50 ans, "c'est une histoire que l'on ne saurait taire".

Cela ne se fera pas sans effort. Nous sommes prêts et je dis pour "eux" les jeunes, ils sont prêts.

En 1937, parlant à Québec sur notre situation, Mgr Yelle, alors nouvel évêque coadjuteur de St-Boniface, disait: "Les Manitobains de langue française ont appris de dure expérience que l'on ne conserve que ce que l'on est disposé à défendre tous les jours, résolument; ils ont conservé leur héritage français parce qu'ils l'ont voulu: **ils entendent, sans se faire illusion sur les difficultés de demain,** — continuer à se défendre pour conserver leur héritage français".

Si ce distingué prélat pouvait revenir parmi nous, je suis assuré qu'il pourrait redire: "... ils entendent, sans se faire illusion sur les difficultés de demain, continuer à se défendre pour conserver leur héritage et leur langue française"...

Ste-Amélie

Assemblée de la L.F.C.

L'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques de Ste-Amélie eut lieu le mardi 8 novembre à l'école St-Vincent-de-Paul. Les prières d'ouverture furent dirigées par M. l'abbé A. Gervais.

La présidente du comité spirituel lut un article du nouveau missel, puis souhaita la bienvenue aux cinq religieuses, aux 18 membres et aux 12 jeunes filles présents. Les minutes de la dernière réunion furent lues par Mme L. Gagnon, ainsi que la correspondance qui comprenait une carte de M. l'abbé C. Vachon et une des Soeurs du Service qui remerciaient la Ligue des billets qu'elle a vendus pour leur venir en aide.

Les rapports des comités suivants furent présentés: de finance, des magazines, de presse, d'éducation, spirituel, de liturgie, d'action sociale et de nettoyage d'église. La trésorière s'occupa de faire des chèques pour la contribution de chaque membre, pour le vernis du sanctuaire, pour paiement de la facture chez M. Finney et autres factures, pour la réception qui eut lieu en l'honneur de M. et Mme Craeveldt.

Mme Mary Leperre proposa qu'on commande des assiettes à tarte pour différentes occasions. Il fut aussi proposé qu'un certain montant d'argent soit présenté à Mme Leperre afin qu'elle se charge de l'achat des livrets placés à l'arrière de l'église.

Mme Marie Pinette, en charge de la dernière vente remue-ménage, a bien voulu remercier M. le curé et tous ceux qui ont aidé à faire de cette vente d'articles usagés un vrai succès. Elle proposa qu'une autre dame la remplace à ce comité. Toutes furent en faveur de Mme Helen Vandepoele.

Il fut proposé par Mme Alice Pinette que la Ligue présente un don à M. le curé afin qu'il achète un aspirateur pour le nouveau presbytère.

M. le curé félicita toutes celles qui étaient présentes à cette réunion. Il félicita aussi les dames de la paroisse pour le beau travail qu'elles ont accompli pour la paroisse durant le mois d'octobre, prouvant qu'être membre de la Ligue est une des meilleures manières de servir le Christ.

Mme G. Casavant clôtura l'assemblée et Mme L. Gagnon, du comité d'éducation, présenta le film "The Test" qui fut suivi d'une discussion en groupe. Un panel fut organisé pour répondre aux questions.

On entonna ensuite le cantique à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, puis un délicieux goûter fut servi par Mmes Jean Pinette, Martin et Casavant.

Çà et là

Arthur Gagnon, Rémi Pinette, Gérald Pinette, Hervé et Albert Grandbois et Mlle P. Foley, **de Winnipeg, passèrent la fin de semaine du 18 novembre** chez leurs parents.

Félicitations à M. et Mme Germain Moriaux, qui ont acheté l'ancien presbytère où ils ont déménagé.

Les parents venus à l'occasion du mariage de M. et Mme Maurice Craeveldt, le 5 novembre, étaient: M. et Mme G. Nimegeer, d'Halbrite, Sask., Mme Marshall Debryne, son fils, Maurice, et son amie, ainsi que sa fille, Lorraine, de Ceylon, Sask., Mlle Darlene Debryne et son fiancé, Roland, et Mme Johnny Debryne, de Radville, Sask.

M. et Mme Eddy Laderoute et leur fils, de Dauphin, visitaient M. et Mme Gaston Grandbois, le dimanche 20 novembre.

Félicitations à M. et Mme Robert Denis (Grace Thomson), de Thompson, à l'occasion de la naissance d'un fils le 11 novembre. Il portera le nom de Robert.

M. Gérald Soucy et quelques amis sont allés chercher un emploi à Williams Lake, C.-B.

MM. J.-Raymond Pinette et John Brook partirent le 7 novembre pour un voyage à Waterlo, Iowa, afin d'y visiter l'usine John Deere, gracieuseté de la cette compagnie.

Les paroissiens se sont rendus en grand nombre à Makinak, le vendredi 11 novembre, afin de prendre part à une partie de cartes et à un bingo organisés au profit de leur mission.

Mariage Koumela-Corbel

Le samedi 22 octobre, M. l'abbé André Gervais, curé, bénissait le mariage de Mlle Lucille Corbel, fille de M. et Mme J.-L. Corbel, à M. Wilbert Koumela, de Rorkton. La cérémonie religieuse eut lieu selon le nouveau rite.

La mariée était charmante dans une longue robe de satin blanc. Son long voile était retenu par une couronne de perles et son bouquet se composait de roses rouges.

La petite Linda Nault, bouquetière, et Mlles Doreen Casavant et Lucille Duruisseaux, demoiselles d'honneur, portaient des robes de velours rouge et un bandeau comme coiffure. Leurs bouquets se composaient de roses blanches.

Les garçons d'honneur étaient MM. Richard Gower, cousin du marié, et Marcel Corbel, frère de la mariée. M. J.-L. Corbel servait de témoin à sa fille.

Mme J.-L. Corbel touchait l'orgue, tandis que la tante de la mariée, aidée de la chorale, entonna de beaux cantiques.

Le souper fut servi dans la salle de Rorkton à environ 70 invités. Le Révérend Loucks, de Ste-Rose-du-Lac, récita la prière avant et après le repas. M. l'abbé Gervais proposa le toast. L'orchestre Sedora fit les frais de la musique pour la soirée dansante.

Sont venus de l'extérieur pour l'occasion: M. et Mme G. Mouru, de High Falls, New York, M. et Mme Frank Hill, de Calgary, Alta, M. et Mme Ivan McInnes, d'Emerson, Mme Earl Gower et sa famille, de Fork River, Mme Annette Dupas et sa fillette, de Churchill, et beaucoup d'autres amis de Laurier, Ste-Rose-du-Lac et Ste-Amélie.

Les nouveaux mariés résideront à Rorkton.

Retraite conjugale

Dans le va-et-vient du monde moderne, plusieurs couples se plaignent de ne plus avoir le temps de s'arrêter pour parler intimement. On entend souvent dire: "Si seulement nous pouvions prendre une fin de semaine tout seuls, une bonne fois! Comme ça ferait du bien de dialoguer ensemble, tranquilles, loin du bruit, des préoccupations . . ."

Le moment serait-il venu pour vous de le faire en profitant de la retraite conjugale qui aura lieu à St-Norbert **du 2 au 4 décembre** prochains?

Non seulement la retraite vous permettra de renouveler ou raffermir vos bons rapports époux-épouse, parents-enfants — en autant qu'il vous sera possible de parler, de dialoguer ensemble — mais encore, puisque tout se tient dans la vie du chrétien, les sermons vous aideront à comprendre davantage cette vérité, à savoir: que les bonnes relations avec le prochain sont la condition même de nos bonnes relations avec Dieu.

Pour s'inscrire, communiquer avec **Villa Maria, C.P. 159, St-Norbert, Man.,** ou signalez **GL 3-8025.**

St-Adolphe

Bazar paroissial

Si vous voulez diminuer vos soucis d'achat de cadeaux de Noël, soyez des nôtres à l'occasion de notre bazar, le dimanche 4 décembre. En plus de pouvoir vous amuser à des jeux variés et multiples, vous pourrez pêcher pour les petits et les grands des bagatelles et des surprises. Vous pourrez garnir votre table de vraies "pâtisseries de maison" et vos armoires de maintes choses cousues et tricotées par nos plus habiles couturières. Il y aura de tout et pour toutes les bourses, de 5c à $5.00. Vous pourrez même tout en jasant prendre une légère collation, car vous pourrez rester avec nous de 2 h. à 10 h. p.m.

C'est donc un rendez-vous, le dimanche 4 décembre, à l'école secondaire de St-Adolphe. Grand tirage de dindes à la même occasion.

Ste-Geneviève

Partie de cartes

Le dimanche 13 novembre avait lieu une partie de cartes à la salle paroissiale, au profit du Club sportif. Voici les noms des gagnants: prix d'entrée, M. Léonard Ross; prix des dames, 1er prix, Mme Louis Legal, 2e, Mme Charles Legal, consolation, Mme Sauveur Desrosiers; prix des hommes, 1er prix, M. Pierre Fiola, 2e, M. Louis Legal, consolation, M. Etienne Ross; prix de loterie, panier de provisions d'une valeur de $10.00, Claudette Desrosiers, de Ste-Anne-des-Chênes. Il y eut aussi plusieurs tours de bingo et le tout se termina par un goûter.

Merci aux organisateurs, ainsi qu'à tous ceux qui sont venus encourager la paroisse.

Assemblée de la L.F.C.

La première assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques eut lieu le mercredi soir 16 novembre à l'école. Il fut décidé de continuer les assemblées mensuelles malgré le petit nombre de dames de la paroisse qui s'intéresse à ce mouvement.

L'aumônier a fortement encouragé la Ligue à ne pas lâcher, pour le bien, surtout spirituel, de la paroisse. Avec l'aide de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, espérons que les membres parviendront à atteindre leur but.

Le goût est la conscience du beau, comme la conscience est le goût du bon.

Joseph de Maistre

Initiative louable de C K S B

Les Jeunes Franco-Manitobains de la division de la Seine ont tenu leur troisième Boîte à Chansons, le vendredi 25 novembre, au Blé d'Or de Ste-Anne.

Je ne peux m'empêcher au sortir de cette réunion de 650 jeunes de faire part à tous de mes impressions personnelles de cette soirée formidable. Pour la première fois depuis la création sur le sol manitobain de cette forme de spectacle, CKSB ne s'est plus contenté d'offrir son concours dans les coulisses par une aide discrète, mais a permis aux jeunes artistes locaux de se faire entendre sur les ondes pendant une heure entière. Le dynamique (il faut bien le dire) Pierre Bertie a manié d'une main de maître le micro de la radio pour présenter chacun des numéros au programme. Il s'est acquitté de sa tâche avec le même soin que s'il se fût agi d'artistes de renommée internationale et s'est gagné la sympathie de tous les spectateurs et sûrement l'amitié de tous les participants. Pour le point de vue technique, CKSB avait délégué des hommes de valeur comme Georges Laurent et Jacques Bernard, ce qui a permis aux milliers d'auditeurs qui avaient pu être empêchés de venir sur les lieux de jouir du spectacle comme s'ils y étaient. Merci infiniment à CKSB, notre poste, et à son directeur d'avoir accordé autant d'attention à la jeunesse pour souligner ses efforts en français. Dans l'histoire du Manitoba, on fera certainement une place aux Boîtes à chansons comme une des manifestations de la culture française chez les jeunes et CKSB pourra, s'il continue, revendiquer le titre de mécène, titre enviable à cause de sa rareté.

Je ne veux pas m'étendre sur le programme lui-même, une telle réussite suscitera de nombreux commentaires que vous retrouverez à n'en pas douter dans ce journal, y compris la liste des 26 chansons exécutées.

Je me permets seulement d'attirer l'attention sur quelques artistes qui ont dépassé la moyenne comme un clocher d'église domine tout un village avec sa flèche qui monte vers le ciel.

Suzanne Jeanson, de Lorette, excelle dans les compositions de Petula Clark et de Françoise Hardy. "La Frontière" et "Va pas prendre un tambour" ont captivé l'auditoire et un silence quasi-religieux accueillait chacune des paroles prononcées d'une voix douce ou forte, mais toujours si bien contrôlée. Félicitations Suzanne!

Louis Dubé, de La Broquerie, a déjà une réputation de bon chanteur chez les Jeunes Franco-Manitobains dont il est le président provincial. Encore une fois, il a su nous charmer par son interprétation d'une chanson de Jean-Pierre Ferland, "M'aimeras-tu, ne m'aimeras-tu pas?".

La réputation des "Fantaisies" et des "Cent-vingt-trois" n'est plus à faire. Lorraine Guyot, Sheila Perry et Patricia Chénier, trois filles de l'Académie, font un très beau travail, et leurs voix se marient si bien qu'il est toujours agréable de les entendre. Raynald Lamoureux, Gilles Beaudette et Guy Château, tous du Collège St-Boniface, y sont allés de leurs propres compositions. Comme c'est réjouissant et encourageant de constater toute cette ardeur juvénile soutenue par un talent incontesté.

Et que dire de Colline Bearden, de St-Norbert, qui ne comprend ni ne parle le français (du moins à date), qui a tenu à faire sa part dans une soirée de sa division, et qui avait une diction française presque parfaite? Félicitations Colline!

Si je m'écoutais, je pourrais continuer ainsi des pages et des pages. Terminons cette partie des chanteurs et des chanteuses en les félicitant tous et toutes du beau travail accompli et en leur disant que nous comprenons la somme d'efforts nécessités pour arriver à un si beau résultat. Trop souvent, on se contente de mentionner ce qui ne va pas, ce qui manque, et on donne l'impression que le tout ne vaut pas la peine d'être entrepris ou continué.

Les accompagnateurs "Nature's Nephews" ont fait un travail magnifique. Enfin, on pouvait entendre chanter, c'est d'ailleurs pour cela que des centaines de jeunes se réunissent dans les Boîtes à chansons. Entendre chanter et aussi chanter à l'occasion. Nous aurions aimé un plus grand nombre de chansons avec participation active de toute l'assistance surtout dans la partie radiodiffusée.

Il est regrettable aussi qu'on ne puisse pas toujours entendre chanter parce qu'il y en a trop qui bavardent ou parce qu'il y en a qui bavardent trop. Dans l'un comme dans l'autre cas, cela met de l'interférence parmi les notes harmonieuses des artistes sur la scène.

Voilà le seul reproche qui peut être fait aux jeunes de tous les endroits où il y a eu des Boîtes à chansons. Ce n'est pas une maladie, c'est un malaise que tous les jeunes de bonne volonté, et j'ose croire que tous les jeunes possèdent cette bonne volonté, pourront guérir dans un avenir assez rapproché afin que tous puissent jouir pleinement des nombreux talents qui se développent et s'affirment dans notre province en attendant de déborder sur les autres provinces.

Félicitations à tous les organisateurs des Jeunes Franco-Manitobains et à tous les adultes qui prêtent généreusement leur concours pour un avenir plus souriant et plus français.

Aimé-Onil Dépôt, C.S.V.D.,
adulte-conseiller
de la Rivière-Rouge.

Le Conseil de vie française et la "Old Home Week" de Cornwall

CORNWALL — Cornwall, en Ontario, donnera l'été prochain une belle illustration de l'esprit des fêtes du Centenaire de la Confédération lorsqu'en juillet le comité de la "Old Home Week" et celui du Conseil de vie française uniront leurs efforts en vue de célébrer conjointement cet important anniversaire. M. Gérald Samson, représentant du Conseil de vie française au comité des fêtes du Centenaire, a annoncé la nouvelle.

Cette union des deux associations démontrera, selon M. Samson, que les deux groupes ethniques peuvent travailler de pair et s'enrichir mutuellement du rayonnement de leur culture.








Les six photos ci-dessus furent prises lors de la Boite à chansons qui eut lieu au "Blé d'Or", le vendredi 25 novembre, sous les auspices des Jeunes Franco-Manitobains. Les invités d'honneur à cette occasion étaient M. le consul de France et Mme Philippe Bourdon. Les principaux artistes invités qui firent valoir leurs talents à la grande joie de tous présents furent "Les Fantaisies" et "Les Cent-vingt-trois". Agissaient comme maitres de cérémonies: Monique Ducharme, Roland Laurencelle et Pierre Bertie. Dans les vignettes on reconnait, en haut à gauche, "Les Fantaisies" de l'Institut Collégial St-Joseph de St-Boniface, Lorraine Guyot, Sheila Perry et Patricia Chénier. Au centre, ce sont: R. Lamoureux, G. Beaudette et G. Château, "Les Cent-vingt-trois" du Collège de St-Boniface; à droite, Monique Ducharme, de La Broquerie. En bas, à gauche, Gérald Legal, de St-Adolphe; au centre, D. Brunet, F. Fiola et Y. Dufresne; à droite, L. Proto et C. Arbez. Faute d'espace, nous ne pouvons pas publier plus de photos ni de détails, mais félicitations à ces jeunes.

"Mlle Parade des dix sous" et "Timmy des timbres de Pâques"

Lors d'une réunion tenue le 27 novembre à Brandon, en vue de préparer la campagne des 10 sous de 1967, Mlle Ruth Wiebe, de Lowe Farm fut choisie pour être "Miss March of Dimes". Victime de la polio, Mlle Wiebe est âgée de 19 ans et est une cliente de la Society for Crippled Children and Adults of Manitoba. En ce moment elle demeure chez sa soeur à Winnipeg où elle étudie la musique et où elle attend incessamment une situation.

Le jeune Donald Akerley, 12 ans, fils du sgt et Mme G. A. Akerley du camp Shilo, a obtenu le titre de "Easter Seal Timmy". Donald aussi est un client de la Société.

Lors du diner qui clôturait la réunion des travailleurs bénévoles de la région de Brandon, M. G. E. Phillips, directeur des services pour la société des Enfants et Adultes infirmes du Manitoba insista sur l'importance de procurer un programme de services de réhabilitation qui viendrait en aide aux personnes infirmes, non seulement au point de vue physique mais aussi au point de vue moral, social, émotif et éducationnel afin qu'ils puissent obtenir des situations convenables. Il termina en disant que lorsque toute la communauté contribue à la réhabilitation les résultats sont toujours plus satisfaisants.

Plus utile à la maison que dans l'armée...

DETROIT — Tom Michaels a averti le service de la mobilisation qu'il lui est impossible de se battre pour son pays, parce qu'il doit se battre pour sauver la vie de sa femme.

Michaels, qui est âgé de 22 ans et travaille comme peintre en bâtiments dans la banlieue de Warren, conteste la décision du bureau sélectif 303 selon laquelle il est qualifié pour le service militaire.

Le jeune homme a perdu les avantages d'un ajournement alors qu'il était au chevet de sa femme, âgée de 23 ans. Celle-ci souffre d'une défaillance du rein, et, pour continuer à vivre, son sang doit être filtré deux fois par semaine à l'aide d'un rein artificiel.

Madame Michaels soutient que son mari doit travailler pour payer les soins qu'on lui donne à l'hôpital.

Michaels a déjà versé le premier paiement sur un rein artificiel, lequel coûte $6,200. Il pourrait apprendre à le faire fonctionner lui-même. Il est la seule personne qui puisse passer les dix heures requises pour filtrer le sang de sa femme à travers le rein artificiel.

Le Dr Elsie Eng, de la clinique de Cleveland, ainsi que le curé de la paroisse du jeune couple, ont écrit au bureau de recrutement au mois d'octobre, expliquant la gravité de l'état de Mme Michaels.

On ne sait pas encore quelles décisions ont été prises dans ce cas très spécial.

Le Jumelage de 10 villes canadiennes

HULL — Dix villes du Québec se sont officiellement jumelées avec dix autres villes du Canada au congrès annuel de l'Union des Municipalités du Québec. Cette entreprise de la UMQ avait été étudiée pendant une année de contacts avec toutes les villes canadiennes, à la veille du Centenaire de la Confédération. Au cours de l'année prochaine, cinquante jumelages sont déjà assurés.

Les villes dont on a annoncé le jumelage sont les suivantes: Baie-Comeau, Québec, et Corner-Brook, Terre-Neuve; Chandler, Gaspé, et Summerside, Ile-du-Prince-Edouard; St-Jean d'Iberville et St-Jean du Nouveau-Brunswick; Joliette et Portage-la-Prairie, Manitoba; Mont-Royal, en banlieue de Montréal, et St-Boniface, Manitoba; St-Malachie et Ormstown, près de Valleyfield, et McGregor et North-Norfolk, Manitoba; St-Jérôme des Laurentides et Moose-Jaw, Saskatchewan; le Cap-de-la-Madeleine et Red Deer, Alberta; Verdun, en banlieu de Montréal, et West Vancouver, Colombie-Britannique; Ville d'Anjou et Cornwall, Ontario.

Les noms de ces villes jumelées ont été proclamés par M. Marcel d'Amour, maire de Hull et président du Comité du Centenaire de la Confédération à l'Union des Municipalités.

Au nom du Comité du Centenaire de la Confédération, M. Jean-Pierre Houle a qualifié d'historique cette cérémonie déroulée en présence de 2,000 délégués à la conférence annuelle.

La Commission du Centenaire apporte une contribution financière et technique à ce projet de jumelage.

Si vous tenez à connaître un homme, mettez-le à l'épreuve, et s'il ne vous rend pas le son du sacrifice, quelle que soit la pourpre qui le couvre, détournez la tête et passez: ce n'est pas un homme.

LACORDAIRE.

Somerset

Noces d'argent

Le 5 novembre dernier, M. l'abbé Roland Bélanger célébrait, à 8 h. a.m., une messe d'action de grâces aux intentions de M. et Mme Wilfrid Boulet, qui célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Les jubilaires occupaient les prie-Dieu près de la sainte table, ayant comme témoins les plus vieux de leurs enfants. Entourés de leurs enfants (cinq fils et deux filles), de la Rév. Rosa Boulet, S.G.M., soeur du jubilaire, et de nombreux amis, ils regrettaient l'absence de leur fille, Ida, stationnée dans la marine canadienne à Montréal.

Au cours de la messe, les jubilaires renouvelèrent leur promesse conjugale. M. l'abbé Bélanger, dans une courte allocution très appropriée, félicita les jubilaires, loua très discrètement leur esprit chrétien et leur fidélité au devoir mentionnant leur belle famille. Puis le célébrant demanda à l'assistance de s'unir aux jubilaires pour remercier le Saint-Esprit des nombreuses grâces reçues durant leurs 25 ans de vie conjugale. Les cantiques furent exécutés par leur dévouée voisine, Mme Marthe Poiron.

Après la messe, tous se rendirent à la maison pour prendre le déjeuner familial. Le soir à 8 h. dans la salle communautaire de Somerset, une soirée sociale était organisée par les enfants des jubilaires. De nombreux parents et amis de différentes paroisses étaient présents. Tous se sont bien amusés et tous garderont un souvenir inoubliable de ce jour mémorable. Un cordial merci à tous ceux qui sont venus prendre part à cette célébration.

Le lundi suivant, les jubilaires partirent pour un voyage de deux semaines et demie à Vancouver où leur fille, Alma, réside. Ils visitèrent aussi les cousins et cousines de Maillardville, New Westminster, Vancouver et leurs anciens voisins, M. et Mme O. Bergeron, de Victoria. Les jubilaires sont revenus enchantés de leur voyage.

Avis Division Scolaire de la Rivière Rouge No. 17

Cours pour adultes à St-Pierre

Adultes et jeunes gens de 17 ans ou plus qui n'ont pas fait leur dixième année peuvent profiter de ces cours afin d'atteindre la scolarité nécessaire pour être admis aux cours techniques de M. I. T. (Institut technique du Manitoba). Ces cours commenceront la deuxième semaine de janvier et seront d'une durée de trois mois. La rémunération des candidats, approuvée au Plan 5, se chiffrera jusqu'à $90 par semaine. Les demandes d'inscription doivent être faites avant le 15 décembre 1966.

Pour plus de renseignements appeler le représentant en agriculture au numéro 66, ou le bureau de la Division scolaire de la rivière rouge au numéro 111.

E. Tétreault, secrétaire.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, Edifice Grain Exchange, Winnipeg Tél.: WHitehall 2-3451

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. No 2	94	94	94	94	94
C.W. No 3	90.4	90.4	90.4	90.4	90.4
Fourrage No 1	90	90	90	90	90
Fourrage No 2	87	87	87	87	87
Fourrage No 3	84	84	84	84	84
ORGE —					
C.W. No 2 6 rangs	142.4	142.2	142.4	142.4	142.4
C.W. No 3 6 rangs	140.4	140.2	140.4	140.4	140.4
Fourrage No 1	133	133.4	133.4	133.4	133.4
Fourrage No 2	131.4	131.4	131.4	131.4	131.4
Fourrage No 3	128.4	128.4	128.4	128.4	128.4
SEIGLE —					
C.W. No 2	128.6	129	129⅝	130⅛	130.4
C.W. No 3	123.4	123.8	124⅝	124.6	125⅛
C.W. 2 rej.	122.6	123	123⅝	124⅛	124.4
C.W. No 4	111.6	112	112⅝	113	113.2
Ergot	107.6	108	108⅝	109	109.2
Sur voie net	128⅜	128.6	129⅜	129.6	130.2

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
COLZA —					
Novembre	272.6	274	277.2		
Janvier	274	276.6	279	281.6	281
Mars	273.2	275.4	277.2	279.4	278.6
Mai	273.2	275.2	276.6	279⅛	277⅝
AVOINE —					
Décembre	93⅞	93.4	93.4	93.4	93.4
Mai	91⅞	91.4	91.4	91.4	91.4
Juillet	91	91	91	91	91
ORGE —					
Décembre	136⅞	137	136⅞	137	137
Mai	135.4	135.2	135.4	135⅝	135⅝
Juillet	134	134	134	134	134
LIN —					
Décembre	293.4	292.4	291⅞	290.6	291.4
Mai	304⅛	303⅛	302.4	301⅝	302.4
Juillet	304.6	303⅜	303.4	302⅝	303.6
SEIGLE —					
Décembre	128.6	129	129⅝	130	130.2
Mai	136.2	136.4	137	137.4	137⅝
Juillet	137.2	137.2	137.4	138.2	138⅛

(Pour la semaine du 21 au 25 novembre 1966)

Chronique sportive

Les Rough Riders de la Saskatchewan se sont avérés de grands champions!

par Jacques LEMOYNE

Les Rough Riders de la Saskatchewan ne sont pas superstitieux et c'est une excellente chose, car ils ont fait fi de toutes les prédictions, y compris les miennes, pour ridiculiser les Rough Riders d'Ottawa et prouver à des millions de Canadiens que les joutes du calendrier régulier ne veulent rien dire. La puissance offensive du club d'Ottawa? Ni vue, ni connue. Inexistante et malhabile. Défensivement, les Riders ont été tout aussi minables et les nouveaux champions ont dominé le jeu pendant les trois quarts de l'engagement. Après dix minutes de jeu, leur supériorité commençait à poindre. Au troisième quart on se demandait ce que le club de l'Est faisait sur le même terrain. Les Riders de Regina ont battu le club d'Ottawa, là où ce dernier devait infailliblement triompher: le domaine des passes. Jackson a peut-être été le meilleur joueur de football du Canada durant les mois de septembre-octobre et novembre, mais le 26 novembre il y avait 24 joueurs meilleurs que lui et ils portaient tous l'uniforme des Rough Riders de Saskatchewan.

Il faut reconnaître aux Rough Riders d'Ottawa un bel esprit sportif. Ils n'ont pas été avares de leurs louanges pour les vainqueurs, ce qui a fait dire à un loustic qu'ils attendraient sans doute à la saison prochaine pour gagner la coupe Grey sur leur terrain. Ottawa aurait pu parler de cette punition au troisième quart, après l'interception du ballon par Blum, interception qui aurait pu changer la face de la joute, mais la supériorité des Riders de la Saskatchewan a été telle après cela qu'on a pu dire en langage de sport: "A good team makes its own breaks". Oui, c'est le meilleur club sur toute la ligne qui a gagné le championnat professionnel du football. Vive les champions, les Rough Riders de la Saskatchewan qui ont écrit une autre belle page dans l'histoire sportive de cette petite ville qu'est Regina!

Longue attente

Dans tout le football canadien les Rough Riders de la Saskatchewan étaient les seuls à n'avoir jamais gagné la coupe Grey. Ils avaient bien tenté de réussir l'exploit avant, mais rien n'avait marché. Leur dernière défaite avait été aux mains de ces mêmes Rough Riders d'Ottawa. C'est donc dire que la victoire de samedi dernier en était une double pour eux. Ils verront enfin leur nom ajouté au palmarès canadien, et il était temps. Il était temps en effet qu'une population aussi sportive voit son mérite reconnu par tout le Canada. Regina n'est pas une grosse ville comme Winnipeg, Vancouver, Montréal ou Toronto. Pourtant, grâce à la générosité des sportifs de l'endroit, grâce à leur grande confiance en leur destin, leurs équipes ont su lutter à chances égales contre les meilleurs clubs représentants des intérêts financiers plus importants. Il fut même un temps où on pensait sérieusement que la Franchise de l'équipe de cette ville allait être menacée. L'enthousiasme collectif qui anime les gens de Regina quand il s'agit d'aider le club de football a prévenu cette catastrophe.

La récompense est grande parce que les Riders avaient frappé bien souvent à la porte du destin et que chaque fois, dans le passé, la porte leur avait été fermée au nez. Mais aujourd'hui c'est fait. On peut emporter la coupe Grey dans la ville du blé où elle occupera une place d'honneur et une niche enviée mais incontestée. La victoire des Riders c'est le triomphe du plus petit sur le plus gros, c'est aussi le triomphe de la détermination sur la certitude. Le club d'Ottawa se voyait déjà luttant pour la possession de la coupe. Ce fut là toute la différence, mais quelle différence. Les célébrations à Regina seront sans doute énergiques, mais souhaitons qu'on ne verse pas dans le genre "Vancouver". Du reste, ce n'est pas dans les habitudes des gens des Prairies de se comporter ainsi, et cela aussi c'est la marque des champions. Savoir triompher sans ostentation.

Ça va mal!

Les partisans du club de hockey, les Canadiens, sont malheureux de ce temps-ci. Le moins qu'on puisse dire c'est que ça va mal au sein de l'équipe. Pour ce qui est de savoir ce qui ne fonctionne pas, c'est une toute autre histoire. On dira que les blessures nuisent au Tricolore. Peut-être, mais on a souvent vu cette équipe se moquer des blessures pour afficher une tenue spectaculaire et vaincre ses adversaires les plus redoutables. On affirme que Blake effectue trop de changements avec ses lignes. Blake ne changerait pas ses lignes si ses joueurs donnaient un rendement satisfaisant. Il y a une chose qu'on ne dit pas et c'est que les Canadiens commencent peut-être à prendre un peu d'âge, et qu'ils ne sont pas encore au meilleur de leur condition physique. Il suffit parfois de peu de chose pour détraquer une machine aussi bien huilée et si Blake ne retrouve pas le bobo d'ici peu, les loups vont se mettre à hurler.

Durant ce temps-là le club ferme des Canadiens, les Rangers continuent à jouer du bon hockey. C'est là l'habitude des Rangers de jouer du bon hockey jusqu'au mois de décembre. Ils retombent ensuite dans une léthargie incroyable. Il faudra donc attendre au mois de janvier pour savoir si ce réveil des Rangers va se poursuivre. Il est bien certain que le club est plein d'entrain, alors que les Canadiens sont morts, ou tout au moins endormis. Mais ce sommeil les adversaires n'osent pas le troubler trop. Personne ne leur lance la pierre, sauf Punch Imlach, mais il joue avec le feu, peut-être celui des Canadiens. Qu'il se souvienne des éliminatoires de l'an dernier et se réjouisse en silence de la déchéance des Habitants. Car s'ils allaient se réveiller en colère qui sait ce qui arriverait aux autres clubs? Ne sonnez pas trop vite le glas de cette équipe, il y a des réveils qui font oublier bien des périodes de somnolence.

La Salle

Inauguration de l'A.P.M.

C'est le lundi 14 novembre que les contribuables du district scolaire de St-Hyacinthe ont accepté de fonder l'Association de Parents et Maîtres.

M. R. Toupin, président de la commission scolaire, souhaita la bienvenue aux assistants et présenta l'animateur invité, le R. P. A. Lemoine, O.M.I., reconnu à travers la province pour son zèle et son enthousiasme aux activités de parents et maîtres. Ce dernier nous fit comprendre l'importance de cet organisme vital du 20e siècle. Il expliqua soigneusement les statuts en plus d'énumérer les nombreux avantages à tirer de cette action conjugée. Entre autres, elle fournira l'occasion aux parents de se renseigner régulièrement sur tout ce qui se fait à l'école. Quant aux maîtres ils apprendront à découvrir le milieu familial des élèves et auront ainsi une connaissance plus approfondie et réelle des jeunes qui leur sont confiés. Brièvement, il encouragea l'Association de s'affilier à la Fédération française du Manitoba dont il est l'âme.

Immédiatement après, on procéda à l'élection du comité exécutif. Les personnes suivantes ont été élues: M. R. Lavallée, président, MM. O. Gousseau et G. Comeau, 1er et 2e vice-présidents, Mme R. Lagacé, secrétaire, et M. G. Arbez, trésorier.

Ensuite des questions furent posées et les membres de la commission scolaire préconisèrent que les assemblées de parents et maîtres soient de caractère bilingue.

Conséquemment, des motions furent proposées, appuyées et reçurent l'approbation à l'unanimité.

M. le président et le Père Lemoine complimentèrent à tour de rôle les officiers et sollicitèrent la collaboration entière de tous les participants.

M. l'abbé G. Pageau manifesta son étonnement de constater une si grande assistance et félicita les parents et maîtresses d'avoir bien voulu accepter ce groupement. Il accentua la nécessité pour tous de prêter leur concours afin d'assurer une franche réussite.

M. l'abbé Pageau se dit satisfait d'être à La Salle.

Réunion du Club sportif

Les membres sportifs et les intéressés ont été convoqués en assemblée, le lundi 21 novembre, pour reviser ensemble le travail accompli au cours de l'année qui vient de sécouler et élire deux nouveaux directeurs.

Après les quelques paroles accueillantes adressées à l'auditoire par le président, M. R. Lavallée, on procéda à la lecture du procès-verbal et du rapport financier effectuée par M. G. Arbez.

L'élection qui suivit donna les résultats suivants: M. R. Lavallée, président; MM. T. Harply, A. Shaubroeck, M. Cormier et B. Comeau, directeurs; M. G. Arbez, secrétaire-trésorier.

Après avoir complété l'ordre du jour, M. le président remercia les membres d'avoir répondu si généreusement à l'appel, et exprima sa vive reconnaissance envers toutes ces personnes bénévoles qui se sont données sans compter à la formation du Cercle sportif. Il adressa des félicitations aux animateurs qui ont si bien organisé les équipes de baseball l'été dernier, et à toutes ces bonnes gens qui ont contribué à la préparation de la piste de patinage en fournissant des réservoirs d'eau. Un grand merci également à M. P. Simard, qui a consenti à travailler durant les mois d'été à ce centre récréatif malgré sa santé précaire.

M. R. Lavallée termina l'assemblée en invitant les participants à s'intéresser à cette entreprise qui mérite toute l'attention, car les perspectives sont encourageantes.

Une collation fut servie par les dames présentes.

Prochainement, le comité responsable se réunira pour étudier et organiser un programme récréatif pour la saison froide.

Enfin, nous jouissons d'une glace spacieuse qui invite nos jeunes et moins jeunes à se délasser et se divertir d'une façon honnête. Le hockey sera à l'honneur. En avant les sportifs! C'est le temps propice et l'endroit idéal pour montrer votre savoir faire. Invitation cordiale aux équipes de l'extérieur à venir faire concurrence à La Salle.

Venez participer aux activités. Votre présence indispensable, votre sourire et vos applaudissements contribueront à établir une atmosphère accueillante pour les adolescents. Essayons par un effort commun de convaincre les jeunes. "Qu'il fait bon vivre chez nous!"

St-Louis

Concours de la Caisse Populaire

Vers le milieu du mois d'octobre, Mme Garceau offrait un concours aux élèves des 3e, 4e et 5e années. Il s'agissait d'illustrer le thème de la Caisse Populaire.

Mme Garceau présentait les prix aux gagnants: 3e année, Edouard Lussier; 4e année, Maurice Boyer; 5e année, Janice Bernier.

Les membres de la Caisse Populaire présentèrent à chacun des étudiants une tirelire (avion à réaction).



Commission Royale d'enquête sur les machines agricoles

Demande d'envoi de mémoires

Les sociétés, organismes, associations et particuliers désirant donner des renseignements à la Commission royale d'enquête sur les machines agricoles sont invités à présenter des mémoires. La Commission a été chargée de faire enquête sur les coûts des machines agricoles et des pièces de réparation, et en particulier, sans restreindre la généralité de son mandat, de présenter un rapport concernant

(1) les facteurs qui influent sur le prix que doit payer l'usager de machines et d'outillage agricoles et de leurs pièces au Canada, y compris en ce qui touche l'effet des coûts de financement, de distribution et d'entretien sur le prix total de l'usager;

(2) les coûts que doit payer l'usager de machines agricoles au Canada en comparaison des coûts que doivent payer les usagers d'autres pays pour un matériel analogue, à la fois en chiffres absolus et par rapport aux coûts totaux;

(3) la situation concurrentielle, présente et éventuelle, de l'industrie canadienne des machines agricoles au Canada et dans le commerce d'exportation, en comparaison des industries de machines agricoles d'autres pays, y compris une étude de l'activité en matière de recherches et de développement et du rapport existant entre cette activité et l'établissement de nouvelles installations au Canada;

(4) le rapport passé et actuel entre le prix et la productivité des machines agricoles; et

(5) les mesures qui contribueraient à l'expansion d'une production efficace des machines agricoles, à la réalisation de progrès technologiques, à l'amélioration des moyens de distribution, de financement et d'entretien, et au relèvement de la situation concurrentielle de l'industrie, afin que les fermiers du Canada soient assurés de pouvoir bénéficier des prix les plus favorables et de la plus grande disponibilité en ce qui concerne les machines et les pièces.

La Commission projette de commencer ses audiences dans l'Ouest à Winnipeg en mars 1967, lesquelles seront suivies d'audiences dans l'Est et le Centre du Canada. Le calendrier définitif des audiences sera publié sous peu. Elles auront lieu dans les capitales de chaque province et en certaines autres grandes villes.

Tous ceux qui désirent présenter des mémoires doivent faire connaître leur intention à la Commission en faisant savoir dans quelle ville ils se présenteront.

On peut obtenir des exemplaires du mandat de la Commission et autres renseignements sur l'envoi des mémoires ou l'assistance aux audiences en s'adressant à la soussignée.

La secrétaire administrative de la Commission royale d'enquête sur les machines agricoles.

(Mme) H. M. Roney,
B.P. 1173,
Ottawa (Ontario).

Le Pavillon des Indiens à l'Expo 67

OTTAWA — Le commissaire général au pavillon des Indiens du Canada, le chef Andrew Delisle, a annoncé dernièrement que le pavillon des Indiens à l'Expo 67 sera doté d'un mât totémique de 65 pieds et d'une figure symbolique de bienvenue, haute de 9 pieds. Ces deux oeuvres sont d'Henry Hunt, âgé de 46 ans, et de son fils Tony, âgé de 23 ans, sculpteurs indiens de la bande des Kwakiutls à Fort Rupert, dans l'île Vancouver. Ils seront secondés par un autre sculpteur indien, Simon Charlie, de la bande des Salishs du littoral, de Duncan, C.-B.

La figure symbolique sera placée dans la salle d'accueil des visiteurs du pavillon.

Le mât totémique, d'un poids d'environ huit tonnes, sera sculpté dans un fût de thuya de la Colombie-Britannique, fourni par la société MacMillan, Bloedell Limited.

Y seront figurés six écussons traditionnels de clan, représentant des personnages réels ou légendaires provenant d'anciens mâts totémiques. Ces écussons sont empruntés de plusieurs tribus de Kwakiutls.

Au sommet du mât totémique figurera un grand corbeau, ou l'oiseau du tonnerre, ainsi appelé parce que, selon la croyance indienne, le battement de ses ailes provoquait le bruit du tonnerre, puis viendront, dans l'ordre, un ours gris et un épaulard; un "sisuitl" (vipère légendaire à deux têtes) et un homme; un épaulard dévorant un phoque; un castor et, tout au bas, un chef indien.

La figure symbolique de bienvenue est la représentation d'un homme étendant les bras en signe de bienvenue. Il s'agira d'une sculpture originale, semblable à celle qui se trouve dans le parc Thunderbird, à Victoria, C.-B.

Selon la tradition, on plaçait de telles figures devant la grande maison du village en signe de bon accueil aux chefs des tribus voisines et à leurs congénères qui venaient assister aux "potlaches", ou grandes fêtes, et aux danses d'hiver. Cette sculpture symbolique jouera le même rôle à l'égard des touristes du monde entier qui visiteront le pavillon des Indiens à l'Expo.

Les sculpteurs se sont mis à l'oeuvre au début d'octobre et mettront quatre mois à parachever les deux oeuvres. Les trois artistes travailleront à la vue des touristes dans le parc Thunderbird.

L'art de la sculpture se perpétue dans la famille Hunt depuis au moins quatre générations. M. Hunt est un disciple de feu Hungo Martin, l'un des sculpteurs les plus célèbres du Canada.

Des oeuvres des Hunt se trouvent non seulement à Ottawa, mais aussi au Mexique et en Argentine. A Ottawa, leur mât totémique se dresse devant le siège social des scouts du Canada; les autres mâts qui se trouvent au Mexique et en Argentine ont été exécutés pour le compte d'universités.

M. Charlie est un artiste bien connu. L'un de ses mâts totémiques vient dernièrement d'être présenté à la ville de Sydney, en Australie, par le Haut-Commissaire du Canada dans ce pays.

Mme Clara Tizya

Mme Clara Tizya, Indienne de marque appartenant à la tribu des Loucheux, a été choisie par le Conseil consultatif national des Indiens pour représenter les Indiennes du Canada lors de l'inauguration officielle du Pavillon des Indiens du Canada à l'Expo 67.

Mme Tizya est née à Rampart House (Yukon). Elle est la mère de 12 enfants et compte 10 petits-enfants. Même en élevant une grande famille, Mme Tizya a réussi à jouer un rôle de leader.

L'aimable grand-mère a déclaré: "Je suis très honorée d'avoir l'occasion de représenter les Indiennes du Canada à l'échelon de tout le pays. J'estime que notre Pavillon nous permettra de raconter notre histoire au monde de la manière dont nous voulons le faire".

Mme Tizya est membre du Conseil consultatif régional des Indiens de la Colombie-Britannique et du Yukon, tout en siégeant au Conseil consultatif national des Indiens.

Elle a quitté récemment le Yukon pour s'établir à Vancouver, C.-B.

Prince-Albert

Jeunesse en Marche

La journée des animateurs de "Jeunesse en Marche" groupait 56 éducateurs, tant laïcs que religieux, auprès de Son Exc. Mgr Laurent Morin.

On est venu étudier ensemble: a) Ce qu'est la J.E.M.; b) Ce qu'elle vient faire chez nous; c) Comment elle se commence et se continue dans une école; d) Quels buts elle poursuit.

Ensemble on a aussi étudié le thème de l'année: "Terre des hommes", et on a vu comment réaliser ce beau programme de l'expo, chez nous dans chacune de nos classes, par le mouvement J.E.M.

Nous tenons à féliciter tous ceux qui sont venus, surtout les professeurs laïcs qui ont su sacrifier une fin de semaine afin de se mieux renseigner sur leur devoir profond d'éducateurs de la foi.

St-Hubert

Partie de cartes

Lors de la partie de cartes du 15 novembre chez MM. et Mmes F. Couronné, J. Jeannot, R. Istace et R. Paquin et à la salle paroissiale, il y eut 25 tables de joueurs. Mmes P. Jordens et A. Boutin étaient en charge.

Les prix d'entrée furent gagnés par MM. R. Istace, J. Jeannot, Ludger Poncelet et L. Boutin et Mlle Heather McCormick. Le premier prix des dames fut gagné par Mme M. Bouin; prix de consolation, Mlle Sharon Rogers. Le premier prix des hommes alla à M. Hubert Boutin; prix de consolation, M. Allan Boutin.

Çà et là

MM. et Mmes C. Bachtold et L. Poncelet sont allés à Winnipeg pour assister aux funérailles d'un cousin, M. J. Matile.

Le caporal Prosper Couronné et sa famille, après un stage de 3 ans en Allemagne, sont de retour au pays. En se rendant à leur nouveau poste à Edmonton, ils ont visité M. et Mme F. Couronné.

Assemblée de la L.F.C.

Quatorze dames étaient présentes à l'assemblée de la Ligue des Femmes Catholiques tenue le 23 novembre. M. l'abbé Toupin dit la prière d'ouverture, puis vint la lecture des rapports par la secrétaire et la trésorière. M. le curé donna une causerie sur l'éducation des enfants dans la famille et sur l'Avent, temps préparatoire à la fête de Noël.

Des dons de Noël de $10.00 chacun pour l'hospice Jeanne d'Arc et l'orphelinat de Prince-Albert furent approuvés.

La réception de Noël pour les enfants de la paroisse aura lieu le dimanche 18 décembre. Il y aura une courte période de musique et chant, puis distribution de bonbons, noix, etc. aux enfants. Pas de cadeaux. Un goûter sera servi.

Le prix d'hôtesse fut gagné par Mme A. Boutin. Le goûter fut servi par Mmes A. Boutin et A. Dartige.



Un mince mandat?

Qu'auriez-vous fait?

Tout a commencé à partir de zéro. Vous allez dire: N'est-ce pas toujours ainsi? Tout ne commence-t-il pas à zéro? Vous aurez raison à moins qu'il n'y ait héritage naturel ou traditionnel, ou encore expérience préalable pouvant servir d'exemple. Mais cette fois, il n'y avait rien eu de tel.

Nous parlons évidemment de la préparation des fêtes du Centenaire . . . l'an prochain.

Officiellement, le départ date du 21 septembre 1961, jour où fut adopté l'acte créant la Commission du Centenaire et décrétant son mandat, celui d'organiser un programme de fêtes en commémoration du centième anniversaire de la Confédération canadienne.

Il n'y eut au début qu'une poignée d'hommes qui échangeaient des idées, avançaient des propositions et réfléchissaient jour et nuit: que d'avenues à explorer! Comment célébrer dignement un centième anniversaire d'un bout à l'autre d'un pays immense, d'un pays diversifié à l'extrême dans sa géographie, ses groupes ethniques et ses aspects culturels. Comment rejoindre ses vingt millions d'habitants et susciter chez chacun d'eux fierté et enthousiasme? Ce n'était pas une mince tâche.

Pleinement conscients de l'ampleur de leur mandat, les dirigeants ont fait appel à toutes les compétences dans chaque sphère de l'activité et ont sollicité des suggestions et des directives. Cinq ans de collaboration de la part des meilleurs talents canadiens et voici maintenant établi un programme gigantesque de manifestations, à la mesure même du pays. Et la Commission du Centenaire lance aujourd'hui son invitation à la population canadienne.

Sous ce titre "1967, une pause dans l'histoire", paraîtront des nouvelles traitant des diverses manifestations et fêtes du Centenaire. Elles vous tiendront au courant de la nature de ces événements, des itinéraires et horaires des célébrations d'un océan à l'autre. A titre d'exemple, vous y lirez des détails sur le Train et les Caravanes de la Confédération qui doivent visiter toutes les régions, même les plus éloignées du pays. Leur itinéraire a déjà été établi. Un grandiose spectacle militaire sera présenté dans un grand nombre de centres. Les canotiers qui se lanceront dans le sillon des voyageurs et des explorateurs, des Rocheuses à Montréal, feront escale en plusieurs endroits le long de leur trajet de 3,500 milles et seront reçus avec tous les honneurs. Une vingtaine de troupes professionnelles de théâtre, de ballet et d'opéra offriront des spectacles de tout premier ordre d'une province à l'autre.

Ces nouvelles hebdomadaires sur les fêtes du Centenaire veulent d'abord vous renseigner et vous inviter à célébrer avec le reste du Canada le grand anniversaire de sa Confédération. Ce faisant, vous prendrez conscience de ce qui a été réalisé en trois siècles et demi et de la signification de cet actif pour l'épanouissement du pays.

L'Exposition universelle: merveille architecturale

MONTREAL — Une pyramide à l'envers de plus de 100 pieds de haut ainsi qu'un dôme géodésique en plastique sont au nombre des principales réalisations architecturales qui prennent forme graduellement sur l'emplacement de l'Exposition universelle de 1967.

Parmi les principaux pavillons érigés sur la "Terre des hommes", il y a le groupe d'édifices du Canada construits au coût de $21,000,000 et occupant une superficie de 11 acres. L'immeuble principal est une pyramide à l'envers. Le pavillon soviétique érigé sur l'île Notre-Dame au coût de $15,000,000 comprend notamment un toit surélevé atteignant une hauteur de 138 pieds et reposant sur deux appuis en forme de V. La principale caractéristique du pavillon américain — construction au coût de $9,000,000, est un dôme géodésique en plastique qui respire, en ce sens qu'il contrôle la température intérieure.

Il y a lieu de penser que tout sera prêt pour l'ouverture de l'Expo dans six mois, soit le 28 avril. Le colonel Edward Churchill, directeur de l'aménagement, déclare que nous verrons peut-être un ouvrier à l'oeuvre ici et là avec un pot de peinture, "mais qu'on ne verra pas de pavillon non terminé".

72 pavillons

Il y aura autant de pavillons que de pays participants, soit 72 en tout et partout. Les travaux sont en cours sur les 72 pavillons et le toit est maintenant installé sur 41 de ces édifices. Quel que soit le nombre final de pays participants lorsque l'Expo sera inaugurée le 28 avril 1967, il sera de beaucoup supérieur à celui de l'Exposition de Bruxelles tenue en 1958 et à laquelle 45 pays ont participé.

Les 72 pays participants, les 10 provinces et 1,059 entreprises privées financent les pavillons et les kiosques qui se construisent à un rythme effréné sur l'emplacement de l'Expo, d'une superficie de 986 acres, au milieu du fleuve Saint-Laurent.

Dépenses et revenus

Le budget de l'Expo s'élève à l'heure actuelle à $332,845,950. On prévoit que les revenus atteindront $250,190,050, ce qui laisse un déficit prévu de l'ordre de $82,655,900. Les gouvernements d'Ottawa, de Québec et de Montréal se partageront ce déficit dans la proportion de 50, 37½ et 12½ p. 100. Un porte-parole de l'Expo a dit que ce déficit sera largement compensé par des revenus de l'ordre de $100,000,000 provenant des taxes, par les dépenses touristiques qui atteindront la somme globale de $400,000,000 selon les dernières prévisions.

Les services essentiels tels que les égouts et l'aqueduc ont été installés sur l'emplacement de l'Expo qui englobe la jetée MacKay, l'île Ste-Hélène, l'île Notre-Dame, un îlot artificiel, ainsi que l'île Ronde, au milieu du Saint-Laurent. Il a fallu environ 29,000,000 de tonnes de remplissage pour aménager l'emplacement de l'Expo et une bonne partie de cette terre provient de l'excavation du Métro construit au coût de $213,000,000 et qui est en opération sur une distance de 12 milles sous la Métropole. Un autre tronçon du système de transport souterrain reliant la station Berri-de-Montigny à l'île Ste-Hélène puis à Longueuil, sur la rive sud du fleuve, sera inauguré en avril.

M. Churchill affirme que 90 p. 100 du terrassement est maintenant terminé.

Le stationnement

Le seul problème qui cause de véritables maux de tête aux responsables de l'Expo est celui du stationnement. Environ 242 acres ont été réservées pour fins de stationnement, soit un espace suffisant pour garer 25,000 automobiles en même temps. Durant la période de pointe — juillet et août — on s'attend à ce que 500,000 personnes par jour envahissent la Terre des hommes, ce qui représente 100,000 voitures à raison de quatre personnes par auto. "Je ne saurais dire où seront stationnées les 75,000 automobiles additionnelles", a déclaré un porte-parole de l'Expo. "Il est à espérer que le bas de la ville pourra faire quelque chose à ce sujet."

Domremy

Festival de Noël

Le grand Festival régional de Noël, au cours duquel se fera entendre pour la première fois la "Gerbier Chorale", se tiendra au Centre récréatif, 1211, 1ère avenue ouest, Prince-Albert, le 11 décembre, à 2 h. 30 p.m., heure avancée.

Bienvenue à tous!

Gravelbourg

Mariage Boucher-Chevrier

Le jeudi 24 novembre, Mlle Cécile Chevrier, fille de M. et Mme Napoléon Chevrier, de Gravelbourg, unissait sa destinée à celle de M. Alfred Boucher, fils de M. et Mme Georges Boucher, de Baie-des-Sables, Qué. Le mariage fut bénit à 10 h. 30 a.m. dans l'église St-Joachim à Detroit, Michigan. M. l'abbé Anthony Kliche, curé, présidait la cérémonie.

La réception a eu lieu à l'hôtel Whittier de Detroit.

Les nouveaux mariés sont partis pour un voyage de noces en Floride et Nassau. A leur retour ils résideront à Detroit.

Va-et-vient

M. et Mme Fernand Chevrier, de Mazenod, et M. et Mme Ubald Chevrier, de Gravelbourg, sont de retour d'un voyage de près d'un mois dans les provinces d'Ontario et de Québec, ainsi qu'aux Etats-Unis.

Pour la première fois dans 35 ans, il y eut réunion de famille chez Mme Anna Bouvier. Etaient présents: MM. et Mmes Armand Bouvier, de Nipigon, Gaston Jacques, de Gravelbourg, James Fjeld et leurs enfants, Valerie et Dale, de Handel, Raymond et Léo Bouvier et leurs familles, de Gravelbourg, et Gérald Bouvier, de Moose Jaw.

MM. et Mmes Rolland et Henri Forest, sont partis en promenade en Californie.

Mlle Louise Delisle, employée à CFRG, est revenue de l'Est après avoir passé une semaine à Montréal et Québec.

Vawn

Çà et là

Mme E. McCaffrey et ses trois enfants ont passé quelques jours chez la soeur de Mme McCaffrey à Vegreville, Alta.

Louise Gélinas et Maurice Schaefer sont allés à Meadow Lake, le dimanche 20 novembre, où ils ont visité M. et Mme Paul Fortier.

Sont allés visiter leurs parents lors de la longue fin de semaine: Bertha Pelchat, de Delmas; Gabrielle Blanchette, Lucille Desmarais et Henri Létourneau, de Saskatoon.

Mme D. Weber et sa soeur, Mme D. Casper, de Chilliwack, C.-B., sont en visite dans la localité depuis quelque temps après avoir passé une semaine chez leur frère, M. W. Schimdt et autres parents à Winnipeg.

Sincères condoléances à M. et Mme Fred Blanchette à l'occasion du décès de M. E. Parent, de Legal, Alta, frère de Mme Blanchette, ainsi qu'à M. et Mme H. Brumby à l'occasion du décès de M. A. Larke, de North Battleford, père de Mme Brumby.

Saskatoon — CFNS — Saskatoon

DIMANCHE

8.40—O Canada, Ouverture, Horaire
8.45—Programme russe
9.30—Regards sur le Canada français
10.00—Ni ange ni bête
10.30—Récital International
11.00—Radio Journal, Musique sud-américaine
11.30—Match-Intercités
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio Journal
12.10—Chronique sportive
12.15—Intermède
12.25—Communiqués
12.30—Jardins plantureux
12.45—Vers Demain
1.00—Rosary Hour
2.00—Radio Journal, Concert du dimanche
2.30—L'autre rive
3.00—Radio Journal, Sur quatre roues
3.30—Sur quatre roues
4.00—Programme allemand
5.00—Radio Journal
5.10—D'un océan à l'autre
5.30—Oisivetés
5.45—Le chapelet
6.00—Le hockey
8.30—Le cabaret du soir qui penche
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Nouvelles locales
10.10—Météo, pensée du soir et fin

Le 18 décembre (exception)

8.00—Elle et lui
8.30—Le hockey
9.00—Le cabaret du soir qui penche
9.30—Nouvelles et sports
9.45—Le cabaret du soir qui penche
10.00—Nouvelles locales
10.10—Météo, pensée du soir et fin

LUNDI AU VENDREDI

6.30—O Canada, Ouverture, Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Nouvelles agricoles
6.45—Témoignages
7.00—Chez Miville
8.00—Nouvelles locales
8.10—Sports
8.15—Bonjour Compatriotes
9.15—Le coin des petits
9.30—Au fil de l'heure
10.00—Radio Journal, Marie Tellier
10.15—D'une certaine manière
10.30—Présent
11.00—Radio Journal, Les grands romans
11.16—Visages de l'amour
11.31—Joyeux Troubadours
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio Journal
12.15—La famille Plouffe
12.30—Promenade (1ère partie)
12.50—Communiqués
12.55—Nouvelles agricoles
1.00—Nouvelles locales
1.10—Chronique sportive
1.15—Promenade (2e partie)
1.45—Le quart d'heure des malades
2.00—Fémina
2.15—Un homme vous écoute
2.30—Radio Journal, Détente
3.30—Le Père Legault vous écoute
4.00—Bienvenue Sask.
5.00—Radio Journal, Commentaires
5.20—Communiqués
5.25—Chronique sportive
5.30—Musique en dînant
6.00—Nouvelles locales
6.10—Sports
6.15—Présent
6.45—Le chapelet
7.00—Disc-o-Club
9.00—Trente minutes d'informations
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

LUNDI

8.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.00—L'Assiette à musique
9.30—Sur toutes les scènes du monde
11.00—Orchestre de Chambre de Québec

MARDI

8.45—Vie croissante
8.00—Deux villes, une musique
9.30—Politique
9.45—Au bois du rossignolet
10.00—Orchestres symphoniques
11.00—Des livres et des hommes

MERCREDI

8.45—Le p'tit bal de l'Ouest
8.00—L'Assiette à musique
9.30—Concert du mercredi
11.00—Place Publique

JEUDI

5.45—A votre santé
8.00—Deux villes, une musique
9.30—Petit théâtre
10.00—La chanson de toujours
11.00—Chronique de l'entre deux guerres

VENDREDI

5.45—Temps nouveaux, Mission nouvelle
8.00—L'Assiette à musique
9.30—Adultes avec réserves
10.00—Documents
11.00—Au large de l'aboiteau
11.15—401 Ontario sud

SAMEDI

6.30—O Canada, Ouverture, Horaire
6.35—Prière du matin
6.40—Intermède
6.45—Témoignages
7.00—Debout, c'est l'heure
7.45—Nouvelles agricoles
8.00—Radio Journal
8.05—Bonjour Compatriotes
9.00—Nouvelles locales
9.10—Communiqués
9.15—Rendez-vous musical
9.45—Reflet du monde
10.00—Tante Lucille
10.30—Pipandor
11.00—Radio Journal, Bob Morane
11.30—L'homme et le sol
11.55—Chronique sportive
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio Journal
12.15—Récital de Montréal
12.30—Mythes et monstres sacrés
1.00—Les variétés du samedi
5.00—Radio-Journal
5.10—Chronique sportive
5.15—Bienvenue Sask.
6.00—Nouvelles locales
6.10—Musique en dînant
6.45—Le chapelet
7.00—Radio Journal, Salut les copains
8.00—J'ai tant dansé
9.00—Radio Journal
9.10—Le monde en marche
9.30—La parole est d'or
10.00—La danse à St-Dilon
11.00—Chansons d'hier et aujourd'hui
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

Willow-Bunch

Çà et là

Félicitations à M. et Mme Paul-E. Mondor à l'occasion de la naissance d'une fille, dernièrement.

Il y eut initiation des Chevaliers de Colomb à Assiniboia le dimanche après-midi 13 novembre. Douze personnes de Willow-Bunch furent reçues au 3e degré: Roger Dionne, Merlyne Eger, Robbie Walters, Ronald Cayer, Claude Bonneau, Henri O'Reilly, Paul Boulianne, Clarence Dosch, Raymond Sylvestre et M. l'abbé J. Strohhofer. Plusieurs personnes du district de Willow-Bunch ont assisté au banquet qui eut lieu après l'initiation.

Mme Cullen est retournée à Weyburn après avoir gardé les enfants de sa soeur, Mme Marie Joyal pendant deux semaines. Cette dernière est revenue de Montréal, le 5 novembre.

Mlle Monique Martin, de la Colombie-Britannique, a visité des amies à Willow-Bunch, Assiniboia et Bengough et est maintenant employée à Regina.

M. et Mme Raymond Souillet, de Biggar, sont venus visiter leur père et beau-père, M. André Souillet, et autres parents, récemment.

Sont venus passer la longue fin de semaine chez leurs parents: Daniel Mondor, Donald Benoit, Gérard Bissonnette, Gilles et Laurent Lespérance, Colette Lemieux et Diane Bourdages, de Saskatoon; Albert Fitzpatrick, Paul Cayer, Donald Philippon, Judy Montgomery, Dolorès Verhelst, Rosalie Duperreault et Richard Sylvestre, de Regina; Marguerite Roy, de Weyburn; Robert Mondor, de Marieval, et Robert Piché, de Moose Jaw.

Laura Bourgeois, d'Assiniboia, passa la fin de semaine chez sa grand-mère, Mme Jos. Bourgeois.

Mme Cathy Mondor et Mlle Monique Boulianne ont suivi un cours à Moose Jaw, du 14 au 17 novembre.

M. et Mme Raymond Campagne sont allés à Moose Jaw pour affaires, le 17 novembre.

M. et Mme Eugène Desjardins et leurs quatre enfants, de retour de leur séjour en Allemagne, ont visité leurs soeurs et beaux-frères, oncles et tantes. Ils visitèrent aussi les parents de M. Desjardins, M. et Mme Frédéric Desjardins, qui demeurent en Ontario. Ils doivent se rendre à Gravelbourg, y visiter des parents. Ensuite ils se rendront à Vancouver pour y visiter le père de Mme Desjardins, M. Léo Bruneau, avant d'aller à Edmonton où M. Desjardins est stationné.

Sont venus visiter M. et Mme Clovis Beaudry, récemment: le père de cette dernière, M. Napoléon Phillion, son frère, Normand, son épouse et leur fille, tous de Winnipeg.

M. Gérard Roy est venu visiter sa mère, Mme Léo Roy, avant de partir pour Winnipeg où il fut transféré.

M. et Mme René Couture et leur fille, Nicole, de Ferland, ont passé la fin de semaine chez leurs parents, M. et Mme Lucien Couture.

M. Emery Bilodeau, d'Edmonton, accompagné de sa soeur, Mme Yvonne Solamko, de Saskatoon, a visité sa mère, Mme Albert Bilodeau, ainsi que son père, patient à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina où il a subi une opération dernièrement.

Douze dames ont suivi le cours de couture qui fut donné à Willow-Bunch du 15 au 17 novembre par Mme Merlyne Eger.

M. Marcel Mondor se rendit à Regina, le 9 novembre, pour examen médical et rendit visite à ses soeur et beau-frère, M. et Mme Paul Lepaire.

Chronique de CFRG

Le mardi soir 22 novembre, une petite fête intime nous réunissait au domicile de notre ami, Guy Préfontaine, à l'occasion de son départ pour Regina. Guy nous quitte après 5 ans de service en qualité d'ingénieur chargé de l'entretien, surveillance et réparation du matériel. Tâche ingrate autant que difficile. Quand le transmetteur "débarque" comme on dit, c'est l'ingénieur qui est responsable de son "débarquement"... et parfois, ce n'est pas toujours facile de le "rembarquer"... Il arrive aussi que certains annonceurs voulant faire du zèle prennent le micro et annoncent aux chers-z-auditeurs que CFRG a interrompu ses émissions à cause de difficultés techniques!

Au cours de la soirée, M. Dumont Lepage remit à Guy et à sa charmante épouse, toute nouvellement épousée, un joli cadeau qui conviendra très bien pour le "Thé à deux". Adieu Guy et bonne chance.

Louise Delisle nous est enfin revenue de son voyage dans l'est du Canada. Elle est allée à Montréal, une sorte de grande ville qui se trouve au bout du pays, et aussi dans une autre que nous croyons s'appeler "Québec". C'est une très vieille ville aux rues tortueuses, bien différentes de celles de Gravelbourg, larges et aérées. Il paraît que cette ville de Québec est la première ville fondée par une colonie de Français qui vint s'établir là-bas au 17e siècle. On y voit encore la première grainerie construite par Champlain, et aussi un château que l'on appelle "Frontenac". Moi qui croyait que ce gars-là avait été tué dans les plaines d'Abraham! Mais on m'a répondu qu'il ne fallait pas confondre Frontenac et Abraham, qu'ils n'avaient pas vécu à la même époque!

Toujours est-il que Louise, si elle veut faire oeuvre de bien, devra commencer bientôt à nous donner des leçons d'histoires. Nous dans l'Ouest on ne sait pas grand-chose. A propos d'histoires, Louise faillit en avoir avec la grève d'Air-Canada. Encore un peu elle restait bloquée dans cette province lointaine aux moeurs tout à fait différentes des nôtres. Nous nous sommes fait du mauvais sang, mais ensuite, une pinte de bon sang quand elle nous revint, et c'est ainsi que l'on écrit l'histoire... à la manière de M.M.

Saint-Front

Çà et là

Le 13 novembre, M. et Mme D. Rocher et leur fils, Marcel, de St-Brieux, visitèrent les familles Bertoncini et Montes.

M. Léo Proulx, de Moose Jaw, passa quelques jours de vacances avec son père, M. P.-H. Proulx. Sa mère était gardienne d'enfants chez M. et Mme J.-B. Beaudry.

MM. Thomas Daniels, Claude et Horace Syrenne partirent le 13 novembre vers le Nord afin d'être prêts le 14 novembre pour la chasse à l'orignal. Ils revinrent avec une belle bête.

M. P.-H. Proulx et son fils, Léo, ainsi que M. Paul Moisan, visitèrent, le 16 novembre, M. et Mme Charles Beaudry et autres amis à Bellsite, Man.

M. et Mme Arthur-C. Lamoureux allèrent le 17 novembre à Saskatoon, y chercher M. Roméo Labelle, de Carrot River (oncle de Mme Lamoureux), qui était patiente à l'hôpital de l'Université.

M. Martial Dubreuil, de Dahlton, fut l'heureux gagnant du radio "transistor" mis en loterie par le magasin Red & White de St-Front. Le billet chanceux fut tiré le 20 novembre par Roland Moyen, âgé de 3 ans, fils de M. et Mme Armand Moyen, de St-Front.

M. et Mme André Strat et leur fils, Alain, ainsi que M. et Mme Jos. Basset, visitèrent, le 20 novembre, M. et Mme Verle Tarasoft et leur bébé, Darren, à Quill Lake.

Mlle Aluine Moisan et M. Gérald Rowlett, tous deux de Saskatoon, passèrent la fin de semaine du 19 novembre chez M. et Mme Paul Moisan.

MM. Auguste et Jean Syrenne, de St-Front, et Alphonse Syrenne, de Saskatoon, partirent le 20 novembre pour le Nord afin d'essayer de ramener chacun un orignal.

Zenon Park

En visite

A l'occasion de la journée du Souvenir, plusieurs personnes de la localité rendaient visite à des parents et amis d'endroits même assez éloignés. Parmi ces personnes on remarquait M. et Mme Wilfrid Carpentier et Mme Clara Carpentier, chez M. et Mme Cléophas Rousson, d'Oak Lake, Man.; M. et Mme Jean Courteau et trois de leurs enfants, chez M. et Mme Armand Hamoline, de St-Vital, Man., M. et Mme René Bouvier, de Winnipeg, M. et Mme Laurent Courteau, de St-Boniface.

M. et Mme Lucien Vigeant se rendirent à Edmonton, Alta, où ils visitèrent deux de leurs filles.

M. et Mme Raymond Poulin et M. Marc Bernard firent un voyage jusqu'à Prince George, C.-B., pour affaires, de même que MM. et Mmes Wilfrid Valois et Maurice Daoust.

Bazar

Le bazar annuel au profit des oeuvres de la paroisse avait lieu le dimanche 13 novembre. L'assistance fut très satisfaisante. Beaucoup de personnes sont venues des places avoisinantes. Les recettes furent d'environ mille dollars et serviront à l'installation de deux fournaises au gaz naturel à la salle paroissiale et à d'autres améliorations au presbytère et à l'église.

Réunion annuelle

Lors de la réunion annuelle des membres actionnaires de la compagnie United Grain Growers résidant dans la municipalité d'Arborfield no 456, qui eut lieu au village, M. Elie Archer fut choisi comme délégué pour représenter le district à la réunion générale qui aura lieu à Winnipeg bientôt.

Assemblée annuelle

Le 18 novembre, dans la salle paroissiale, avait lieu l'assemblée annuelle de l'Association Libérale du comté provincial de Kelsey. Après l'enregistrement des délégués, vers 4 h. p.m., eut lieu la nomination des officiers et membres de l'exécutif pour les prochains douze mois. Furent élus tous par acclamation: M. Keith Geddes, de Hudson Bay, président; M. Lawrence Wassill, de la localité, un des cinq vice-présidents; MM. Jean Fortier, Jean Courteau, Louis Favreau et Roger Hudson, membres du Comité exécutif.

Les Dames Auxiliaires servirent un banquet aux délégués, dont plusieurs étaient accompagnés de leur dame. M. L. Wassil agissait comme maître de cérémonies durant le banquet. Adressèrent la parole après le repas: M. William McHugh, de Mistatim, candidat libéral du comté; M. Donald Lamb, de Tisdale, candidat du comté Tisdale-Melfort, et l'honorable Cliff McIsaac, ministre des Affaires municipales de la province.

Au cours de la soirée, l'hon. McIsaac consentit à rencontrer les membres du Conseil municipal du village pour discuter d'affaires concernant la localité.

M. Donat Quessy, de St-Front, décédé à l'âge de 71 ans

ST-FRONT — La famille Quessy fut éprouvée pour la quatrième fois en moins de deux ans, quand le Divin Moissonneur vint chercher l'âme de M. Donat Quessy, âgé de 71 ans et 10 mois.

M. Quessy rendit son âme à Dieu le 9 novembre à l'hôpital de Rose Valley après avoir enduré pendant trois mois et avec résignation une maladie qui ne pardonne pas. Il était entouré de sa famille et avait auparavant reçu les derniers sacrements administrés par M. l'abbé U. Dubois, curé.

M. Quessy naquit le 6 janvier 1895 à Ste-Geneviève-de-Batiscan, Qué. Il vint dans l'Ouest en 1920 et s'établit sur un homestead à un demi-mille à l'est du village de St-Front. Tout en défrichant sa terre, il travailla pendant trois ans sur le chemin de fer à Quill Lake. Le 22 novembre 1927, il épousa Mlle Bertha Kaye, de St-Front, et ils demeurèrent sur leur ferme avec leurs cinq enfants jusqu'à l'automne de 1954 quand leur fils, Norman, et sa jeune épouse prirent charge de la ferme paternelle. M. Quessy, son épouse et leurs deux plus jeunes enfants se retirèrent dans une maison qu'ils achetèrent au village de St-Front.

M. Quessy fut commissaire d'école de 1929 à 1955 et faisait partie du comité qui a organisé, il y a 22 ans, la Caisse Populaire de St-Front et en fut un des officiers pour un bon nombre d'années. M. Quessy était un travailleur acharné, un grand sportif, toujours prêt à aider autrui et les moins favorisés. Il était fier du progrès de sa paroisse. C'était une personne gaie et estimée de tous.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux enfants, Mme Claudette Sunderland et André, de St-Front; quinze petits-enfants dont 12 à St-Front et 3 dans la ville de Québec. Il fut précédé dans la tombe par trois fils, Norman, le 1er février 1965; Roger, le 10 juillet 1965, et Fernand, le 15 mai 1966.

Une grande foule de parents et d'amis assistèrent, le 12 novembre, aux funérailles. M. Jean-Marie Tardivel, neveu du défunt, lut l'épître. La quête fut faite par MM. Lucien Richard et Jos. Plamondon.

Les porteurs étaient MM. Donald Sunderland, gendre du défunt, Laurent Plamondon, beau-frère, Armand, Lionel et Denis Quessy et Jean-Marie Tardivel, neveux. M. Gilbert Plamondon, un autre neveu, portait la croix.

Le choeur de St-Front, dirigé par M. Aurèle Dufault, fit les frais du chant. La Rév. Mère Marie-Claire accompagnait à l'orgue.

Après l'inhumation au cimetière paroissial, un goûter fut servi à la demeure de Mme Clotilde Quessy aux parents et amis de l'extérieur et de la paroisse.

Sont venus de l'extérieur pour les funérailles: M. et Mme Félix Coppens, de Saskatoon, M. et Mme Simon Coppens, de Quill Lake, M. et Mme André Regis, de Watson, Mlle Henriette Quessy, de Winnipeg, Man., MM. et Mmes Denis Quessy et Armand Quessy et leur fille, Louise, de Saskatoon, et M. Jean-Marie Tardivel, de Thompson, Man., ainsi que des amis de Scrip, Rose Valley, Dahlton, Naicam, Spalding, etc.

Remerciements

Mme Bertha Quessy et sa famille désirent exprimer leur profonde reconnaissance à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Quessy, soit par offrandes de messes, tributs floraux ou visite à la famille.

Jackfish

Mouvement scout

Le mouvement scout fut organisé dans la paroisse St-Léon de Jackfish et dans la paroisse de Notre-Dame-de-Fatima dès le mois de septembre et la troupe prit le nom de "Jackfish-Meota". Déjà elle groupe une trentaine de garçons venant de ces deux paroisses.

Le 20 novembre, un commissaire provincial de l'exécutif des scouts, M. K. N. Moore, venait à Jackfish pour présider la cérémonie d'investiture. Il était accompagné de M. Dick Girardin, des Quartiers généraux de Saskatoon. Ce dernier s'efforça de se faire l'interprète de M. Moore pour donner quelques explications en français.

Un magnifique défilé avec nombreux drapeaux eut lieu, et le R. P. A. Mercure, O.M.I., prononça une allocution intéressante devant une audience nombreuse.

La chartre qui permet de conduire une troupe scoute fut remise à M. Robert L'Heureux qui représentait les marguilliers des deux paroisses. Ce dernier la remit à M. Charles Bru qui fut élu président du Comité protecteur.

Les autres membres du comité sont: vice-président, Steve Sulatisky; secrétaire, Don Cadrin; trésorier, Médéric L'Heureux; finance, Alphonse Jullion; entraînement, Robert L'Heureux; camping, Régis Duhaime; relations publiques, Peter Van Dyck; Armand Cadrain, Georges Lessard et Paul Baillargeon. Le Père Mercure fut choisi comme aumônier.

Les chefs furent admis dans la grande famille scoute par M. K. N. Moore. Ce sont: Hubert Bru, chef des louveteaux; Michael Prystufa, assistant du scoutmestre; James Elschen et Gilbert L'Heureux, assistants.

Le scoutmestre, Père A. Mercure, reçut la promesse des quatre chefs de patrouille, à savoir: Marc Duhaime, Marcel Hamel, Marc Sulatisky et Denis Frehlich.

Après leur avoir remis leur insigne, le Père investit les seconds de chaque patrouille: Gérard Blanchette, Jimmy Cadrin, Pierre Cadrin et Lyle Griffith. Alors les seconds promirent à leurs chefs de les aimer, de les aider, de les seconder.

Un groupe de jeunes firent leur promesse en français: Max Bru, Claude L'Heureux, Raymond L'Heureux et Blair Jullien. Tous les autres prononcèrent leurs promesses en anglais: Ernest Cadrain, Peter Delainey, Danny Cadrin, David Cadrin, Douglas, Cadrin, Martin Feschuk, Mark Frehlich, Steve Ste-Marie et Wally Mack. Une dizaine d'autres n'étaient pas prêts à être investis parce qu'ils n'avaient pas terminé leurs épreuves.

M. le commissaire adressa la parole aux jeunes, ainsi qu'aux parents. Il félicita tous et chacun pour le travail accompli.

M. Charles Bru remercia M. le commissaire et l'assura que le Comité protecteur ferait tout son possible pour conduire au succès cette nouvelle troupe.

Çà et là

M. et Mme Elie Esquirol et leur plus jeune fils, Pierre, sont partis pour un voyage en Colombie-Britannique. Ils visiteront leur fille et soeur, la Rév. Sr Marie-Daniel.

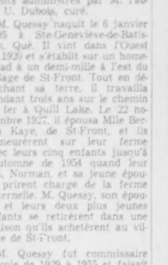
M. et Mme Joseph Bru et leurs filles, Madeleine et Louise, sont allés à Edmonton où ils ont assisté à une fête au collège St-Jean. M. et Mme Albéric St-Amant ont également fait le voyage pour assister à cette même fête.

Fruitvale, C.-B.

Visiteurs

Etaient en visite chez M. et Mme Alphonse Campeau: Mme Flore Omara, de Montréal, Qué., M. et Mme Léo Lavigne et leur fils, Robert, Mme N. Leclaire et son fils, Wayne, de Laflèche, Sask., M. et Mme Raymond Gagnon, de la Californie, M. et Mme Archie Ducharme, de Bonnyville, Alta, M. et Mme Alvin Hutcheson et leurs enfants, de Mica Creek, C.-B., M. Paul Campeau, de Fort McMurray, Alta, Mme Claude Campeau et ses trois enfants, de Prince Rupert, C.-B.

RUSS JACKSON, LE JOUEUR CANADIEN QUI S'EST FAIT LE PLUS REMARQUER REÇOIT LE TROPHÉE DE FOOTBALL SCHENLEY





Russ Jackson des Rough Riders' d'Ottawa fait encore une fois les manchettes après avoir décroché les titres de Joueur qui s'est fait le plus remarquer et de Joueur canadien de l'année lors de la distribution des trophées de football Canadian Schenley. Il avait également reçu ces deux trophées en 1963; il est le premier joueur à se mériter deux trophées à la fois. L'ailier défensif, Waine Harris, des Stampeders de Calgary a été nommé Joueur de ligne de l'année; c'est la deuxième année consécutive qu'il remporte cet honneur.

On voit ci-dessus Jackson avec le trophée de football Canadian Schenley qui lui a été remis au cours d'une réception à Vancouver, le jeudi 24 novembre. Il a également reçu un total de $3,500 en obligations d'épargne du Canada. Harris a reçu $1,500 en obligations.

Noces d'argent de M. et Mme Elie Esquirol, célébrées à Jackfish Lake le 12 novembre

JACKFISH LAKE — Le 12 novembre, à 4 h. p.m., le R. P. A. Mercure, O.M.I., célébrait une messe d'action de grâces à l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Elie Esquirol. Au cours de la messe, les jubilaires renouvelèrent leur promesse de fidélité conjugale d'il y a 25 ans. Le Père Mercure leur offrit des voeux de bonheur, en son nom et au nom de la paroisse.

Après la messe, un grand nombre de parents et d'amis se rendit au logis des jubilaires pour se réjouir avec eux. Toute la famille était réunie, à l'exception de la Rév. Sr Marie-Daniel (Emilie), de Vancouver. Rose-Marie, décédée à Noël 1964, les bénissait du haut du ciel.

M. et Mme Elie Esquirol tiennent à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont organisé cette fête, et tous ceux qui sont venus leur témoigner leur estime et leur affection à cette occasion en offrant de jolies cartes, des cadeaux charmants ou des voeux de bonheur.

Malade

Prompt rétablissement à Mme Emile Arcand, patiente à l'hôpital de Saskatoon pour soins médicaux.

Çà et là

Ont participé au banquet des libéraux servi à Hafford le 10 novembre: MM. et Mmes Steve Sulatisky, Damase Arcand, Joseph et Charles Bru, Albéric St-Amant et Henri L'Heureux, MM. Robert L'Heureux, Edmond Gagné, Urbain Corbeil, Eugène et Albert Baillargeon.

Se sont rendus au banquet et au bazar qui eurent lieu à St-André le 5 novembre: le R. P. A. Mercure, son protégé, Michael, et les parents de ce dernier, MM. et Mmes Régis Duhaime, Albéric St-Amant, Louis Blanchette, Jos. Bru, Eugène Baillaregon et Elphège Carignan, ainsi que M. E. Gagné.

Le jour suivant, 6 novembre, un souper aux poulets, un bazar et un bingo eurent lieu au sous-sol de l'église de Jackfish. Ce fut un grand succès. Les gens sont venus nombreux de North Battleford, Vawn, Meota et Edam. La présidente, Mme Albéric St-Amant, remercie sincèrement tous ceux qui sont venus les encourager.

Au bingo tenu à Meota, quelques personnes de la paroisse ont été chanceuses: la Rév. Sr Emma-Louise et Mme Gérard St-Amant ont gagné chacune une dinde, et Mme Jos. L'Heureux, une boîte de chocolats.

Au tir de dindes tenu à Edam le 11 novembre, les gagnants furent: M. Albert Baillargeon, deux dindes; MM. Robert L'Heureux et Urbain Corbeil, chacun une dinde.

Etaient en visite chez leurs parents pour la longue fin de semaine: Jean, Georges, Paul et Charles L'Heureux, Thérèse Esquirol, Rachelle Arcand et Thérèse Gagné.

Mme Lequiea est rendue au couvent où elle passera l'hiver.

M. et Mme Louis Blanchette et leur fils, Guy, accompagnés de M. et Mme Eugène Blanchette, de Vawn, passèrent la longue fin de semaine à Fort St. John, C.-B., chez leurs enfants, frères et soeurs.

— No 500 —

HORIZONTALEMENT

1—Manières dont des choses se terminent.
2—Partie de l'élytre des coléoptères. — Id est.
3—Sorte de filet. — Epoque. — Trois fois.
4—Petit ris agréable. — Epoux.
5—Terminaison. — Genre de graminacées. — Entouré de terre.
6—Ventres rebondis.—Orient.
7—Pronom. — Historien grec.
8—Boutique de boucher. — Marque la surprise. — Pronom.
9—Guidèrent. — Art. espagnol.
10—Fin du vent. — Fleuve de Sibérie.
11—Anéantissement suprême dans la religion bouddhique. — Route ouverte.
12—Arr. d'Aix. — Que nous apportons en naissant.

VERTICALEMENT

1—Excessivement.
2—Sorte d'araignée. — Avoir à la main.
3—Rongeurs. — Mot employer pour diable.
4—Partie de la bride. — Consonnes.
5—Pronom. — Pièce de bois pour soutenir les tonneaux dans une cave. — Anciennes vallées envahies par la mer.
6—Propre du philosophe allemand Nietzsche.
7—Qui est au bon air. — Ennuyai.
8—Colère. — Général américain. — Tout instant.
9—Pronom. — Gros marteau. — Bruit.
10—Qui ont rapport au toucher.
11—Dire qu'une chose n'est pas vrai. — Conduire.
12—Qui a un caractère grave. — Particule électrisée.

SOLUTION DU PROBLEME No 499

■ **Horizontalement:** 1. Laborantines; 2. Emotive — Lune; 3. Gite — Appeler; 4. Acérure — Ri; 5. La — Ale — Avé; 6. Ile — Imberbes; 7. Sénateur — Ar; 8. Amènent — Li; 9. Tes — Tenesme; 10. Incas — Issus; 11. Otologie — Erc; 12. Iso — Rucca.

■ **Verticalement:** 1. Légalisation; 2. Amicalement; 3. Bote — Enesco; 4. Otera — An — Ali; 5. Ri — Ulite — SOS; 6. Avarement — Go; 7. Nèpe — Bute; 8. Ter — Nier; 9. Ilet — Les; 10. Nul — Abaissée; 11. Enerver — Mûre; 12. Séries — Pesea.

Willow-Bunch

Décès de M. Paul Piché

Le samedi 12 novembre est décédé au Foyer d'Youville de Gravelbourg après une longue maladie, M. Paul Piché, âgé de 83 ans.

La veille des funérailles, des prières dirigées par le R. P. Lionel Benoît, O.M.I., furent récitées, de 6 h. à 8 h. p.m., au salon funéraire d'Assiniboia. Le lendemain, 14 novembre, la dépouille mortelle fut exposée dans l'église jusqu'à l'heure du service chanté par M. l'abbé A. Chabot, curé, à 3 h. p.m.

Assistaient au sanctuaire: les RR. PP. C. Deshayes et Lionel Benoît, O.M.I., ainsi qu'un Père et un laïc du collège de Gravelbourg. Deux Soeurs de St-Joseph et deux Soeurs Grises, ainsi que Mme Bernard Bourgeois et deux dames du Foyer d'Youville, assistaient aux funérailles.

M. Charles Piché, petit-fils du défunt, conduisait le deuil. Les porteurs étaient MM. Jean-Paul, Gérald, Robert, Claude, Albert et Marcel Piché, tous petits-fils du défunt.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial. M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Emma Soucy, du Foyer d'Youville: deux filles, Mme Antonio Grégoire (Emilienne), de Gravelbourg, et la Rév. Sr Florence Piché, S.G.M., de McMurray, Alta; quatre fils, Dollard, Julien et Paul-Emile, de Willow-Bunch, et Gérard, de Gravelbourg; vingt petits-enfants; huit arrière-petits-enfants; quatre frères, de Contre-Coeur, Qué.; une soeur, des Etats-Unis; plusieurs neveux et nièces.

Après les funérailles, un goûter fut servi par des dames chez M. et Mme Dollard Piché pour les parents et quelques amis.

Remerciements

Mme Paul Piché et sa famille remercient tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, etc., ou aidé d'une manière ou d'une autre à l'occasion de ce deuil qui vient de les frapper. Un merci spécial aux Soeurs Grises, aux gardes-malades et au personnel de l'hôpital et du Foyer d'Youville, ainsi qu'au médecin qui avait la malade sous ses soins.

Çà et là

M. et Mme René Fiset allèrent à Regina, dernièrement, pour affaires. Ils s'arrêtèrent à Moose Jaw pour y visiter Mme Marcel Dionne, patiente à l'hôpital Providence depuis quelques semaines.

M. Raymond Campagne fit un séjour à l'hôpital de Saskatoon pour examens médicaux et M. Paul-Emile Piché, à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mme Henri Durand est de retour chez elle après avoir été patiente à l'hôpital général de Regina pour plus de cinq mois. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

MM. les abbés A. Chabot, curé, et J. Strohoffer, vicaire, se rendirent à Gravelbourg, le mercredi 16 novembre, pour y rencontrer le Délégué apostolique au Canada.

Mme T. Dongworth se rendit à Moose Jaw, le 10 novembre, pour examens médicaux.

Bienvenue à M. et Mme André O'Reilly et leur famille, qui déménageront sur la ferme de M. Armand Lautier qu'ils ont achetée. M. et Mme Lautier, parents de Mme O'Reilly, iront demeurer au village.

M. et Mme Antonio Fournier, de New Westminster, C.-B., et M. et Mme Charles Fournier, de Ferland, oncles et tantes de M. l'abbé A. Chabot, sont venus passer la fin de semaine du 5 novembre au presbytère.

M. l'abbé A. Chabot, sa mère, Mme Chabot, et M. l'abbé J. Strohhoffer sont allés à Gravelbourg, le 7 novembre, assister aux funérailles de M. l'abbé D. Dugas, curé de la cathédrale durant 8 ans et ancien vicaire à Willow-Bunch de 1941 à 1942.

Mlle Cécile Lautier, garde-malade à Medicine Hat, vint visiter ses parents, M. et Mme Armand Lautier, récemment. Elle était accompagnée de sa tante, Mme Julia Lautier.

M. et Mme Orphis Champigny sont partis en Colombie-Britannique pour y visiter leur fils, Raymond, qui fut blessé dans un accident d'automobile.

Mme Rosario Grégoire est revenue, dernièrement, de son séjour chez ses parents en Colombie-Britannique.

Mme Henri Campagne, de St-Boniface, vint passer quelques jours chez ses parents, MM. et Mmes J.-A. Mathieu et Pierre Campagne, récemment.



Découpez cette croix de façon à pouvoir en former un rectangle dont le grand côté doit être exactement deux fois plus grand que le petit côté.

Réponse



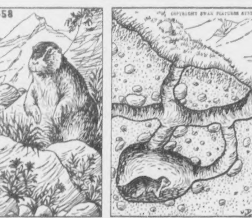
LE SAVIEZ-VOUS ?



Les progrès de la Science



Les merveilles de la nature!





Dans les Alpes, à une altitude d'environ 1,500 à 3,000 mètres vivent des mammifères rongeurs, les marmottes.

Ces petites bêtes, qui ont l'habitude de marcher sur les pattes de derrière écartées, sont si curieuses à voir que les montagnards, assez superstitieux, les prenaient autrefois pour des gnomes. Elles creusent des terriers très profonds avec de nombreuses sorties. Pendant la belle saison, on peut souvent les voir à croupetons devant un de ces trous, comme un gardien de chasse surveillant une propriété.

L'été est la saison la plus active pour les marmottes des Alpes. Il lui faut préparer ses quartiers d'hiver et nos marmottes s'y prennent d'avance. Tel un paysan, elle doit faire les foins. Elle récolte de l'herbe fraiche qui est soigneusement étendue au soleil. Après avoir été retournée plusieurs fois de tous les côtés, l'herbe est devenu du bon foin que la marmotte transporte petit à petit dans son terrier. Tout au fond, elle a creusé une cavité spécialement destinée à l'hivernage.

Aussi longtemps que la belle saison dure, notre marmotte n'arrête pas de manger, elle engraisse à vue d'oeil tant et si bien qu'on la croirait incapable d'être aussi agile. Ce n'est qu'une précaution vitale, car elle ne fait aucune provision pour l'hiver. Dès que la mauvaise saison s'annonce, la marmotte descend dans son terrier, bouche avec soin toutes les sorties avec du foin et s'installe confortablement dans la cavité inférieure bourrée de foin. Elle y passera tout l'hiver sans en sortir!

Dès les premiers jours du printemps, la marmotte remonte à la surface. Mais elle est devenue si maigre qu'elle fait peine à voir!

Votre robe des fêtes

Si elle est déjà achetée, n'allez surtout pas la regretter avant même de l'avoir portée: l'avenir vous dira bien s'il y a lieu d'en être fière ou secrètement déçue!

Car, il est des robes décevantes, qui ne valent certes pas le prix qu'on les paie, comme il est des manteaux insensés, fantaisistes, encombrants, peu confortables et dont la couleur claire commande des nettoyages renouvelés, ce qui augmente peu à peu le prix du vêtement.

Même chose pour les robes qu'il faut choisir d'abord selon l'endroit que l'on habite. Demeurez-vous en ville, à deux pas du nettoyeur, ou bien à la campagne où les choses se compliquent en hiver surtout? Et ne pas oublier, toujours que chaque nettoyage augmente le prix d'une robe qui se défraîchit d'ailleurs encore plus vite.

Sortez-vous beaucoup? Votre situation sociale vous impose-t-elle l'obligation de briller (ce qui peut quand même se faire avec mesure et bon goût) ou faites-vous partie du commun des mortels? Si vous dansez peu, si vous ne prévoyez que quelques visites amicales ou soirées de famille, il serait ridicule d'acheter une robe encombrante, délicate, indiscrète et dispendieuse par surcroît.

Méfiez-vous de la robe qui n'est admise qu'aux grandes soirées, du satin qui tache à la première goutte d'eau ou de vin et supporte mal le nettoyage, du blinblin si élégant, mais qui froisse au possible. Ne vous laissez tenter par une robe blanche ou de teinte pastelle que si vous en avez au moins une autre prête à prendre la relève en cas d'accident. Et si vous voyagez au temps des fêtes, apportez deux robes de toilette au lieu d'une. Ainsi en voudrez-vous moins au maladroit qui vous donne un coup de coude, avec les résultats que l'on sait, quand on mange pressés les uns sur les autres ou debout dans une foule mouvante, ce qui est pire encore. Pour ce genre d'agapes rien n'égale la robe sombre ou l'imprimé foncé.

Et vous, les jeunes demoiselles, pourquoi être déraisonnables au point de braver l'opinion, de prêter aux critiques et de passer pour pire que vous êtes en osant porter chez votre grand-mère ou vos vieilles tantes le genre de robe voyante ou audacieuse que votre mère elle-même ne fait généralement que tolérer parce qu'elle y est bien obligée! Ayez donc un peu de coeur et de bon sens avec ceux qui vous aiment et auxquels vous devez tout, même et surtout le fait d'être vivante, et réservez vos extravagances de toutes sortes pour ceux que la chose n'étonne plus et qui de ce fait n'offrent aucune prise à la gêne et à la souffrance!

Françoise ROY.

Bijoux et bibelots

Coffret de Rosette

Quoiqu'il reste encore quelques semaines avant Noël, il est grand temps d'établir des listes: liste de personne à qui nous adresserons des cartes ou des lettres pour offrir nos voeux de circonstance, liste des cadeaux à offrir, liste des provisions et friandises des fêtes, sans oublier les menus, liste des travaux à faire à la maison, liste des toilettes que nous porterons, liste des étrennes pour les enfants. Quand la somme totale destinée à ces listes est plutôt maigre, nous devons sacrifier certaines étrennes que nous faisons par habitude à des étrangers. Pourquoi ne pas convenir gentiment que nous nous contenterons d'un goûter ou d'une sortie. Pourquoi aussi offrir tant de jouets coûteux aux enfants? Il est possible de leur faire comprendre que pape n'est pas aussi riche que le symbolique Père Noël et de leur offrir une petite fête avec leurs camarades.

\+ ☼ +

Une cuiller à café est follement amoureuse d'un morceau de sucre:

— Où pourrions-nous nous rencontrer, dit la cuiller émue?

— Je ne sais pas balbutie le petit sucre, dans un café par exemple.

\+ ☼ +

Pour un cocktail au lait, versez dans un pot deux tiers de lait et un tiers de jus d'ananas. Mettez deux heures à rafraîchir et servez dans de grands verres. Ajoutez des morceaux d'ananas.

\+ ☼ +

Les mains rouges peuvent être aussi bien une question de mauvaise circulation que de mauvaise protection. Essayez ce remède: bains alternés d'eau très chaude, puis très froide, et, ensuite, un bon massage avec une crème.

\+ ☼ +

Pour retirer le surplus de gras de la soupe, mettez-y une feuille de laitue; le gras saturera la feuille que vous jetterez ensuite.

\+ ☼ +

Une jeune esthéticienne épile les sourcils d'une jeune fille douillette.

— Enfin, vous me faites mal, vous plumiez les oies ma parole, autrefois.

— Non, mademoiselle, mais je suis en train d'apprendre, comme vous voyez!

\+ ☼ +

N'enfoncez jamais une fourchette dans un bifteck qui cuit, cela en fait sortir le jus.

\+ ☼ +

C'est un grand défaut, dans les hommes, de vouloir tout régler, excepté eux-mêmes.

Bossuet.

\+ ☼ +

Le nettoyage des surfaces peintes sera facilité si vous employez tout simplement une solution d'eau et d'ammoniaque à 20 pour cent. Vous essuierez ensuite avec un chiffon propre.

\+ ☼ +

L'automobiliste s'engage dans un sens interdit d'une ville française. L'agent siffle. L'automobiliste continue. L'agent siffle à nouveau. Puis il se précipite sur le conducteur et dit:

— Alors! Vous ne comprenez pas le français?

Patron imprimé

9078 2–8

by Marian Martin

Numéro du patron: 9078
Grandeur: 2—8
Prix: 50c

Envoyez votre commande
Marian Martin Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non à Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, la grandeur, votre nom et votre adresse.

(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Les desserts aux pommes . . . quel délice!

Les tartes ou desserts aux pommes sont toujours populaires. Autre avantage: ils sont économiques, surtout à ce temps-ci de l'année. Les économistes ménagères de la Section des consommateurs du ministère de l'Agriculture du Canada vous suggèrent de préparer cette tarte aux pommes simplifiée. Vous aurez besoin de 5 à 6 tasses de pommes tranchées. Mêlez les pommes à ⅔ de tasse de sucre, 2 c. à table d'amidon de maïs, ⅛ c. à thé de sel et ¼ c. à thé de cannelle; placez dans un plat à four profond de 9 pouces. Parsemez de 1 c. à table de beurre. Couvrez d'une abaisse et faites cuire à 425°F, 25 à 30 minutes jusqu'à ce que les pommes soient tendres et que la pâte soit dorée. Vous pourrez aussi recouvrir les pommes d'une pâte à biscuits sucrée et servir le tout nappé de sauce.



Le timbre du Centenaire

Le ministre des Postes, l'honorable Jean-Pierre Côté, a annoncé le 16 novembre que le timbre-poste canadien de 5c qui marquera le centenaire du Canada comme Etat sera rouge, blanc et bleu, et la vente, qui commencera le 11 janvier 1967, durera toute l'année.

Créée par la maison Brigdens Limited, de Toronto, la nouvelle figurine polychrome est un grand timbre vertical. On y voit un globe terrestre où le territoire du Canada se découpe en bleu foncé sur le continent nord-américain. De la même couleur, le symbole du Centenaire figure avec la mention 1867-1967 dans le coin inférieur droit. En surimpression dans la partie supérieure flotte un immense drapeau canadien, blanc et rouge.

M. Côté a signalé que, pour souligner l'importance de l'événement, le timbre demeurera en vente toute l'année du Centenaire. Ce qui n'est pas le cas de la plupart des timbres spéciaux, dont le tirage normal ne permet guère une vente de plus de dix jours.

Le timbre du Centenaire sera enduit de la colle presque invisible dont on a fait l'essai avec succès lors de l'émission du timbre de 1966 de la sécurité routière. Un certain nombre d'exemplaires porteront les marques nécessaires pour actionner les trieuses de la région de Winnipeg. Le timbre sera gravé en taille-douce par la Canadian Bank Note Co. Ltd., d'Ottawa. La production se poursuivra selon les besoins au cours de 1967.

Il ne faut pas s'offenser que les autres nous cachent la vérité, puisque nous nous la cachons si souvent à nous-mêmes.

La ROCHEFOUCAULD.

Avis aux abonnés

Pour toute demande de changement d'adresse, il faut mentionner l'ANCIENNE et la NOUVELLE adresse.

Chaque demande de changement d'adresse doit aussi être accompagnée d'une des dernières bandes jaunes collées sur le journal.

Notre bon fromage canadien!

De nos jours, les Canadiens consomment beaucoup plus de fromage qu'autrefois. En effet, on a consommé l'an dernier 10,000,000 de livres de fromage de plus que l'année précédente. Ceci signifie que chaque personne a dégusté plus de 9 livres de fromage. Imposant, n'est-ce pas?

Vous vous demandez peut-être les raisons de cette consommation accrue? Une plus grande variété de fromages, des étalages et des emballages plus attrayants et une amélioration de ce produit en sont la cause. De plus en plus les consommateurs sont au courant de sa haute valeur nutritive. Le marché canadien offre actuellement 125 sortes de fromage. C'est pourquoi, tous ont l'avantage de devenir des connaisseurs. Les fromages de type importé, de même que les fromages de fantaisie sont en grande demande et heureuse nouvelle, la moitié de ces fromages sont maintenant fabriqués au Canada. Quoiqu'il en soit, le fromage cheddar et le fromage émulsionné sont encore les plus populaires.

Le fromage est un aliment nourrissant prêt à être dégusté. Il fournit des protides, ainsi que du calcium et des vitamines A et B. Le fromage est un aliment protidique concentré car une livre de fromage cheddar contient une fois et demie autant de protides qu'une livre de bifteck.

La qualité du fromage est constamment vérifiée par les inspecteurs du gouvernement tant dans les magasins de gros qu'au détail. Les fabriques de même que le lait classé, utilisé dans la fabrication du fromage cheddar sont soumis à l'inspection des ministères provinciaux de l'Agriculture et de la Santé. Le classement du fromage et sa vérification sont effectués par des inspecteurs du ministère de l'Agriculture du Canada. De plus, il existe des règlements concernant la température exigée dans les entrepôts de fromage et le temps requis avant la mise en marché.

Certaines normes de classement doivent être observées quant au contenu en matières grasses et en humidité dans la fabrication du fromage. Environ 95 pour cent du fromage cheddar canadien est classé Canada Première Catégorie. Cependant, la marque de catégorie n'est pas toujours indiquée sur l'emballage. L'étiquette doit mentionner le poids net, le nom et l'adresse du manufacturier ou du fabricant, ainsi que la variété.

De retour aux études à 35 ans

REGINA — A 35 ans, Mme Irène Goddu, mère de quatre enfants, a décidé de se remettre aux études. Elle s'est inscrite cette année en 11e année d'un High School de Regina, Sask. Entre les cours, durant les périodes de repos, Mme Goddu retrouve sa jeune compagne de dixième année, sa fille, Yvette, âgée de 14 ans. Les autorités de l'institution ont accepté l'inscription de Mme Goddu, mère, qui avait complété sa 10e année et obtenu son certificat d'études il y a 19 ans, dans la petite localité de Ponteix, en Saskatchewan. Mme Goddu compte s'inscrire plus tard à l'université et devenir éventuellement professeur d'économie familiale. Après avoir élevé quatre enfants, dont l'un fréquente déjà l'université, elle estime avoir acquis l'expérience nécessaire pour se lancer dans ce domaine.

Utiles ou futiles

Les gens qui offrent des étrennes, de même que ceux qui en reçoivent, se divisent en deux catégories bien distinctes. Les uns préfèrent offrir, ou recevoir, des objets utiles, des choses pratiques, tandis que chez les autres, un cadeau doit être quelque chose qu'on ne s'achèterait pas soi-même, dont on n'a pas besoin, qui n'a aucune utilisation pratique, mais dont le rôle est de charmer et de plaire, une fantaisie, un caprice.

Les deux thèses se défendent, mais, dans cette polémique, je crois qu'il n'y aurait aucun gagnant. Il ne sert absolument à rien d'essayer de persuader les tenants du cadeau frivole d'acheter des objets utiles et il en est de même pour les autres.

Je crois que lorsqu'on achète des étrennes, on doit tenir compte de la personnalité de ceux à qui on les offre. Bien entendu, il faut demeurer dans les limites du bons sens. Offrir un négligé de nylon vaporeux, garni de marabout, à une mère de douze enfants, chargée de besogne, serait un peu exagéré, tout comme il serait ridicule d'offrir une poêle à frire, fût-elle du dernier modèle, à la femme très riche qui a deux bonnes et qui met rarement les pieds dans sa cuisine.

Mais, même si vous êtes une femme pratique et que vous jugiez que la vie est trop courte pour perdre du temps à épousseter des bibelots, offrez quand même quelque babiole fragile et précieuse à celle qui adore les jolies choses et qui n'a pas les moyens de s'en acheter. Et vous, la fantaisiste incorrigible, offrez plusieurs paires de chaussettes irrétrécissables à votre mari s'il déteste la fantaisie.

Je sais bien que la plupart des femmes sont portées à choisir des choses qu'il leur plairait de recevoir. C'est bien tentant d'acheter la tasse de fine porcelaine, la potiche de Wedgewood dont vous auriez envie, mais si celle qui doit recevoir cet objet préfère manger et boire dans de la vaisselle de plastique, vous devrez orienter autrement votre choix. L'idée qui doit guider votre choix est celle de faire plaisir à l'autre, non à vous. C'est pourquoi un peu de psychologie et de sens de l'observation sont nécessaires quand on achète des étrennes.

Je termine par un petit conseil, éprouvé par une expérience personnelle. A un petit garçon de moins de cinq ans, ne donnez pas des vêtements mais des jouets.

MAMIE.

Inde: les hommes avant les vaches

LA NOUVELLE-DELHI—Les êtres humains qui sont dans le besoin devraient avoir la priorité sur les vaches, a déclaré, au parlement indien, Mme Indira Gandhi, premier ministre.

Mme Gandhi, qui intervenait au cours du débat à la Chambre haute sur les émeutes provoquées par l'abattage des vaches sacrées et qui firent 8 morts le 7 novembre à la Nouvelle-Delhi, a déclaré qu'elle trouvait "étrange" que les défenseurs de la "mère vache" se manifestent seulement une fois tous les cinq ans . . . juste avant les élections.

Ceux qui sont tellement préoccupés par le sort des vaches et qui ont assez d'argent pour organiser des manifestations comme celle de la semaine dernière, a-t-elle dit, devraient plutôt aller dans l'Etat de Bihar, où les hommes et les bêtes souffrent d'une sécheresse sans précédent.

La nature donne le génie; la société, l'esprit; les études, le goût.

Louis de Bonald

Les femmes et $$$

La plupart des hommes ont beaucoup d'admiration pour les femmes. Ils écrivent des poèmes pour elles, chantent pour elles en s'accompagnant de la guitare, et les demandent en mariage pour leur prouver leur attachement. Ils vont rarement, cependant, jusqu'à reconnaître l'aptitude des femmes à se tirer d'affaire en matière d'argent. C'est pourquoi les femmes auront la surprise de leur vie lorsqu'elles apprendront que "la grande dame des sociétés financières du pays", la Banque Royale du Canada, vient de publier une nouvelle brochure intitulée "Les femmes et $$$". Elles y liront, entre autres passages, que "rien n'empêche une femme très élégante et très féminine d'être aussi forte en calcul qu'un comptable agréé".

Peut-être est-ce un signe que les femmes viennent de remporter la troisième ronde dans leur lutte pour l'égalité. Après tout, il y a moins de 100 ans qu'Amelia Bloomer, la première suffragette, se faisait emprisonner pour revendiquer le droit de vote, moins de 50 ans que les femmes travaillent en grand nombre, et maintenant, voici qu'une grande banque canadienne reconnaît qu'elles s'y connaissent dans les questions financières. Vu que, selon les statistiques, les femmes dépensent de 80 à 90 pour cent de l'argent destiné à la consommation, c'est une excellente chose pour l'économie canadienne qu'elles soient en mesure de dépenser cet argent judicieusement.

La brochure "Les femmes et $$$" a été conçue spécialement pour renseigner les femmes sur les divers services bancaires, genres de comptes, prêts, conseils sur les placements, etc., que les banques mettent à la disposition du public. D'un format pratique, elle se glisse aisément dans une bourse. Elle comporte de magnifiques illustrations signées Georgine Strathy, une dessinatrice canadienne dont la réputation n'est plus à faire dans le domaine de la mode et des arts graphiques.

La Banque Royale publie, on le sait, une "Lettre Mensuelle" traitant de sujets d'intérêt général dont on dit beaucoup de bien, non seulement au Canada, mais aussi dans le monde entier. Le printemps dernier, la Banque Royale a publié sur le budget familial une brochure fort pratique qui est maintenant en usage dans des milliers de foyers canadiens. Durant l'été, elle a mis à la disposition du public une brochure intitulée "Bon Voyage", contenant une foule de renseignements utiles pour les voyageurs. En offrant au public féminin sa brochure "Les femmes et $$$", la Banque continue de faire oeuvre utile dans le cadre d'une évolution sans cesse renouvelée. On peut se procurer un exemplaire de cette brochure à n'importe quelle succursale de la Banque Royale.

Courrier de Louise

Q. — 1) J'aurais quelques questions auxquelles, j'espère, vous pourrez répondre. Une personne qui est invitée à un mariage et qui y assiste, sans envoyer de cadeau à ce moment-là, mais qui fait parvenir de l'argent aux nouveaux mariés un mois plus tard, a-t-elle le droit de critiquer ces derniers si la carte de remerciement n'est pas envoyée immédiatement?

2) N'est-ce pas qu'une personne recevant une invitation avec carte pour réponse et enveloppe affranchie doit répondre dans le délai convenu et en y indiquant le nombre de personnes "invitées" qui l'accompagneront?

3) Aussi, si on ne peut pas assister à des noces, ne devrait-on pas envoyer un cadeau, même modeste, ou une carte de félicitations?

4) J'ai toujours entendu dire qu'on ne devait pas porter une toilette noire pour un mariage. Est-ce vrai?

5) Quand on est en deuil d'un très proche parent: père, mère, mari, femme, doit-on s'abstenir d'envoyer des cartes de souhaits à l'occasion des Fêtes?

Merci d'avance du très beau travail que vous faites, chère Louise. Excusez les fautes, je ne suis pas allée à l'école bien longtemps et je suis vieille.

Très intéressée au Courrier.

R. — **Pas d'excuses**, chère Madame, je vous en prie. Votre lettre est beaucoup mieux rédigée que certaines que je reçois de personnes qui sont sensées être instruites. Je vous remercie de votre intérêt et de votre appréciation du Courrier.

Maintenant pour répondre à vos questions: 1) Cette personne, en retard elle-même, ne devrait certainement pas lancer la pierre aux autres. Elle se sent sans doute un peu coupable et croit que les jeunes cherchent à lui remettre "la politesse".

2) Toute personne qui reçoit une invitation écrite à quelque fonction ou cérémonie doit, à moins de vouloir se faire juger comme une mal élevée, y répondre le plus tôt possible, qu'on le lui demande ou non, qu'on lui envoie une carte avec enveloppe affranchie ou non. Je trouve déplorable que ceux qui reçoivent des invités, souvent à grands frais, soient obligés, pour se protéger un peu d'un surcroît de dépenses, d'envoyer de telles cartes de réponse. C'est un triste commentaire sur le laisser-aller des bonnes manières dans notre "société si cultivée et si avancée"!

3) Les invités à un mariage, même s'ils y assistent, ne sont pas dans l'obligation d'offrir un cadeau, même modeste, mais ils doivent certainement exprimer leurs félicitations et leurs voeux de bonheur aux jeunes époux et leurs remerciements aux parents de la mariée, et cela non seulement de vive voix mais par écrit.

4) On ne porte généralement pas le noir pour une noce. Cela en assombrit l'atmoshpère de bonheur. A plus forte raison, jamais au grand jamais la mère du marié ou celle de la mariée ne doivent-elles le porter!

5) Si le deuil d'un tel proche parent date de plusieurs mois, on peut envoyer ses souhaits à l'occasion des Fêtes. Sinon, on s'en abstient, quitte à répondre sur carte blanche à ceux qui nous sont adressés. Je crois qu'on peut même se procurer, dans les grands magasins, des cartes spéciales à cette intention.

☆ ☆ ☆

Q. — J'aimerais apprendre à jouer au "poker". Pourriez-vous me dire où je pourrais me procurer un livre ou un feuillet contenant les instructions nécessaires? Merci.

Jeunesse oblige.

R. — Vous obtiendrez divers livres de jeux de cartes et autres chez n'importe quel libraire ou dans le rayon des livres des grands magasins. Vous signez "jeunesse oblige". J'espère que vous ne vous sentez pas dans l'obligation d'apprendre à jouer à l'argent. Ce genre d'amusement peut être assez inoffensif pour les personnes qui ne jouent que rarement. Par contre, quelqu'un qui devient "mordu" du jeu, non seulement du "poker", mais de tout jeu à l'argent, voire même du "bingo", peut causer à lui-même et à sa famille de graves ennuis. La passion du jeu est une des plus néfastes. En attendant, à bon entendeur, bonne chance!

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Coeurs, volcans et chrysanthèmes

par
Doris Faber

NUMERO 15

Les attractions terminées, le jazz se déchaînait. Claude proposa:

— Dansons-nous avant le souper? Avec ce kimono, ce ne sera pas commode . . .

— Oui et j'ai perdu depuis longtemps l'habitude de danser . . . J'ai eu une vie sans plaisirs, plutôt . . . dramatique. L'insurrection de Hongrie, pays de ma mère, la solitude . . .

— Je vois: tout s'explique. Sans une série de coups durs, vous ne seriez pas venue à Tokyo pour y attendre l'amour.

Lorraine allait protester: "Ralph m'est cher; je n'ai ressenti pour aucun autre homme ce que j'éprouve pour lui". Les paroles s'arrêtèrent sur ses lèvres. Un confrère abordait Claude de Granville. Le nouveau venu s'excusa:

— Pardonnez-moi de vous l'enlever un instant, mademoiselle.

Pendant que les couples se formaient sur la piste, Lorraine eût souhaité échapper à vingt paires d'yeux inquisiteurs. Des hommes s'interrogeaient: elle était seule à présent. Fallait-il être audacieux ou diplomate pour aller lui tenir compagnie? Elle s'efforçait de paraître distraite, observait Yveline qui venait enfin d'accepter pour partenaire Tadao, le visage marqué par l'anxiété de l'amoureux délaissé.

Maintenant, bien que pris par le rythme du twist, Yveline et le jeune homme souriaient à Lorraine. Granville avait disparu à l'autre extrémité de la salle, près de la porte d'entrée, derrière un haut paravent. Il revint, contournant la piste, rejoignit Lorraine, le regard narquois et se pencha pour se faire entendre:

— Ce camarade m'a appelé pour obtenir un "tuyau" et, comme j'étais là-bas, je suis tombé sur une figure de connaissance. On vous attend, chère, derrière le paravent, près du vestiaire. Un homme qui ne veut pas se montrer. Je n'ai plus qu'à me retirer, du moins pour ce soir.

Lorraine se leva brusquement. Son coeur rythmait la syllabe d'un nom: "Ralph!"

Granville prenait, comiquement, l'air le plus détaché.

— Allez, allez, dit-il, puisqu'on vous a demandée. Il serait cruel d'infliger une déception à un ami.

Le journaliste, libérant Lorraine, se dirigeait vers le bar. La jeune fille se glissa entre les groupes, s'efforçant de paraître calme. Elle pensait: "Ralph, enfin! . . . Je sentais bien que tu reviendrais . . . Tu es entré par hasard à Merry Times en habitué et tu m'as aperçue. Tu n'as pas voulu me fuir encore une fois".

Elle arriva près du vestiaire, dépassa le paravent, rencontra aussitôt un regard attentif d'yeux sombres, curieusement striés d'or dans un visage lisse, énergique, aux grands traits nets. Pendant une demi-minute, elle resta muette de surprise. Celui qui l'avait demandée, qui l'attendait, n'était pas Ralph, mais Philippe Vernin.

— Vous êtes déçue, dit-il, vous espériez une autre présence. Inutile de protester: vous détestez mentir même par politesse ou charité.

Il la considérait, en artiste, de la tête aux pieds.

— Bien, très bien, très original . . . J'étais curieux de vous voir dans le kimono de Mme Automne et j'ai pensé que vous n'aimeriez pas tellement prolonger cette soirée.

— C'est vrai. Je ne croyais pas . . . faire partie du spectacle. Je m'en irai volontiers.

— Ma voiture est à la porte. Je suis à votre disposition pour vous ramener chez les Foki.

— Vous êtes très perspicace, monsieur Vernin.

— Non, Philippe.

Décidément, ce soir, Lorraine avait le don de se créer des amitiés masculines. A la vérité, en elle-même, elle n'appelait jamais le peintre autrement que par son prénom et cet homme équilibré, mesuré, était d'une autre essence que Claude, intelligent, mais léger, farfelu, de moindre valeur morale.

— Je vous accompagne, Philippe, dit-elle, docile.

Cette soumission était fort peu familière à son caractère entier, volontiers rebelle. Mais, depuis le soir où elle l'avait follement poursuivi, Philippe lui donnait une impression réconfortante d'autorité tranquille, de sécurité. Une brise un peu moite qui venait de la mer, baigna le visage de Lorraine, échauffé par les lumières, la cohue de Merry Times. Avec Philippe, elle atteignit une voiture française, 403 plus très neuve qu'elle avait entrevue à l'aéroport, le jour de son arrivée. Alors, un chauffeur bénévole était venu chercher le voyageur. Lorsqu'ils furent assis côte à côte, avant de mettre l'auto en marche, Philippe prit un carnet à esquisses posé près de lui, le feuilleta, puis le tendit à Lorraine. Elle se vit, représentée en quelques traits de crayon, au piano, à Mon Paris. Son visage mince, aux pommettes un peu saillantes, avait, entre les cheveux lisses, une expression pensive, presque douloureuse. Elle exécutait alors "Rêves d'amour" sur la demande de l'artiste; elle était toute pénétrée d'ardeur et de mélancolie. Elle semblait se poser cette question: "Parviendrai-je jamais à cette victoire, le but de chaque femme vraiment femme, à cette réussite qui domine toutes les autres: l'amour heureux, l'amour partagé?" Philippe avait fait ce croquis à son insu. Déjà, il la devinait, percevait ses tourments, ses désirs. Il voulait lui prouver qu'il la connaissait mieux qu'elle ne le croyait malgré sa fierté et ses défenses. Il dit, de sa voix sourde, dont le timbre révélait un monde de pensées:

— Ce dessin vous inspire-t-il confiance? Je voudrais faire votre portrait dans ce kimono. D'après cette première expérience, croyez-vous qu'il sera réussi?

— J'en suis sûre.

Lorraine avait répondu d'instinct avec une spontanéité rare chez elle, si habituée à se maîtriser. Elle éprouvait même une sensation de plaisir, de bien-être, alors que cette soirée ne lui avait apporté jusqu'à présent que gêne et contrainte. Elle écouta encore Philippe:

— Je travaillerai l'après-midi au portrait de Prune, puisqu'elle ne va au jardin d'enfants que le matin. Vous pourrez poser chez moi . . . enfin chez Mme Automne, le soir, lorsque vous en aurez fini avec vos occupations d'interprète . . .

Il démarra, engagea la voiture dans Ginza Avenue. Lorraine s'était détournée pour le regarder. Elle ne le voyait que de profil. Le curieux homme! Il lui organisait un programme d'existence, la guidait sans la brusquer. Elle dit lentement, la pensée encore freinée par la surprise:

— Si je comprends bien, vous m'avez trouvé une situation?

— Oui, auprès d'un ami japonais, fabricant de jouets. Non pas un petit industriel, mais un grand artisan et une sorte d'artiste. Il a un magasin très fréquenté par les étrangers, il ne parle que l'anglais, encore de façon fantaisiste; vous lui seriez utile comme vendeuse-interprète pour l'anglais correct et surtout le français et l'allemand. Le quartier vous serait commode, le magasin touche Asakusa, pas trop éloigné de chez les Foki. Si vous le voulez, je vous présenterai demain.

Lorraine recouvrait sa liberté d'esprit. La sollicitude de Philippe la touchait. Grâce à quelques êtres, Tokyo, immense et dangereuse, qui lui avait réservé une amère déception, se faisait accueillante. Ralph manquait et qui pouvait panser la blessure provoquée par la désertion d'un amoureux? Mais Yveline, Tadao, Mme Automne, les Foki, Philippe et même, à sa manière, Claude Granville tendaient à la naufragée une main amicale.

— Comment vous remercier, Philippe? dit-elle enfin. Un magasin de jouets, j'aimerais cela . . . Oh! je suis contente.

— Hum! il me faut vous prévenir . . . Je ne prétends pas que ce soit l'idéal à cause du caractère de votre futur patron. Il n'est pas avare et, comme il gagne bien sa vie, il est prêt à vous offrir un traitement relativement élevé pour le Japon. Mais c'est un homme original, un . . . explosif. Il y a des gens qui semblent destinés à honorer leur nom et il s'appelle M. Volcan. Il vous dira fièrement que le volcan est un des emblèmes de l'archipel nippon avec le cerisier et les chrysanthèmes. Mon vieux phénomène d'ami n'est jamais qu'un volcan de plus parmi tant d'autres en activités sur ces îles.

— Je tâcherai de supporter vaillamment ce bouillant personnage. Merci encore, Philippe; je préfère le . . . volcan à l'incertitude.

Philippe évita adroitement des taxis bolides, quelques monumentales Cadillac, un tramway débordant de voyageurs. Lorraine attendit que le roulement du chemin de fer aérien eût décru, mais les avertisseurs, les rythmes d'orchestre échappés des portes battantes, les hurlements des radios, le choc métallique, obsédant des machines à sous qui emplissaient la ville, montaient vers le ciel nocturne bigarré de faisceaux lumineux, l'obligeaient à se pencher près de Philippe, pour prononcer des mots graves, peut-être périlleux:

— Claude Granville que vous avez aperçu à Merry Times s'est mis en tête de rechercher les traces de Ralph. Il m'a promis la discrétion et pense me rendre service.

Philippe resta un instant muet. Silence bizarre, réticent. Lorraine qui l'épiait crut saisir sur son visage une ombre de souci. Il répondit enfin:

— Nul ne peut empêcher Granville de mener cette enquête.

La jeune fille espéra en vain d'autres paroles. Le destin était donc en marche. Après quelque hésitation, Lorraine avoua:

— Lorsque Granville m'a dit qu'un homme, un ami me demandait, j'ai, en effet, imaginé qu'il s'agissait de Ralph. Vous m'aviez bien devinée. C'est que je ne parviens pas à accepter cette déception. Il n'est pas d'heure où je ne répète en moi-même, comme un refrain magique: "Ralph! Ralph!" pour expliquer ma présence ici, aux antipodes de mon pays. Il n'est pas de nuit où je ne revoie en rêve celui qui, semble-t-il, m'a suivie toute ma vie, pour qui je crois avoir été créée . . . car chaque homme de toute éternité est créé pour une femme et toute femme pour un homme, n'est-ce pas?

Philippe avait dû s'arrêter à un carrefour, dans un indicible encombrement pour laisser s'écouler le flot des véhicules. Il tourna la tête, regarda Lorraine. Alors, elle recula un peu stupéfaite, tout d'abord incrédule, peu à peu pénétrée d'une conviction intense. Dans les yeux de Philippe, elle retrouvait le reflet brûlant et doux qu'elle avait capté, autrefois et naguère dans les prunelles plus claires, changeantes de Ralph. Ce visage d'homme trahissait, malgré un contrôle prodigieux des nerfs, une tension intérieure, un tumulte. Et cela s'appelait l'amour . . .

CHAPITRE VI

"A toi pour toujours"

Dans la vaste boutique de M. Volcan, récemment remise à neuf, régnait une odeur de bois frais qui faisait rêver aux forêts de mélèzes, d'érables, encore inconnues de Lorraine. Malgré les sautes d'humeur du vieil homme, elle vivait là dans un Japon poétique, parmi les légendes, protégée, huit heures sur vingt-quatre, de la ville tentaculaire et grondante. Ce soir

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No35

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la boite: $1.00 franco. 132-T.F.

LES VERS UN PROBLEME? Procurez-vous Pamouin, le traitement d'une fois pour les vers. Disponible à votre pharmacie locale. 29-144-39C.

A LOUER — Rue La Vérendrye. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Poêle, réfrigérateur. Adultes de préférence. Libre. Signaler: CEdar 3-1233. 32-204-35C.

A LOUER — Rue Ritchot. Logis: 4 pièces; salle de bain privée. Meublé si désiré. Pour personnes responsables. Libre: 1er décembre. Signaler: 247-8271, entre midi et 8 h. 31-184-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Chambre avec cuisinette. Près arrêt d'autobus. Pour demoiselles qui travaillent. Sécheuse. Libre: 1er décembre. Signaler: 233-5268. 33-216-35C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis privé: 3 pièces. Lessiveuse, sécheur, stationnement fourni. Libre: 1er janvier. Signaler: 233-7047 le jour, CEdar 3-4281. 34-228-35C.

A LOUER — St-Norbert, 931, rue de l'Eglise. Logis: 5 pièces. Salle de bain et entrée privées. Chauffage inclus. Près des écoles. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-5543. 32-203-T.F.

A LOUER — 292, boul. Provencher. Logis complètement privé: 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse et sécheuse, stationnement. Adultes de préférence. $65. Appeler T. Lonergan, CHapel 7-3084. 32-199-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

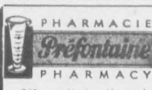
Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS.
Ecrivez pour dépliants gratuits.
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service
Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Signalez 247-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIABLE
OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
519, chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire


PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces
Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

RUE JEANNE D'ARC — Chambre GRATIS. Pour compagne de dame âgée. Libre: 1er décembre. Signaler: CEdar 3-5721. 34-227-35C.

A LOUER — Rue Langevin. Logis non meublé: 4 pièces. Libre: 1er janvier. Appeler, après 5 h., CEdar 3-2270. 35-236-35C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces meublé. Poêle et réfrigérateur. Près autobus. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-4744. 34-229-36C.

A VENDRE OU A LOUER — Village de St-Adolphe. Maison moderne: 7 pièces. Soubassement complet. Chauffage: huile. Signaler: 233-3478. 33-214-T.F.

A VENDRE
Garage bien établi dans le sud du Manitoba, équipement moderne, bonne bâtisse 45' x 65'. Agence d'auto et machinerie avec l'approbation de la compagnie. S'adresser à Boite 217, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 33-217-36C.

A VENDRE — Hôtel. Grand centre canadien-français. Profit net annuel au-delà de $20,000. Prix très raisonnable. S'adresser à Boite 964, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 32-964-T.F.

A VENDRE OU A LOUER — Ste-Agathe, Man. Centre canadien-français, près église et école. Maison: 5½ pièces. Lot: 75' x 150'. Chauffage: huile. Eau à pression. Réservoir à eau chaude. Taxe raisonnable. Signaler: 772-4977. 24-947-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, 424, rue Langevin. Maison: 9 pièces. Chauffage: gaz. Soubassement complet avec grande pièce. Rénovée récemment. Près église, école et autobus. Prix raisonnable. Signaler: 233-6419. 26-985-T.F.

A VENDRE
221, rue Dumoulin. Maison: 2 logis, 1 de 4 et l'autre de 5 pièces. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Près Instituts St-Joseph et Provencher. Certains meubles. Offres raisonnables considérées. 34-231-T.F.

A VENDRE — Centre français. Petite maison toute meublée. Chauffage: huile. Lot: 100' de front par 400' de profondeur. Aussi automobile "Mercury" '63. Le tout: $6,000. Signaler: GR 5-0012. 33-220-36C.

ON DEMANDE — Secrétaire réceptionniste bilingue pour dentiste. 12e année préférée. Dactylo. Références. Pourrait commencer immédiatement. S'adresser au Dr A.-S. Lachance, Ste 3, 13, rue Marion, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-7726. 34-233-35C.

ON DEMANDE — Personne pour tenir compagnie à une dame. Chambre, pension et salaire raisonnable. Signaler: 783-0086 après 4 h. 34-232-T.F.

ON DEMANDE — Dame âgée ou jeune fille pour aider à la maison. 5 enafnts, 4 à l'école, 1 à la maison. Logée et nourrie. S'adresser à 1426, avenue Dover, Regina, Sask. Téléphone: Regina 568-5367. 34-224-35C.

Timbres pour les Missions
Je collectionne tous timbres postaux en aide à mes Missions.
Veuillez adresser à:
R. P. Isaie Desautels, O.M.I.,
Missionnaire,
222 First Street North,
Kenora, Ontario

Corsetière Spencer
Corsets gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, supports chirurgicaux pour femmes et enfants.
Pour rendez-vous appeler
Mme Alice Gousseau,
Sanford 322 — Sonnez 2

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

CHANTS ET DISQUES FRANCAIS ET ANGLAIS. Instruments rythmiques pour enfants. Flûtes. Autoharpes. Méthodes instrumentales. Pianos électriques portatifs. MUSIC CENTER, 121, rue York, Ottawa, écrivez-nous. 33-208-35C.

LA COMMISSION SCOLAIRE DE GRAVELBOURG
demande un instituteur ou une institutrice pour les matières suivantes: Composition anglaise, 9e et 10e années; Littérature anglaise, 9e année; Français du département, 11e année; Religion aux filles de langue anglaise, 9e et 10e années. Salaire selon échelle: $3,200 à $9,100.
S'adresser à: A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Téléphone: 648-2301. 33-219-38C.

J. CARRIERE REALTY
A VENDRE
Maisons, termes et propriétés
St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Garage. Gaz. Seulement $7,000. $1,000 comptant.
Bon bungalow — 5 pièces. Devra être déménagé avant 1er mai 1967. Toute offre considérée. Pour plus d'informations appeler
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204 ou 474-3927
35-239-35C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Mall Center, Polo Park
Winnipeg 12
A VENDRE
Norwood — Rue Braemar. Bonne maison pour famille ou revenu: 4 chambres à coucher, plus 3 supplémentaires au soubassement. 2 salles de bain. Chauffage: huile. Bon lot. Garage. 4 places de stationnement. Tout près de Holy Cross et Précieux-Sang. Taxe très basse.
St-Norbert — Maison: 2 étages, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Tapis mur à mur, tentures. Salle de récréation et chambre à coucher au soubassement. Chauffage: gaz. Lot: 58' x 128'. Propriétaire transféré. Possession immédiate.
Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.
Avons clients qui désirent acheter duplex: 4 pièces en bas, soubassement complet, dans St-Boniface centre, et bungalow: 3 chambres à coucher à St-Boniface centre ou au Norwood. Bon montant comptant.
Appeler PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
35-238-35C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface
SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.
A VENDRE
CORAL CRESCENT
Près école Lacerte, etc. Bungalow deluxe: 5½ pièces, 3 chambres à coucher. Terrain tout en gazon et parsemé d'arbustes. Grand garage nouveau. Hypothèque à seulement 6%. Comptant requis et prix très raisonnables.
PRES DE WINNIPEG
Garage (station-service) avec outillage, stock, etc. Aussi agences d'huile brute et d'engrais chimique.s Propriétaire se retire. Prix très attrayant.
NORWOOD
Maison de rapport attrayante. 2 grands logis. De construciton récente. Située près école, etc. Comptant requis substantiel. Prix raisonnable.
PRES HOPITAL
Maison: 1½ étage. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Garage. Prix: $10,900.
ST-BONIFACE
Près hôpital. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Beau grand lot. Gaz nouveau. Garage. Prix: $11,900.
ST-BONIFACE
Grande maison: 4 chambres à coucher. Cuisine spacieuse. Construction récente. 2 salles de bain. Grand lot avec jardin. Près école. Garage. Très bon achat à prix raisonnable.
Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
ou
John A. RIVARD: 247-4927
35-240-35C.

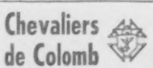
McKEAG HARRIS Realty Co.
Achetons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
786-5847 — le soir 774-6461

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805



Hargrave et Ellice
Présentez cette annonce pour un rabais de 10% à 25%.
Voyez
L. CHOUINARD
Ouvert jeudi et vendredi soirs jusqu'à 9 h. p.m.

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

LA "SADIE HAWKINS"

Tous les assistants à cette soirée sont d'accord qu'on s'amuse bien à Provencher. Félicitations aux organisateurs de cette entreprise.

Installation

Nous avions, le 24 novembre dernier, la cérémonie de l'installation officielle des dirigeants du Conseil pour le terme 1966-1967. Le Député de District, Frère Sam Duguay, assisté de son cérémoniaire spécial, Frère Hébert, était en charge pour la circonstance. Pour la première fois, les dames de nos Chevaliers assistaient en bon nombre à cette cérémonie. Ceci leur donna un aperçu très clair des devoirs très importants qui incombent aux officiers d'un Conseil. Le tout se termina par un bon lunch.

Commémoration

Nos membres défunts étaient honorés d'une façon toute particulière, le mardi 29 novembre dernier, par la commémoration de nos frères défunts. Les parents et épouses des 12 Frères honorés assistaient en grand nombre à cette cérémonie si touchante. Continuons à prier pour ces chers disparus afin que le bon Dieu leur accorde les joies éternelles.

Feu Noël Laurencelles

Le plus jeune des Frères honorés en la Commémoration était sans contredit le Frère Noël Laurencelle (28 ans) décédé tout dernièrement. Atteint gravement, il avait voulu néanmoins devenir Frère Chevalier et le devenait lors de notre récente initiation. Nos sincères condoléances à la famille éplorée de ce vaillant Frère.

Décembre

La deuxième assemblée régulière de décembre, tombant trop près de la Noël, est annulée. Par contre nous aurons celle du 8 décembre immédiatement après la messe de l'Imamculée Conception. Cette messe sera célébrée en l'église du Sacré-Coeur à 7 h. 30 p.m., par notre chapelain, le R. P. H. De Palma, O.S.M. Profitons de cette occasion pour faire deux coups d'une pierre.

A venir

Grande fête de la veille du Jour de l'An en les grandes salles du Sacré-Coeur. Qu'on se le dise. Venez vous amuser avec Provencher. Et n'oublions pas la réception annuelle du Grand Chevalier, le 1er de l'An, en nos salles vers 1 h. 30 p.m. Invitation spéciale est lancée à nos Frères de St-Boniface et de Goulet. Ceci inclut Rigolletto s'il peut enfin sortir de son sac à patates.

BISTOURI.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface
A VENDRE
St-Boniface — Rue Archibald. Duplex moderne: 4 et 3. Taxe basse. Prix et termes très attrayants.
St-Boniface — Rue Desautels. Duplex: 5 et 3. Entrées privées. Bon revenu. Taxe: $222. Prix et termes très intéressants.
St-Boniface — La Vérendrye. Bungalow: 5 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Prix: $8,400.
Norwood — Eugénie. Maison de rapport ou de famille: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Soubassement complet, double plomberie. Prix très attrayant.
St-Vital — Harrowby. Maison: 2 chambres à coucher. Petit soubassement. Chauffage moderne: huile. Lot: 50'. Prix: $8,500.
St-Boniface — Atelier de barbier: 4 chaises avec tous accessoires. Etabli depuis nombre d'années. Prix et termes attrayants.
St-Boniface — Boulevard Dollard. Maison: 4 chambres à coucher. Sous-sol fini. Garage. Grand lot. $3,500 comptant. Balance: termes.
APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
35-237-35C.

A VENDRE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Possession immédiate. Maison: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Grande chambre avec salle de toilette au 1er. Grande cuisine, armoires nombreuses: une à étagères tournantes, broyeur à déchets. Salle de séjour. Chauffage gaz. Garage avec atelier. Prix réduit. Propriétaire transféré.
ISLE-DE-CHENES
Dans village. Grand lot bien situé. Prix raisonnable.
LORETTE
Dans village. Maison: 4 pièces sur grand lot. Prix: $1,800 avec $300 comptant.
Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
27-121-T.F.

Fairhaven REALTY
232, angle Sherbrook et Broadway
Winnipeg
Agents d'immeubles — assurances
emprunts hypothécaires
maisons N.H.A.
selon vos spécifications
Achetons, vendons, échangeons
Service rapide et courtois
Communiquez avec notre représentant français
Ronald Lachance
Téléphones:
Bureau: 774-2483 - Rés.: 475-1773

Thé Centenaire

La classe des finissantes de 1967 de l'école des infirmières de l'hôpital Général de Winnipeg recevra à un thé pré-centenaire, le samedi 3 décembre à l'auditorium de l'école, 700, ave McDermot.

Le thème démontrera le grand rôle que cet hôpital a joué dans le développement et le bien-être de la province et de tout le Canada. L'école des infirmières ouvrit ses portes en 1887 à cinq étudiantes. Maintenant celles-ci sont au nombre d'environ trois-cents cinquante et déjà on compte ses diplômées à plus de cinq milles.

Les diplômées du Centenaire invitent cordialement tous les citoyens à venir saluer celui-ci avec elles.

Prière à saint Jude, apôtre des causes désespérées
Pour faveur obtenue
Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.
Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.
Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.
Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.
Ainsi soit-il.
En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur.
35-235-35P.

Conservez les timbres usagés et aidez aux missions
Déchirez la feuille de papier simple à ¼ de pouce du timbre et postez à:
Bureau des timbres pour missions,
Boite R-,
Chambre 504 - 272, rue Main,
Winnipeg, Man.



offre
Tout pour votre Foyer
Mobiliers de chambre à coucher
Mobiliers de salon
Mobiliers de salle à manger
Stéréo-télévisions
Appareils, etc.
Venez voir nos grandes montres et notre personnel amical.
Venez voir pourquoi vous ferez de meilleurs achats chez
C. A. DeFehr & Sons
78, rue Princess, Winnipeg
1202, rue Osler, Regina
238, 1ère avenue N., Saskatoon
10970, 84e rue, Edmonton

TOUPIN LUMBER & FUEL COMPANY LTD.
388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
233-7105

Gratis Gratis Gratis Gratis
Un livre gratuit sur la perte de l'ouïe "Espoir des recherches"
Publié par le Service Public de Santé des Etats-Unis, ce livre contient des chapitres fascinants au sujet des miracles de l'audition et de la compréhension de la complexité du problème de l'ouïe. Ce livre ouvrira les portes à un nouveau et merveilleux mode de vie. Tout ce que nous demandons de votre part: d'écrire pour obtenir une copie gratuite.
Professional Hearing Consultants,
203-310, rue Donald, Winnipeg 2, Man.
Téléphone: 943-6561
En lettres moulées, s'il vous plait
NOM ....
ADRESSE ....
VILLE ....

SALLE CENTRE ST-BONIFACE
175, avenue Cathédrale
Au nord de la Basilique
à louer pour
Soirées sociales,
prénuptiales et nuptiales,
bingos et autres activités
Service de liqueur aux tables
Cantine de premier choix
Capacité 530 personnes
Voyez M. Arnaud
Tel. 233-9989 — Rés. (après 6 h.) AL 6-1248

Carnaval des Sous, le dimanche 11 décembre

Les dames du chapitre Garden City du B'nai B'rith invitent les lecteurs et lectrices à un Carnaval des Sous qui aura lieu à la salle Hebrew Sick, 239, avenue Selkirk, le dimanche 11 décembre. Il y aura vente remue-ménage, café casse-croute, bingo, table de cadeaux, arcade des sous et vente aux enchères. Le directeur de cette vente sera M. Cappy Steiman et celle-ci débutera à 10 h. du soir. Les profits de ce carnaval sont destinés aux oeuvres philanthropiques de B'nai B'rith.

Théâtre King's

"The Blue Max" sera le film à l'affiche du théâtre King's de St. James à partir du 8 décembre prochain. Tous les sièges seront réservés. Le directeur est John Guillermin, un cinéaste passionné de réalité. Les vedettes sont: Georges Peppard, James Mason et Ursula Andress.

Ce film d'aventure situé pendant la guerre mondiale de 1914-1918 raconte les débuts des combats aériens est pour adultes et l'excellence de la distribution et de la direction lui assure salle comble.

Savez-vous ce que boit cet homme dans ce verre qui vacille en sa main tremblante d'ivresse? Il boit les larmes, le sang, la vie de sa femme et de ses enfants. — LAMENNAIS.

Avis aux abonnés
Tarif des Abonnements à La Liberté et le Patriote
CANADA
1 an: $3.50 2 ans: $6.00
A l'étranger: un an: $4.50

Vivez un Noël des plus heureux!
LOUEZ L'ARGENT DE L'ARGENT
Evitez les problèmes financiers pendant la période des Fêtes cette année. Procurez-vous de l'argent comptant supplémentaire . . . pour vos dépenses supplémentaires.
Vous pouvez LOUER de $50 à $3,000 — pour une semaine, un mois, un an ou même plus longtemps. C'est la façon moderne de louer de l'argent . . . et Crescent est la compagnie que les amis recommandent.
Alors, comblez tous vos désirs maintenant. Téléphonez chez Crescent et dites: "J'aimerais louer de l'argent!"
Quelques-unes des façons de louer de l'argent chez Crescent.

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
988.39	30 mois	41.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.
Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

ON DEMANDE
Jeunes filles bilingues
GRADE ONZE COMPLET AVEC PREUVES
S'adresser à
BANQUE CANADIENNE NATIONALE
Téléphone 233-7986
179, avenue Provencher, St-Boniface

ON DEMANDE
Des demandes d'emploi sont sollicitées de la part d'instituteurs ou institutrices qualifiés pour l'Institut Collégial de La Broquerie. Les candidats choisis entreraient en fonction en janvier 1967. Salaires selon l'échelle établie pour la Division. Le principal décidera des sujets enseignés.
La Division Scolaire de la Rivière Seine no 14,
S. Bisson, secrétaire-trésorier,
Ste-Anne, Manitoba.
Téléphone: 422-5369.

AU SECOURS! AU SECOURS! AU SECOURS!
ON DEMANDE
Opératrices expérimentées de machines à coudre industrielles
ou
entraineront candidates convenables
Tous bénéfices inclus
Cet atelier est syndiqué
S'adresser en personne à
OLYMPIC PANT & SPORTSWEAR, 55, rue Arthur, Winnipeg

Aubaine: à vendre ou à louer pour cause de santé
Dans Village canadien-français
Garage moderne à 3 loges sur Grande route
Bon outillage, chauffage au gaz naturel.
Bon chiffre d'affaires et vente d'essence.
S'adresser à
Boite 216, St-Pierre, Man. — Téléphone: 107

CHICKEN FRY
Ouvert le dimanche de 8 h. a.m. à minuit et demi
Spécialité
Southern Fried Chicken
(Salle privée pour réception, soirée ou banquet)
$1.50
Diner complet
Tous les jours, de 2 h. p.m. à 10 h. p.m.
Faites lire votre bonne aventure dans votre tasse de thé.
RESTAURANT MARDI GRAS
287, avenue Portage Tél.: WH 3-3774

Maurice Paillé
Assurances générales
AUTO — FEU — ACCIDENT
VIE — CAUTIONNEMENT D'ENTREPRENEURS
Tél.: 253-9269 Windsor Park
251, avenue Dussault St-Boniface 6

Pour tout achat ou vente de maisons
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience dans l'achat et la vente d'immeubles.
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

Places réservées dès maintenant au guichet ou par la poste



En vedette — Adultes
GEORGE PEPPARD · JAMES MASON · URSULA ANDRESS
Cinémascope — Couleur par Deluxe — Son stéréophonique
Première à Winnipeg — jeudi 8 déc. à 8 h. 30 p.m.
Billets disponibles aux théâtres Odeon et Garrick ATO Eaton, et Celebrity Box Office, La Baie. Faites porter à votre compte!





Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle • Oldsmobile • Chevrolet II • Camions Chevrolet



CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition

Clôture des fêtes du jubilé d'or de l'Association d'Education à St-Boniface

par une séance à l'Institut Collégial St-Joseph — **le dimanche 11 décembre, à 8 h. p.m.**